

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1998 B 11730 Numéro SIREN : 662 006 170 Nom ou dénomination : PIERRE FABRE SA

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 59866

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
le Directeur Général

DocuSigned by:

0A81471010684F2...



Pierre Fabre

Etats financiers consolidés

31 décembre 2021

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Produits des activités ordinaires	5.1	2 458,5	2 269,3
Production stockée et immobilisée		(13,5)	0,5
Achats consommés		(286,6)	(279,4)
Autres charges externes		(1 050,1)	(919,6)
Charges du personnel		(758,3)	(764,0)
Impôts et taxes		(34,4)	(40,5)
Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation		43,8	50,1
Variation des amortissements, dépréciations et provisions		(132,6)	(136,0)
Résultat opérationnel courant	5.2	226,9	180,4
Autres produits et charges opérationnels		(26,4)	(2,0)
Résultat opérationnel	5.2	200,5	178,4
Coût de l'endettement financier net		(3,3)	(10,2)
Autres produits et charges financiers		(17,5)	(14,4)
Résultat financier	5.4	(20,8)	(24,6)
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence		179,6	153,8
Impôts sur les résultats	5.5	(46,6)	(48,7)
Quote-part résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,1)	(0,1)
Résultat net de l'ensemble consolidé		132,9	105,0
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>		<i>131,4</i>	<i>103,8</i>
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>1,5</i>	<i>1,2</i>

Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	132,9	105,0
Gains et (pertes) actuariels	8,5	(13,1)
Effets d'impôt	0,8	3,4
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global	9,3	(9,7)
Variation de juste valeur des instruments de couverture	1,1	0,7
Ecart de conversion	4,8	(10,1)
Effets d'impôt sur les produits et charges constaté(e)s directement en capitaux propres	(0,3)	(0,1)
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global	5,6	(9,6)
Total de l'état du résultat global	147,8	85,7
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>	146,4	84,5
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,5	0,8

Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Ecarts d'acquisition	6.1	22,6	12,9
Immobilisations incorporelles	6.1	405,9	262,8
Immobilisations corporelles	6.1	356,2	380,2
Droits d'utilisation sur contrats de location	6.1	115,4	114,8
Participations dans des sociétés mises en équivalence	6.5	2,9	3,0
Actifs financiers non courants	6.5	30,9	17,7
Autres actifs non courants	6.3	5,4	6,9
Impôts différés actifs	6.6	79,5	84,9
ACTIFS NON COURANTS		1 018,9	883,2
Stocks	6.3	416,0	373,2
Clients et comptes rattachés	6.3	299,9	268,6
Impôts sur les bénéfices	6.6	63,7	61,4
Actifs financiers courants	6.5	11,0	4,1
Autres actifs courants	6.3	180,6	154,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	594,8	531,3
ACTIFS COURANTS		1 566,0	1 393,3
TOTAL DE L'ACTIF		2 584,9	2 276,5
Capital		272,4	272,4
Primes		17,5	17,5
Autres réserves consolidées et résultat		704,1	564,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe		994,0	854,5
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		6,1	5,9
CAPITAUX PROPRES	6.2	1 000,1	860,4
Emprunts et dettes financières non courants	6.5	97,5	63,9
Dettes locatives non courantes	6.5	95,7	91,7
Autres passifs financiers non courants	6.5	30,9	16,0
Provisions pour risques et charges non courants	6.4	205,6	260,8
Autres passifs non courants	6.3	17,2	15,7
Impôts différés passifs	6.6	9,4	4,4
PASSIFS NON COURANTS		456,2	452,3
Emprunts et dettes financières courants	6.5	88,5	86,9
Dettes locatives courantes	6.5	28,1	31,4
Autres passifs financiers courants	6.5	118,3	103,2
Provisions pour risques et charges courants	6.4	32,3	47,0
Fournisseurs et comptes rattachés		450,4	344,9
Impôts sur les bénéfices		45,5	33,9
Autres passifs courants	6.3	365,5	316,5
PASSIFS COURANTS		1 128,6	963,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 584,9	2 276,5

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Autres réserves consolidées et résultats	Eléments constatés directement en capitaux propres	Part attribuable		Total des Capitaux Propres
						aux actionnaires du Groupe	aux participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 décembre 2019	272,4	17,5	(81,5)	670,0	(133,2)	745,1	9,1	754,3
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2020 ⁽¹⁾				31,2		31,2		31,2
Au 1^{er} janvier 2020	272,4	17,5	(81,5)	701,2	(133,2)	776,3	9,1	785,4
Résultat de l'exercice				103,8		103,8	1,2	105,0
Autres éléments du résultat global					(19,4)	(19,4)	(0,4)	(19,8)
Dividendes versés				(11,2)		(11,2)	(1,2)	(12,4)
Variation des actions propres			(6,1)			(6,1)		(6,1)
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(6,9)		(6,9)		(6,9)
Autres variations ⁽³⁾				(9,3)	27,3	18,0	(2,8)	15,1
Au 31 décembre 2020	272,4	17,5	(87,6)	777,5	(125,3)	854,5	5,9	860,4
Résultat de l'exercice				131,4		131,4	1,5	132,9
Etat du résultat global					14,8	14,8	(0,1)	14,8
Dividendes mis en paiement				(11,2)		(11,2)	(1,3)	(12,5)
Variation des actions propres			7,3			7,3		7,3
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(2,6)		(2,6)		(2,6)
Au 31 décembre 2021	272,4	17,5	(80,3)	894,9	(110,5)	994,0	6,1	1 000,1

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

⁽²⁾ Les engagements d'achats d'actions incluent les engagements de rachats d'actions dans le cadre du programme d'actionnariat salariés (-2,3 millions d'euros en 2021 et -8,4 millions d'euros en 2020) ainsi que les promesses d'achats faites aux actionnaires minoritaires (-0,3 millions d'euros en 2021 et +1,5 millions d'euros en 2020).

⁽³⁾ Les autres variations au 31 décembre 2020 comprenaient notamment l'effet du recyclage en résultat des pertes de change accumulées en réserves de conversion pour 17,4 millions d'euros suite à la cession des filiales en Argentine et au Vietnam ainsi que le reclassement de l'hyperinflation en Argentine de réserves à réserves de conversion pour +8,9 millions d'euros.

Tableaux de flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat net consolidé	132,9	105,0
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	0,1	0,1
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	133,0	136,1
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôt	(0,4)	(23,4)
Variation des impôts différés	8,7	7,9
Variation des provisions	(53,7)	(4,0)
Autres éléments	18,3	9,5
Marge brute d'autofinancement	238,9	231,2
Variation des stocks	(30,7)	(10,5)
Variation des clients et comptes rattachés	(27,8)	(19,0)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	73,2	33,6
Variation des autres actifs et passifs non courants et courants	(3,0)	(31,7)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽¹⁾	250,7	203,6
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(161,1)	(73,7)
Acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente	(8,3)	(0,0)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	1,6	74,3
Variation des autres immobilisations financières	(0,5)	0,0
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	(13,0)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(181,4)	0,6
Dividendes versés aux actionnaires		
- aux actionnaires du Groupe	(10,9)	(11,2)
- aux actionnaires minoritaires	(1,3)	(1,2)
Nouveaux emprunts non courants et courants	38,3	11,2
Remboursements d'emprunts non courants et courants	(42,8)	(49,5)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers non courants et courants	0,1	(3,0)
Variation des actions propres	8,4	(6,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8,2)	(59,8)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	1,4	12,4
Variation nette de la trésorerie	62,5	156,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	531,3	373,1
Découverts bancaires	(31,0)	(29,7)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	500,3	343,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	594,8	531,3
Découverts bancaires	(32,1)	(31,0)
TRESORERIE A LA CLOTURE	562,7	500,3

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles 2021 incluent 26,2 millions d'euros d'impôts payés (59,9 millions d'euros en 2020), 2,1 millions d'euros de frais financiers versés (15,0 millions d'euros en 2020) et 0,1 millions d'euros de produits financiers reçus des placements de trésorerie et des instruments de couverture (0,2 millions d'euros en 2020).

⁽²⁾ Le 18 novembre 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans le capital de la société LADROME (cf. note 3.2).

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ.....	8
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
2.1 COVID-19.....	8
2.2 CYBERATTAQUE	8
2.3 PARTENARIAT AVEC ATARA BIOTHERAPEUTICS	9
2.4 FERMETURE TEMPORAIRE DU SITE DE MURET.....	9
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	10
3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	12
4.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	12
4.2 REGLES DE PRESENTATION	13
4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES	13
5. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	14
5.2 RESULTAT OPERATIONNEL	15
5.3 INFORMATION SECTORIELLE	18
5.4 RESULTAT FINANCIER	19
5.5 IMPOT SUR LES SOCIETES.....	19
6. NOTES ANNEXES DU BILAN	20
6.1 ACTIFS IMMOBILISES	20
6.2 CAPITAUX PROPRES.....	27
6.3 ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	28
6.4 PROVISIONS	30
6.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	33
6.6 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS.....	40
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	41
8. PARTIES LIEES.....	41
9. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	42

1. Informations sur la Société

La société Pierre Fabre S.A. est une entreprise du secteur pharmaceutique et cosmétique dont le siège social est 12 avenue Hoche 75008 Paris et dont le numéro SIREN est 662 006 170 (immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris).

L'exercice fiscal a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 7 mars 2022. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 11 mai 2022.

Les états financiers consolidés sont intégrés dans les comptes consolidés de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS SAS, qui détient 78,15 % du capital de PIERRE FABRE S.A. au 31 décembre 2021.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures des gouvernements pour lutter contre celle-ci avaient fortement perturbé les opérations du Groupe en 2020 (baisse d'activité, réduction de la capacité de production et retards de certains essais cliniques). Le Groupe avait toutefois réussi à maintenir son résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies et à la réalisation d'opérations de cession. L'accès à la liquidité avait été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué, et au programme de cession des créances.

Malgré la poursuite de la pandémie et ses impacts sur l'activité commerciale et industrielle, l'exercice 2021 marque un retour à la croissance pour le Groupe, une bonne performance opérationnelle et l'amélioration continue de l'endettement financier net.

2.2 Cyberattaque

Le 31 mars 2021, le Groupe a été victime d'une cyberattaque. Par précaution, et conformément au plan de gestion des risques, les systèmes d'information ont été immédiatement mis en veille pour empêcher toute propagation du virus. Cela a conduit à l'arrêt d'une partie des activités du Groupe pendant plusieurs semaines. L'activité des systèmes d'information a été rétablie grâce aux mesures de remédiation mises en œuvre.

Le Groupe, accompagné d'experts en cyber sécurité, poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions pour renforcer et améliorer la résilience de ses systèmes d'information. Ces actions concernent entre autres les systèmes comptables dont l'intégrité n'a pas été affectée.

Les coûts de la cyberattaque ont été comptabilisés en autres produits et charges non courants à hauteur de 10,1 millions d'euros. Les impacts sur le chiffre d'affaires du Groupe ont été limités. Les expertises diligentées par les assureurs du Groupe sont en cours. Un premier acompte de 0,8 millions d'euros net de franchise a été perçu fin 2021. Le Groupe pourrait percevoir des remboursements complémentaires en 2022 dont le montant reste incertain à ce jour. En conséquence, aucune indemnité d'assurance à recevoir n'a été reconnue dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.3 Partenariat avec Atara Biotherapeutics

Le 2 octobre 2021, PIERRE FABRE a signé avec ATARA BIOTHERAPEUTICS un accord de commercialisation exclusif pour le tabelecleucel (tab-cel®) en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres marchés émergents pour les cancers associés au virus Epstein-Barr. ATARA conservera tous les droits sur tab-cel® dans d'autres marchés majeurs, dont l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine. En vertu de l'accord, PIERRE FABRE a versé un paiement initial de 45,0 millions de dollars US (38,9 millions d'euros). Le Groupe versera jusqu'à environ 320 millions de dollars US en paiements d'étape supplémentaires, qu'ils soient réglementaires ou commerciaux, ainsi que des royalties sur le chiffre d'affaires.

2.4 Fermeture temporaire du site de Muret

Le site de distribution de Muret 2 dont le Groupe est locataire et qui est exploité par un prestataire externe a dû cesser son activité par précaution début décembre suite à l'apparition de fissures en divers endroits du bâtiment principal. Ce dernier a pu être consolidé et sécurisé en quelques jours, puis rouvert en toute sécurité. Des procédures et expertises sont en cours, sans impact financier significatif attendu pour le Groupe.

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la société PIERRE FABRE S.A. (la « Société »), ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Principes comptables

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 se synthétise comme suit :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2021	% d'intérêt 2020
PIERRE FABRE SOUTH AFRICA	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA GMBH	Allemagne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOSMETIK GMBH	Allemagne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE AUSTRALIA	Australie	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE AUTRICHE	Autriche	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE SANTE BENELUX	Belgique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE BENELUX	Belgique	IG	99,98	99,98
LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL	Brésil	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE BULGARIE	Bulgarie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CANADA	Canada	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CHILE	Chili	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGAI) DERMO-COSMETIQUE CONSULTING CO.	Chine	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE KOREA	Corée	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE NORDIC	Danemark	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE IBERICA	Espagne	IG	100,00	100,00
GENESIS PHARMACEUTICAL	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PF @-COM	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMACEUTICALS	Etats-Unis	IG	99,98	99,98
ART & CARACTERE	France	IG	95,01	95,01
BATIGNOLLES SANTE BEAUTE	France	IG	99,98	99,98
CASTRES OLYMPIQUE	France	IG	100,00	100,00
EAU THERMALE AVENE L'HOTEL	France	IG	99,98	99,98
EDITIONS PRIVAT	France	IG	100,00	100,00
FINANCIERE DE LA MICHONNE	France	IG	99,99	99,99
GFA EN DOYSE	France	IG	100,00	100,00
INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE	France	IG	100,00	100,00
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES A-DERMA	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES AVENE	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES DUCRAY	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES GALENIC	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES KLORANE	France	NC	0,00	99,98
LES THERMES D'AVENE	France	IG	99,98	99,98
MEME COSMETICS	France	MEE	13,69	13,69
ORFAGEN	France	IG	95,00	95,00
PIERRE FABRE SA	France	IG	Mère	Mère
PIERRE FABRE AGRONOMIE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMATOLOGIE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE FINANCE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAL DEVICES	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT	France	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2021	% d'intérêt 2020
PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION	France	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE ORAL CARE INFORMATION	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
RENE FURTERER	France	NC	0,00	99,98
SCA DU PRERENARD	France	IG	100,00	100,00
SCEA EN GOURAU EN SEGUR	France	IG	100,00	100,00
SCI DU 46 AVENUE ALBERT 1ER	France	IG	100,00	100,00
SCI L'ECHAUGUETTE	France	IG	99,94	99,94
SNC DES EAUX D'AVENE	France	IG	100,00	100,00
TARN MEDIAS	France	IG	100,00	100,00
LADRÔME	France	IG	100,00	0,00
AVOINE	France	IG	100,00	0,00
MELISSE	France	IG	100,00	0,00
MELILOT	France	IG	100,00	0,00
PIERRE FABRE INVEST	France	IG	100,00	0,00
PIERRE FABRE FARMAKA	Grèce	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE HELLAS	Grèce	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE HONG-KONG	Hong Kong	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA SRL	Italie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE ITALIA	Italie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE JAPON CO.	Japon	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE JAPON CO.	Japon	IG	49,99	49,99
PIERRE FABRE MOYEN ORIENT	Liban	IG	99,93	99,93
SIDOBRE Ré	Luxembourg	IG	100,00	100,00
SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE RANOPISO - SEAR	Madagascar	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MAROC	Maroc	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMA DE MEXICO	Mexique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEXICO	Mexique	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT POLSKA	Pologne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE POLSKA	Pologne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT PORTUGAL	Portugal	IG	100,00	100,00
REPREFAR PRODUTOS FARMACEUTICOS	Portugal	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE PORTUGAL	Portugal	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE LTD	Royaume Uni	IG	99,99	99,99
LLC PIERRE FABRE	Russie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGHAI) MEDICAL CO.	Shanghai	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SINGAPORE	Singapour	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA NORDEN	Suède	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA	Suisse	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE (SUISSE)	Suisse	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT SRO	Tchéquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE TCHEQUIE	Tchéquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT TUNISIE	Tunisie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION TUNISIE	Tunisie	IG	64,93	64,93
PIERRE FABRE ILAC	Turquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOZMETIK	Turquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE VIETNAM CO. LTD	Vietnam	IG	100,00	0,00
AWT	France	NC	0,00	24,00
CGX AERO	France	NC	0,00	23,75
CGX SYSTEM	France	NC	0,00	24,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Principales évolutions de l'exercice 2021

Le 18 novembre 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans le capital de la société LADROME spécialisée dans les produits bio de santé naturelle pour un montant de 14,0 millions d'euros. Les accords entre PIERRE FABRE et LADROME prévoient des compléments de prix éventuels à horizon 2022 et 2023 ainsi qu'un engagement de rachat de minoritaires à horizon 2026. Après prise en compte de ces éléments, l'écart d'acquisition préliminaire a été estimé selon la méthode du goodwill complet à 9,7 millions d'euros, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois post-acquisition pour ajuster cette valeur.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a créé la société d'investissement PIERRE FABRE INVEST dont l'objet est d'investir dans les domaines pouvant servir la stratégie et les métiers du Groupe au travers d'investissements à un stade préliminaire de développement, d'innovations technologiques ou de participations dans des fonds d'investissement.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a créé la société PIERRE FABRE VIETNAM dont l'objet est la commercialisation de produits pharmaceutiques sur le territoire Vietnamien. Son activité commerciale débutera en 2022.

Principales évolutions de l'exercice 2020

Le 31 juillet 2020, le Groupe avait procédé à la cession de ses filiales en Argentine, PIERRE FABRE ARGENTINA et ROVAFARM, au laboratoire pharmaceutique argentin SIDUS. Cette opération s'était traduite par une perte de -14,8 millions d'euros dans les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe avait également cédé sa filiale PIERRE FABRE VIETNAM et liquidé PIERRE FABRE MEDICAMENTS ALGERIE, sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

4.1 Bases de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2021 les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, en particulier la phase 2 des amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 relatives aux instruments financiers en lien avec la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021.

Le Groupe a tenu compte de la décision d'agenda de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) intervenue en avril 2021 qui modifie les modalités d'évaluation des régimes de retraite dont l'acquisition des droits est conditionnée à la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, dont le montant des avantages dépend de l'ancienneté et est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives. Cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence du bénéficiaire dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition. L'application rétrospective de ce changement de méthode

s'est traduite par une réduction des engagements de 42,4 millions d'euros, comptabilisée en contrepartie en capitaux propres au 1^{er} janvier 2020 (impact de 32,1 millions d'euros après effet impôt). L'impact sur le résultat 2020 n'étant pas significatif, les comptes 2020 n'ont pas été retraités.

4.2 Règles de présentation

Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro. Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciels sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres en écart de conversion. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les états financiers des filiales dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste sont retraités à l'aide d'un indice général des prix de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation pour refléter leur valeur réelle à la date de clôture. De même, l'état du résultat global est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires ne sont pas retraités puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 Jugements comptables et estimations significatives

La préparation des états financiers consolidés requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de l'appréciation des passifs éventuels ainsi que de la reconnaissance et l'évaluation des impôts différés.

5. Notes annexes du compte de résultat

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les revenus résultant des ventes de produits sont présentés en chiffre d'affaires net dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires du Groupe comprend les revenus des ventes de spécialités pharmaceutiques (médicaments et OTC), de produits dermo-cosmétiques, de produits finis ou principes actifs dans le cadre d'accord de sous-traitance industrielle, et enfin d'activités diversifiées.

Ces ventes sont enregistrées nettes des retours produits et des contreparties variables accordées aux clients. Les retours produits sont estimés sur la base de l'expérience passée en matière de retours, du cycle de vie des produits et des campagnes de retour attendues. Les contreparties variables incluent notamment les remises, les coopérations commerciales, les escomptes, les programmes de fidélisation et les montants versés ou dus aux organismes de santé dont le calcul est assis sur le chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable, en se basant sur l'expérience passée et les conditions contractuelles.

La reconnaissance des produits des contrats de licences dépend de la nature de ces dernières. Lorsqu'une licence confère le droit d'utiliser la propriété intellectuelle telle qu'elle existe à la date de la transaction (licence statique), les paiements fixes (*upfront*) sont reconnus en revenus à la date de la transaction. Lorsqu'une licence constitue un droit d'accès à la propriété intellectuelle telle qu'elle va évoluer dans le temps (licence dynamique), les paiements fixes (*upfront*) sont reconnus en revenus de façon étalée sur la durée de la licence. Les paiements d'étapes (*milestones*) sont reconnus en revenus dès lors que qu'ils sont hautement probables au même rythme que les paiements fixes. Les redevances sont reconnues lorsqu'elles sont dues.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Chiffres d'affaires net	2 393,1	2 210,4
Produits des contrats de licences	37,5	28,9
Commissions perçues	22,1	24,8
Allocations promotionnelles	5,9	5,2
Produits des activités ordinaires	2 458,5	2 269,3

En 2021, les produits des contrats de licence intègrent la facturation d'un paiement fixe de 14,1 millions d'euros et la facturation d'un jalon de 12,3 millions d'euros (9,0 millions d'euros en 2020) sur des contrats de licences pharmaceutiques.

Les allocations promotionnelles correspondent aux revenus perçus sur la promotion médicale effectuée pour le compte des distributeurs par les équipes de visiteurs médicaux de PIERRE FABRE MAROC et de PIERRE FABRE TUNISIE.

Les produits des activités ordinaires par zone géographique se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
France	826,5	791,3
Europe hors France	890,0	778,6
Asie et Océanie	352,4	315,7
Afrique et Moyen-Orient	142,1	137,3
Amérique Centrale et du Sud	113,8	97,5
Amérique du Nord	106,3	99,9
Reste du monde et façonnage	27,4	48,9
Groupe	2 458,5	2 269,3

5.2 Résultat opérationnel

Autres charges externes

Les autres charges externes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Sous traitance, Interimaires, Prestataires	(380,7)	(372,7)
Publicité, Sponsoring et Evènements	(237,0)	(169,7)
Honoraires	(67,3)	(86,9)
Transport	(59,1)	(54,9)
Redevances et commissions versées	(88,1)	(50,7)
Frais de déplacements et de missions	(43,0)	(36,6)
Documentations et études	(59,1)	(31,5)
Entretiens et maintenance	(23,5)	(25,6)
Autres	(92,3)	(91,0)
Autres charges externes	(1 050,1)	(919,6)

Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Salaires	(540,1)	(546,2)
Charges sociales	(178,5)	(178,3)
Participation, intéressement et abondement	(30,3)	(30,5)
Indemnités de fin de carrière et assimilés	(9,4)	(9,0)
Charges de personnel	(758,3)	(764,0)

Le Groupe propose à ses salariés un plan d'actionnariat salariés, au travers d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) dénommé Actionnariat PIERRE FABRE, des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan épargne entreprise et plan épargne retraite collectif) ainsi qu'un compte épargne temps.

Les effectifs moyens du Groupe se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
France	5 409	5 772
International	4 372	4 519
Effectif moyen	9 781	10 291

Impôts et taxes

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Enregistrements AMM, dépôts de brevets, licences et marques	(8,9)	(8,1)
Contribution foncière des entreprises	(3,8)	(7,5)
Taxes foncières	(3,2)	(6,6)
Impôts et taxes sur rémunérations	(6,4)	(4,8)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(4,2)	(3,5)
Autres	(7,8)	(9,9)
Impôts et taxes	(34,4)	(40,5)

La baisse des impôts et taxes entre 2020 et 2021 résulte de la réduction de certains impôts de production en France (notamment taxe foncière et cotisation foncière des entreprises).

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Crédit d'impôt recherche	27,7	28,1
Subventions d'exploitation	1,3	7,6
Gains/(pertes) de change opérationnels	(1,7)	0,3
Autres	16,5	14,1
Autres produits et charges d'exploitation	43,8	50,1

Les subventions d'exploitation correspondent essentiellement aux indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les gains et pertes de change opérationnels comprennent des gains de change réalisés pour 0,9 millions d'euros en 2021 (pertes de -2,6 millions d'euros en 2020) et des pertes de change latents pour -2,6 millions d'euros en 2021 (gains de +2,9 millions d'euros en 2020).

Variation des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Les variations des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	(39,0)	(31,7)
Immobilisations corporelles	(54,2)	(67,7)
Droits d'utilisation	(33,2)	(34,8)
Provisions pour dépréciation des stocks	(1,6)	(1,3)
Provisions pour dépréciation des créances	(2,5)	(0,7)
Provisions pour risques et charges	0,1	0,3
Autres provisions d'exploitation	(2,2)	(0,0)
Amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	(132,6)	(136,0)

Autres produits et charges opérationnels non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus et moins-values de cessions sur actifs (y compris frais de cession), les pertes de valeur significatives sur les actifs, les coûts de restructuration liés à des plans de départ collectifs ou des réorganisations, les coûts liés à des arrêts d'activité et tout autre élément significatif inhabituel, anormal et peu fréquent.

Les autres produits et les charges opérationnels non courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Coûts des plans de restructuration et de transformation	(10,8)	(35,8)
Plus ou moins-values de cessions sur actifs	1,0	25,8
Pertes de valeurs sur les actifs	(6,9)	(4,1)
Autres	(9,7)	12,1
Autres produits et charges non courant	(26,4)	(2,0)

Le Groupe a mis en place un plan de départ anticipé à la retraite en France en 2019. Une provision de 23,3 millions d'euros avait été comptabilisée en coûts de restructuration en 2019 puis complétée à hauteur de 19,8 millions d'euros en 2020 afin de couvrir un nombre de départs plus importants que prévu. Les autres coûts de restructuration concernent des plans de départs et de réorganisation en France et à l'international.

Les plus ou moins-values de cession sur actifs intégraient en 2020 la plus-value de cession de 25,6 millions d'euros sur la cession des marques GALENIC et ELANCYL, la plus-value de 18,3 millions d'euros sur la cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois ainsi que la moins-value de -14,8 millions d'euros sur la cession des filiales en Argentine.

Des pertes de valeurs sur les actifs ont été constatées pour -6,5 millions d'euros en 2021 et -3,0 millions d'euros en 2020 suite aux décisions prises par le Groupe de fermer deux de ses sites.

En 2021, les autres éléments incluent les coûts de la cyberattaque pour 10,1 millions d'euros (cf. note 2.2). En 2020, ils incluaient une indemnité de 9,5 millions d'euros perçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux.

5.3 Information sectorielle

L'activité du Groupe est organisée autour des *business units* suivantes :

- Dermo Cosmetic & Personal Care (DCPC) qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de produits cosmétiques AVENE, DUCRAY, A-DERMA, PIERRE FABRE DERMATOLOGIE, KLORANE, RENE FURTERER et ORAL CARE en France, Allemagne, Chine, Espagne, et Italie.
- Medical Care (MC) qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de médicaments de prescription et de produits de santé (médication familiale, spécialités remboursées ou OTC) en France, Allemagne, Autriche, Chine, Espagne, Italie et Suisse.
- International export & e-business qui regroupe les activités de commercialisation de produits cosmétiques et de médicaments sur les territoires autres que couverts par DCPC et MC, que cela soit par le biais des filiales du groupe ou par le biais de l'export direct.
- Direction Médicale et Relations Patients & Consommateurs (DPMC) qui regroupe les fonctions régaliennes d'une direction médicale de laboratoire pharmaceutique (Pharmacovigilance, Information médicale, Medical affairs et Medical Science Liaison) ainsi que certaines activités R&D.
- Operations qui regroupe les activités de production et de distribution de médicaments de prescription, de produits de santé et de produits cosmétiques commercialisés par le Groupe. Il inclut aussi les activités de façonnage industriel de médicaments ou de principes actifs pour des laboratoires tiers.

La mesure de la performance de chaque branche est basée sur le résultat opérationnel.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel par *business unit* se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021						
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	DIRECTION MEDICALE & REL PAT ET CONSO	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES(1)
Produits des activités ordinaires	2 458,5	689,4	791,2	940,4		11,6	25,9
Résultat Opérationnel Courant	226,9	163,5	144,3	266,7	-71,2	-38,1	-238,3
Résultat Opérationnel	200,5	162,3	142,8	267,0	-72,3	-44,7	-254,6

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020						
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	DIRECTION MEDICALE & REL PAT ET CONSO	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES (1)
Produits des activités ordinaires	2 269,3	604,6	741,5	854,1	0,0	48,6	20,5
Résultat Opérationnel Courant	180,4	108,6	145,8	235,7	-37,3	-35,7	-236,7
Résultat Opérationnel	178,4	113,1	141,2	224,8	-37,3	-26,9	-236,6

(1) Les autres éléments et les éléments non alloués comprennent les activités de la holding, les fonctions support et les sociétés périphériques.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(3,4)	(5,3)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,5
Résultat des instruments financiers	(0,4)	(5,4)
Coût de l'endettement financier net	(3,3)	(10,2)
Variation de marché des instruments financier	0,2	1,9
Gains/Pertes de change sur flux financiers	(2,6)	(7,3)
Commissions financières	(3,5)	(2,9)
Variation de valeur des engagements sur titres Pierre Fabre SA	(10,7)	(3,6)
Autres résultats financiers	(0,8)	(2,5)
Autres produits et charges financiers	(17,5)	(14,4)
Résultat Financier total	(20,8)	(24,6)

En 2021, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 103,8 millions d'euros (contre 153,6 millions d'euros en 2020) s'élève à 2,89% avant instruments dérivés (contre 2,50% en 2020) et à 2,89% après impact des instruments dérivés (contre 3,05% en 2020). Le taux de rémunération moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève 0,07% en 2021 (0,13% en 2020).

Le résultat de change comprend des pertes de change réalisées pour -4,7 millions d'euros (pertes de -4,0 millions d'euros en 2020) et des gains de change latents pour 2,1 millions d'euros (pertes latentes de -3,3 millions d'euros en 2020).

Les commissions financières comprennent les commissions d'affacturage et primes d'assurance-crédit du programme de factoring pour -1,4 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020), l'amortissement de frais de mise en place de crédits pour -0,6 million d'euros (-1,1 million d'euros en 2020), les commissions d'engagement du crédit syndiqué pour -0,9 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020), ainsi que le coût de la garantie de liquidité du FCPE d'actionnariat salarié pour -0,6 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020).

La variation de l'engagement de liquidité du FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est liée à la revalorisation du titre dans le cadre de l'actionnariat salarié (voir note 6.5).

Les autres éléments du résultat financier comprennent notamment l'effet d'actualisation des engagements de retraite pour -0,8 millions d'euros en 2021 (-1,5 millions d'euros en 2020).

5.5 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur les sociétés comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Les impôts exigibles correspondent aux impôts dus aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées. Les retenues à la source sur revenus de sources étrangères et la CVAE sont comptabilisées en impôt exigible. Les crédits d'impôts sont comptabilisés en diminution de l'impôt exigible à l'exception des crédits impôt recherche en France et en Espagne qui sont comptabilisées en autres produits d'exploitation (voir note 5.2).

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Impôts exigibles	(37,9)	(40,8)
Impôts différés	(8,7)	(7,9)
Impôts sur les résultats	(46,6)	(48,7)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence, et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat avant impôt	179,6	153,8
Taux d'impôt de droit commun en France	28,4%	32,0%
Charge d'impôt théorique	(51,0)	(49,2)
Crédit d'impôt recherche	7,1	8,7
Cotisation Valeur Ajoutée (CVAE)	(3,6)	(7,0)
Différence de taux d'imposition	(6,8)	7,3
Activation de pertes fiscales	4,5	4,0
Autres différences permanentes	3,3	(12,4)
Charge d'impôt réelle	(46,6)	(48,7)
Taux d'impôt effectif	25,9%	31,6%

En 2021, les différences de taux d'imposition intègrent l'effet de la baisse de l'impôt en France sur les différences temporaires. Les autres différences permanentes 2020 portaient sur des cessions d'actifs à hauteur de -5,2 millions d'euros.

6. Notes annexes du bilan

6.1 Actifs immobilisés

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Principes comptables

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques réalisés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement internes sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont satisfaits : (i) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (ii) intention du Groupe d'achever le projet, (iii) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (iv) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (v) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et (vi) évaluation fiable des dépenses de développement.

En matière de développement pharmaceutique, le Groupe considère que ces critères ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des médicaments en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement. Par conséquent, les frais de développement internes intervenant avant l'obtention de l'AMM (principalement études cliniques) sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

En matière de développement dermo-cosmétique, le Groupe considère que certains critères d'activation ne sont pas remplis compte tenu du nombre important de projets et des aléas liés au lancement des produits concernés par ces projets.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques acquis séparément

Les paiements effectués pour l'acquisition d'actifs (licences, brevets, molécules, ...) sont capitalisés dès lors qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe, et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces deux derniers critères sont présumés atteints pour les travaux de recherche et développement lorsqu'ils sont acquis séparément.

Les paiements fixes (upfront) et les paiements d'étapes (milestones) des contrats de licence sont activés dès lors que les produits des licences répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Ils sont amortis sur la période de commercialisation de la licence, à partir de l'obtention de l'AMM pour les upfront et les développement milestones ou des paiements pour les sales milestones jusqu'à la fin de la période de commercialisation. Les redevances de licences et le co-financement de travaux de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition dès lors qu'ils répondent à la définition d'une immobilisation. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les accords de sous-traitance, les dépenses au titre de contrats de services de R&D et les paiements relatifs à des collaborations en matière de R&D indépendantes du résultat de ces dernières sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels acquis sont immobilisés sur la base de leur coût d'acquisition, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, et amortis linéairement sur leur durée d'utilité, généralement de 3 à 5 ans.

Les coûts de développement des logiciels développés en interne sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations précédemment mentionnés sont satisfaits. Les coûts des mises à jour importantes et d'améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également immobilisées. Ces logiciels sont amortis à compter de leur mise à disposition, sur la durée de vie probable d'utilisation pouvant aller jusqu'à 8 ans.

La variation des écarts d'acquisition entre 2020 (12,9 millions d'euros) et 2021 (22,6 millions d'euros) résulte essentiellement de l'écart d'acquisition sur la société LADROME pour 9,7 millions d'euros (voir note 3.2).

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit entre 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Brevets, Marques, Concessions et autres droits	Logiciels et progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	342,5	178,0	52,2	572,9
Acquisitions	30,3	10,0	11,6	51,9
Cessions et mises au rebut	(18,0)	(5,5)		(23,5)
Différences de conversion	0,1	(0,3)	(0,1)	(0,3)
Transferts	(0,3)	29,2	(31,0)	(2,1)
Autres variations	0,1	0,0	0,0	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	354,7	211,5	32,7	599,0
Acquisitions	154,1	3,9	23,5	181,5
Cessions et mises au rebut	(0,2)	(0,6)		(0,7)
Différences de conversion	2,8	0,2	0,1	3,1
Transferts	(6,2)	2,9	(2,9)	(6,2)
Autres variations	0,0	0,1	(0,1)	0,0
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	505,2	218,0	53,4	776,7
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(176,3)	(135,3)	(0,4)	(312,1)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(14,1)	(16,9)	(0,2)	(31,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,7	3,8		4,5
Différences de conversion	(0,1)	0,3	0,0	0,2
Transferts	(0,0)	2,4		2,4
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(189,8)	(145,6)	(0,6)	(336,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,9)	(18,2)	(0,2)	(39,3)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,0	0,5		0,5
Différences de conversion	(1,7)	(0,2)	(0,0)	(1,9)
Transferts	6,2			6,2
Autres variations	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(206,1)	(163,5)	(0,9)	(370,7)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	164,9	65,8	32,1	262,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	299,1	54,5	52,5	406,0

Les marques, licences et autres droits d'un montant net de 299,1 millions d'euros (164,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) sont principalement constitués des licences pharmaceutiques pour 254,6 millions d'euros (106,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) ainsi que des marques pour 53,5 millions d'euros (48,1 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a poursuivi ses investissements en Oncologie Innovante ou dans le traitement des maladies rares pour 147,7 millions d'euros (29,6 millions d'euros en 2020) et 21,0 millions d'euros sur les projets informatiques (21,3 millions d'euros en 2020).

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2021 s'élèvent à 116,6 millions d'euros (127,2 millions d'euros en 2020).

Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation (ou leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises) diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeurs. La comptabilisation est faite en utilisant l'approche par composant.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

Les subventions sont constatées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations correspondantes.

Les coûts encourus ultérieurement à la mise en service ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe au-delà du niveau de performance défini à l'origine et à condition que ces coûts puissent être évalués de façon fiable.

Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes : 15 à 40 ans pour les constructions, 10 à 20 ans pour les agencements, 5 à 15 ans pour le matériel et outillage, et 3 à 15 ans pour les autres immobilisations corporelles.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue annuelle. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	29,5	538,1	531,7	152,9	22,6	1 274,8
Acquisitions	0,4	4,3	11,8	3,7	10,1	30,3
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(138,9)	(10,5)	(6,5)	(2,3)	(158,2)
Différences de conversion	(0,0)	(2,0)	(3,0)	(2,0)	(0,5)	(7,6)
Transferts	0,1	5,3	4,6	0,7	(11,4)	(0,6)
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,1)	0,0	(0,1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	30,0	406,8	534,6	148,7	18,5	1 138,6
Acquisitions	0,4	4,7	12,4	5,4	10,1	32,9
Cessions et mises au rebut	(0,1)	(4,1)	(7,9)	(7,2)	(0,1)	(19,4)
Différences de conversion	0,0	0,1	0,3	1,1	0,0	1,4
Transferts	0,0	5,3	11,5	0,6	(17,4)	(0,0)
Autres variations	0,6	5,4	2,0	(0,3)	(0,0)	7,7
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	30,8	418,2	552,9	148,2	11,1	1 161,2
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(9,3)	(310,2)	(367,7)	(108,0)	(0,0)	(795,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(28,6)	(31,8)	(10,6)	(0,0)	(71,7)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	83,9	13,9	6,1		104,0
Différences de conversion		1,2	1,9	1,2	(0,0)	4,3
Transferts		(2,7)	2,9	(0,0)		0,1
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	0,1	(0,0)	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(10,0)	(256,4)	(380,9)	(111,2)	(0,0)	(758,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(20,0)	(29,8)	(10,7)	(0,0)	(61,4)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,2	3,7	7,7	6,6		18,3
Différences de conversion		(0,1)	(0,2)	(0,7)	0,0	(1,0)
Transferts		(0,1)	(0,2)	0,3		0,0
Autres variations	(0,4)	(1,4)	(0,2)	(0,4)	(0,0)	(2,5)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(11,0)	(274,3)	(403,6)	(116,0)	(0,0)	(805,0)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	20,0	150,4	153,8	37,5	18,4	380,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	19,8	143,8	149,3	32,2	11,1	356,3

Les investissements s'élèvent 32,9 millions d'euros en 2021 (30,3 millions d'euros en 2020) et concernent principalement le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 19,3 millions d'euros (19,4 millions d'euros en 2020) ainsi que les investissements dans les activités commerciales à l'international pour 4,3 millions d'euros (4,3 millions d'euros en 2020).

En 2020, les cessions d'une valeur nette de -54,2 millions d'euros résultaient essentiellement de la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade. Depuis cette opération, l'ensemble immobiliser est présenté en droits d'utilisation sur contrats de location.

Droits d'utilisation sur contrats de location

Principes comptables

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le droit d'utilisation.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation sur contrats de location ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	86,7	29,2	7,9	123,8
Acquisitions	53,2	7,7	0,8	61,6
Cessions et mises au rebut	(2,3)	(7,0)	(1,0)	(10,3)
Différences de conversion	(1,8)	(1,1)	(0,0)	(2,9)
Transferts et autres variations	(2,8)	(0,0)	0,0	(2,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	133,1	28,8	7,6	169,5
Acquisitions	32,0	8,4	0,0	40,4
Cessions et mises au rebut	(12,0)	(13,1)	(3,7)	(28,9)
Différences de conversion	0,6	(0,2)	0,0	0,4
Transfert et autres variations	0,1	0,0	(0,2)	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	153,8	23,9	3,7	181,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(17,4)	(10,0)	(3,0)	(30,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,8)	(11,2)	(3,1)	(35,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	1,9	5,7	1,2	8,9
Différences de conversion	0,6	0,5	0,0	1,1
Transfert et autres variations	0,9	0,0	0,0	0,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(34,7)	(15,0)	(4,9)	(54,7)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(22,4)	(9,3)	(1,5)	(33,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	9,3	10,3	3,9	23,5
Différences de conversion	(0,4)	0,0	(0,0)	(0,4)
Transfert et autres variations	(1,7)	0,3	(0,0)	(1,4)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(49,8)	(13,7)	(2,6)	(66,0)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	98,3	13,8	2,7	114,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	104,0	10,3	1,1	115,4

La principale acquisition de l'exercice 2021 concerne un droit d'utilisation de bureaux à Boulogne Billancourt. La principale acquisition de l'exercice 2020 portait sur le droit d'utilisation de l'ensemble immobilier de Langlade (cf. immobilisations corporelles).

Tests de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, ajusté le cas échéant d'une prime de risque. Des taux d'actualisation après impôts distincts sont utilisés pour chaque actif ou UGT, afin de prendre en compte les conditions économiques spécifiques de chaque activité du Groupe. Les flux de trésorerie tiennent compte des prévisions de ventes et de la rentabilité opérationnelle ainsi que de l'évolution des plans d'affaires à long terme. Pour les brevets, la durée d'utilité correspond à la durée de protection ou à la durée de vie économique si elle est inférieure. Pour les licences, elle correspond à la durée la commercialisation.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en autres produits et charges non courants.

Les tests de dépréciation mis en œuvre par le Groupe en 2020 et en 2021 n'ont conduit à aucune dépréciation significative d'actifs. Aucune dépréciation ne serait à constater en cas d'évolution raisonnablement possible des hypothèses utilisées.

6.2 Capitaux propres

Principes comptables

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leur montant net d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Regroupements d'entreprises, transactions avec les intérêts non contrôlants et perte de contrôle

Lors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de PIERRE FABRE. Les frais attachés à l'opération sont enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste valeur de la part conservée.

Capital social

Le capital social s'élève à 272,4 millions d'euros et est constitué de 23 688 405 actions d'une valeur nominal de 11,50 euros.

Dividendes distribués

L'Assemblée générale du 12 mai 2021 a approuvé la distribution d'un dividende de 0,50 euros par action, soit un montant total de 11,8 millions d'euros (11,2 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2020.

En 2020, les actionnaires avaient décidé la distribution :

- d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2019, lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2020 ;
- de réserves de 0,22 euros par action, soit un montant total de 5,2 millions d'euros (4,9 millions d'euros hors actions d'autocontrôle) lors de l'Assemblée générale du 15 décembre 2020.

Actions propres

Le 9 juillet 2021, FINANCIERE DE LA MICHONNE a cédé 82 053 actions de la société PIERRE FABRE S.A. pour 8,3 millions d'euros dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. Une plus-value nette d'impôt de 3,1 millions d'euros a été inscrite en réserve.

En juillet et août 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE avait acheté 73 215 actions PIERRE FABRE S.A. au prix de 92,46 euros par actions pour un montant de 6,8 millions d'euros. Ces actions ont été enregistrées en diminution des capitaux propres. En septembre 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE avait cédé 8 556 actions PIERRE FABRE S.A. du capital de la société dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. La plus-value nette d'impôt non significative a été inscrite en réserve.

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient 1 206 160 actions propres d'un montant de 83,7 millions d'euros, représentant 5,09% du capital. Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait 1 288 213 actions propres d'un montant de 87,8 millions d'euros, représentant 5,44% du capital.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- 1,5 million d'euros de résultat net en 2021 et 1,2 million d'euros en 2020,
- -0,1 millions d'euros d'autres éléments du résultat global en 2021 et -0,4 millions d'euros en 2020,
- -1,3 millions d'euros de dividendes versés en 2021 et -1,2 millions en 2020,
- -2,4 millions d'euros d'effet de liquidation des intérêts non contrôlants en Algérie en 2020.

6.3 Actifs et passifs d'exploitation

Principes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, d'articles de conditionnement et de produits achetés sont évalués à leur coût d'achat selon la méthode du 'premier entré premier sorti'. Les produits finis et semi-finis sont évalués à leur coût de revient qui comprend les coûts d'achat des matières, les coûts de production et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation sur des bases de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Elles font l'objet de dépréciations pour tenir compte des pertes attendues sur le portefeuille client. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique de pertes de crédit attendues, après prise en compte du programme de cession de créances et des couvertures d'assurance, et sont complétées, le cas échéant par une dépréciation spécifique pour les clients en difficultés financières.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	98,7	(1,7)	97,0	58,0	(1,7)	56,3
Articles de conditionnement	42,7	(6,1)	36,6	37,4	(5,6)	31,8
Produits finis et semi-finis	308,7	(26,3)	282,4	307,4	(22,3)	285,0
Stocks	450,0	(34,0)	416,0	402,7	(29,6)	373,2

Une dépréciation de stocks de 8,3 millions d'euros a été constatée en 2021 suite à un problème qualité.

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif en 2021 et 2020.

Créances clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Créances non échues	262,6	232,6
Créances échues entre 0 et 90 jours	30,1	19,3
Créances échues depuis plus de 90 jours	19,8	27,0
Dépréciation	(12,7)	(10,3)
Créances clients	299,9	268,6

Le Groupe bénéficie de programmes de cession des créances clients sans recours en France et à l'international. Le montant des créances cédées s'élève 177,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (159,1 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'incidence de ces programmes sur la trésorerie du Groupe s'élève à 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (132,9 millions d'euros en 2020). Ces programmes ont représenté un coût de 2,0 millions d'euros en 2021 (1,5 millions d'euros en 2020).

Autres actifs

Les autres actifs se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Créances Etat et collectivités	69,6	2,5	67,1	46,7	2,7	44,0
Charges constatées d'avance	28,5		28,5	14,4		14,4
Avances et acomptes versés sur commandes	37,0		37,0	41,0		41,0
Fonds de garantie - Factoring	27,3		27,3	25,7		25,7
Autres éléments	23,5	2,9	20,6	33,7	4,1	29,6
Autres actifs	186,0	5,4	180,6	161,5	6,9	154,7

Le Groupe a procédé à des cessions de créances fiscales sans recours en France à hauteur de 26,4 millions d'euros en 2021 (31,9 millions d'euros en 2020). L'encours des créances cédées s'élève à 102,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (112,3 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'incidence de ces cessions sur la trésorerie de la société s'élève à 95,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (107,3 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Dettes sociales	191,3	0,0	191,3	172,9	0,0	172,9
Dettes fiscales	33,8	0,0	33,8	21,7	0,1	21,7
Produits constatés d'avance	75,4	16,4	59,0	67,3	14,5	52,8
Dettes sur immobilisations	47,8	0,1	47,7	33,7	0,6	33,1
Clients créditeurs	26,9		26,9	27,0		27,0
Autres éléments	7,5	0,8	6,7	9,5	0,5	9,0
Autres passifs	382,7	17,2	365,5	332,1	15,7	316,4

Les dettes sociales intègrent notamment les provisions congés payés, les provisions bonus, les dettes d'intéressement et de participation ainsi que les dettes auprès des organismes sociaux.

Les dettes fiscales sont principalement constituées de la TVA à payer.

Les produits constatés d'avance incluent 50,0 millions d'euros de provisions pour retour de produits au 31 décembre 2021 (47,2 millions d'euros au 31 décembre 2020).

6.4 Provisions

Principes comptables

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe établit un plan formalisé et que l'annonce a été réalisée.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en charges de personnel sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue selon la méthode des unités de crédit projetées consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). Les actifs de couverture des régimes sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et présentés en réduction des engagements. Le coût des services rendus est constaté en charges de personnel. La charge d'intérêt nette, calculée en appliquant le taux d'actualisation aux montant des engagements nets des actifs de couverture des régimes, est comptabilisée en résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Litiges et passifs éventuels

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges. La direction exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus et constitue une provision dès lors qu'elle s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou peu étayés, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2021
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	221,9	20,8	(46,0)	(7,6)	(3,7)	185,5
Part courante	10,0	(0,1)	(0,1)	0,0	(5,6)	4,1
Part non courante	212,0	21,0	(45,9)	(7,6)	1,9	181,4
Provisions pour restructurations	66,7	0,3	(32,7)	0,0	(2,3)	32,0
Part courante	28,7	0,1	(1,8)	0,0	(10,0)	17,0
Part non courante	38,0	0,1	(30,9)	0,0	7,8	15,0
Autres provisions pour risques et charges	19,2	16,7	(15,7)	0,0	0,2	20,4
Part courante	8,3	9,0	(6,6)	0,0	0,5	11,1
Part non courante	10,9	7,7	(9,1)	0,0	(0,2)	9,3
Total provision pour risques & charges	307,8	37,8	(94,4)	(7,6)	(5,7)	237,9
Part courante	47,0	9,0	(8,6)	0,0	(15,1)	32,3
Part non courante	260,8	28,8	(85,9)	(7,6)	9,4	205,6

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	253,3	18,4	(22,3)	13,1	(40,6)	221,9
Part courante	7,7	0,2	0,0	0,0	2,1	10,0
Part non courante	245,6	18,2	(22,3)	13,1	(42,6)	212,0
Provisions pour restructurations	65,7	33,2	(32,6)	0,0	0,4	66,7
Part courante	32,0	4,6	(15,7)		7,8	28,7
Part non courante	33,7	28,6	(16,9)		(7,4)	38,0
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	20,6	14,2	(14,5)	0,0	(1,0)	19,2
Part courante	4,2	11,2	(7,5)		0,4	8,3
Part non courante	16,4	2,9	(7,0)		(1,5)	10,9
Total provision pour risques & charges	339,6	65,8	(69,5)	13,1	(41,2)	307,8
Part courante	43,9	16,1	(23,2)	0,0	10,3	47,0
Part non courante	295,8	49,7	(46,2)	13,1	(51,5)	260,8

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

En France, l'ensemble des salariés bénéficient d'un régime d'indemnités de fin de carrière et d'un régime de gratifications d'ancienneté. Par ailleurs, les membres de la direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire qui a été fermé aux nouveaux entrants en juillet 2019 et dont les droits conditionnés à l'achèvement de la carrière au sein du Groupe ont été gelés en décembre 2019 conformément aux dispositions de la loi PACTE. Ils bénéficient en remplacement d'un nouveau régime de retraite supplémentaire dont les droits sont acquis et plafonnés. Les régimes d'indemnité de fin de carrière et de retraite supplémentaire sont partiellement financés par des contrats d'assurance.

Les salariés de certaines filiales internationales bénéficient de régimes de retraite à prestations définies. 78% des engagements à l'international concernent les filiales suisses qui offrent à leurs salariés un régime de retraite versé sous la forme d'un capital lors du départ à la retraite ou d'une rente viagère, avec réversion aux conjoints en cas de décès du bénéficiaire. Ce régime est couvert par un fonds de pension privé dont les modalités de placement sont soumises à des obligations légales.

Les engagements et les actifs de couverture ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(225,4)	(52,0)	(277,4)
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} janvier 2020 ⁽¹⁾				42,4		42,4
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture retraitée	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(183,0)	(52,0)	(235,0)
Coût des services	(18,1)	(2,3)	(20,4)	(15,5)	(2,5)	(17,9)
Modifications et réductions de régimes	1,5	0,5	2,0	11,1		11,1
Charge d'intérêt	(0,7)	(0,2)	(0,9)	(1,5)	(0,2)	(1,7)
Prestations payées	42,9	(1,5)	41,4	8,2	3,0	11,2
Ecart actuariels	2,4	2,3	4,7	(13,3)	0,1	(13,1)
Ecart de change et autres variations		(0,6)	(0,6)	0,2	(1,1)	(0,9)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(165,7)	(54,5)	(220,2)	(193,8)	(52,6)	(246,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs de régime à l'ouverture	0,1	37,5	37,6	0,1	37,3	37,3
Rendement attendu		0,0	0,0		0,0	0,0
Ecart actuariels	0,0	4,0	4,0	0,0	0,1	0,1
Contributions	7,4	1,9	9,3	3,6	1,2	4,8
Prestations payées	(6,0)	1,8	(4,2)	(3,6)	(2,1)	(5,8)
Ecart de change et autres variations		0,6	0,6		1,1	1,1
Actifs de régime à la clôture	1,5	45,9	47,4	0,1	37,5	37,6

La durée moyenne pondérée des engagements est de 13 ans pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et de gratifications d'ancienneté en France, 5 ans pour le régime de retraite supplémentaire en France et 16 ans pour les régimes de retraite en Suisse.

Les actifs de régimes en France sont exclusivement des contrats d'assurance. Un versement exceptionnel de 28,4 millions d'euros a été réalisé sur ces contrats en décembre 2021. Les actifs de régime en Suisse se répartissent en 34% d'actions, 41% d'obligations, 19% d'immobilier et 5% de contrats d'assurance.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Zone Euro	Suisse	Zone Euro	Suisse
Taux actualisation	0,95%	0,35%	0,40%	0,15%
Taux augmentation des salaires	1,90%	1,00%	1,80%	1,00%

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 13,6 millions d'euros.

Les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(225,4)	(52,0)	(277,4)
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} janvier 2020 ⁽²⁾				42,4		42,4
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture retraitée	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(183,0)	(52,0)	(235,0)
Coût des services	(18,1)	(2,3)	(20,4)	(15,5)	(2,5)	(17,9)
Modifications et réductions de régimes	1,5	0,5	2,0	11,1		11,1
Charge d'intérêt	(0,7)	(0,2)	(0,9)	(1,5)	(0,2)	(1,7)
Prestations payées	42,9	(1,5)	41,4	8,2	3,0	11,2
Ecart actuariels	2,4	2,3	4,7	(13,3)	0,1	(13,1)
Ecart de change et autres variations		(0,6)	(0,6)	0,2	(1,1)	(0,9)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(165,7)	(54,5)	(220,2)	(193,8)	(52,6)	(246,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration au 31 décembre 2021 intègrent notamment :

- Les provisions liées au plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019 pour 25,1 millions d'euros (51,1 millions d'euros au 31 décembre 2020).
- Les provisions liées aux plans de restructuration en France mis en place au cours des exercices antérieurs pour un montant de 6,4 millions d'euros (11,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Litiges et passifs éventuels

Il n'y a pas de litiges ni de passifs éventuels significatifs à date.

6.5 Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts de SICAV et d'OPCVM ainsi que des placements à court terme liquides présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois. Les placements en actions et les liquidités bloqués à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés en autres actifs. Les découverts bancaires sont présentés en dettes financières. Les parts de SICAV et d'OPCVM, qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat, sont valorisés au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains et pertes latents sont enregistrés dans le coût de l'endettement financier net en résultat financier.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont constatés en autres charges financières et étalées sur la durée de vie des emprunts. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentées en passifs financiers non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes à moyen et long terme, sont présentés en passifs financiers courants.

Dettes locatives sur contrat de location

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent des titres mis en équivalence, des titres de participation, des prêts et des créances financières.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont valorisées à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de la participation. Ils sont alors transférés en réserves de consolidation, sans incidence sur le résultat. Les dividendes reçus sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, le coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et les autres créances financières sont évalués au coût amorti et actualisé le cas échéant. Ils font l'objet d'une dépréciation dès qu'il existe indication de perte de valeur.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les dettes locatives sur contrats de location, les promesses d'achats à des actionnaires minoritaires ainsi que la garantie de liquidité octroyée au FCPE d'actionnariat salarié.

Le Groupe accorde, via une garantie émise par des banques de premier rang, un engagement de liquidité à hauteur des 50% des actifs détenus par le FCPE Actionnariat PIERRE FABRE conformément aux dispositions applicables en France aux FCPE investis en actions non cotées. L'engagement est valorisé à la clôture sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. déterminé par un expert indépendant. Les variations de l'engagement liées à la variation du prix de l'action sont comptabilisées en résultat financier. Celles liées à la variation du nombre d'actions sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque le Groupe consent des promesses d'achats fermes ou conditionnelles à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe est amené à contracter de instruments dérivés de change et de taux afin de couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures, les dettes et prêts financiers intragroupe et les investissements dans des entreprises étrangères. Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et le taux sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture.

Les instruments destinés à couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures sont évalués à leur juste valeur au bilan en contrepartie des autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la part efficace et en contrepartie du résultat financier pour la part inefficace. Lors de la réalisation des éléments couverts, les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en autres produits et charges d'exploitation.

Les instruments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales ainsi que les comptes courants intragroupe sont évalués à leur juste valeur au bilan par contrepartie du résultat. Les éléments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales sont réévalués jacent pour la part couverte en autres produits et charges d'exploitation pour la part efficace (comme le sous-jacent) et en résultat financier pour la part inefficace. Les éléments destinés à couvrir les comptes courants intragroupes sont intégralement comptabilisés en résultat financier (comme le sous-jacent).

Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture de l'investissement net dans une entreprise étrangère, la part change de l'instrument est comptabilisée en réserve conversion dans les capitaux propres.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont directement enregistrées en résultat financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Trésorerie	410,9	281,3
Equivalents de trésorerie	186,1	249,9
Dépréciation	(2,1)	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	594,8	531,3

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des avoirs essentiellement constitués dans la devise euro pour un montant de 532,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit 90% (464,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 87%).

Le Groupe a déprécié les comptes bancaires au Liban à hauteur de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2021 compte tenu des faibles perspectives de recouvrabilité ou d'utilisation de ces fonds à moyen terme.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	36,3	(0,5)	36,8	
Euro PP	44,9	(0,0)	45,0	
Neu CP	50,0	50,0		
Crédit-bail et location-financements	20,6	5,7	12,2	2,7
Autres Emprunts	2,6	1,2	1,2	0,1
Découverts bancaires	32,1	32,1		
Emprunts & dettes financières	186,5	88,5	95,2	2,8
Emprunts & dettes à taux fixe	50,1	1,7	48,2	0,2
Emprunts & dettes à taux variable	137,5	86,7	48,1	2,7
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,1)	0,2	(1,2)	(0,0)

⁽¹⁾ Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	
Neu CP	50,0	50,0		
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	16,5	4,1
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	
Découverts bancaires	31,0	31,0		
Emprunts & dettes financières	150,7	86,9	59,8	4,1
Emprunts & dettes à taux fixe	49,5	1,3	48,1	0,1
Emprunts & dettes à taux variable	102,9	85,2	13,5	4,1
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,6)	0,3	(1,9)	(0,1)

⁽¹⁾ Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

La dette financière brute, hors valeur de marché des instruments dérivés, est libellée en euros à hauteur de 185,4 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit 99% (147,0 millions d'euros en 2020, soit 96%).

Les lignes de crédit s'élèvent à 641,7 millions d'euros dont 486,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2021 (645,5 millions d'euros dont 524,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020).

Les échéances des lignes de crédit confirmées non utilisées au 31 décembre 2021 sont toutes à plus d'un an.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter le covenant de dette financière nette sur EBITDA tels que définis dans les conventions bancaires. Le niveau actuel de ce covenant respecte le seuil maximum contractuel.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Titres mis en équivalence	2,9	2,9	0,0	3,0	3,0	0,0
Titres ne donnant pas le contrôle	14,7	14,7	0,0	3,0	3,0	0,0
Prêts & comptes courant de trésorerie	2,3	0,0	2,2	2,7	0,1	2,6
Dépôts et cautionnements versés	8,0	8,0	0,0	7,1	7,1	0,0
Instruments financiers	9,5	7,8	1,7	8,7	7,2	1,5
Autres éléments	7,4	0,4	7,1	0,4	0,4	(0,0)
Autres actifs financiers	44,9	33,8	11,0	24,9	20,8	4,1

En 2021, la variation des titres ne donnant pas le contrôle résulte de différentes prises de participation minoritaires dans des sociétés ou des fonds par PIERRE FABRE INVEST, dont 7,8 millions d'euros de participation dans une biotech américaine. En 2020, lors de la cession de la marque GALENIC à YATSEN, le Groupe avait reçu 10% des titres YALENIC, filiale singapourienne de YATSEN en charge de la commercialisation et de la distribution des produits GALENIC à travers le monde, valorisés à 2 millions d'euros.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Engagement de liquidité FCPE	114,5	0,0	114,5	101,4	0,0	101,4
Promesse d'achats aux actionnaires minoritaires	30,9	30,9	0,0	16,0	16,0	0,0
Instruments financiers	3,8	0,0	3,8	1,8	0,0	1,8
Avances remboursables	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres passifs financiers	149,2	30,9	118,3	119,2	16,0	103,2

L'engagement de liquidité accordé au FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est valorisé à 114,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (101,4 millions d'euros au 31 décembre 2020) sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. établi à 102,03 euros (92,46 euros en 2020).

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés s'établit ainsi au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021						Au 31 décembre 2020					
	Actif	dont		Passif	dont		Actif	dont		Passif	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Instruments de couverture des risques de change	8,6	7,1	1,5	3,4	0,0	3,4	8,7	7,2	1,5	1,4	0,0	1,4
Instruments dérivés non qualifiés	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3
Instruments dérivés de change	8,8	7,1	1,7	3,7	0,0	3,7	8,7	7,2	1,5	1,7	0,0	1,7
Instruments dérivés de taux	0,7	0,7	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Instruments dérivés courants et non courants	9,5	7,8	1,7	3,8	0,0	3,8	8,7	7,2	1,5	1,8	0,0	1,8

Les valorisations des instruments dérivés ont été établies par un expert indépendant et rapprochées des justes valeurs fournies par les contreparties, sans que des écarts significatifs n'aient été identifiés.

La part inefficace des couvertures de change a représenté une charge financière de -1,6 millions d'euros en 2021 (-1,9 millions d'euros en 2020).

Endettement financier net

L'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Crédit syndiqué	36,3	(0,5)	36,8	(2,2)	(0,5)	(1,7)
Euro PP	44,9	(0,0)	45,0	44,9	(0,0)	44,9
Neu CP	50,0	50,0		50,0	50,0	
Crédit-bail et location-financements	20,6	5,7	14,9	26,0	5,5	20,6
Autres Emprunts	2,6	1,2	1,3	0,9	0,9	0,0
Découverts bancaires	32,1	32,1		31,0	31,0	
Valeur de marché des instruments financiers (passif)	3,8	3,8		1,8	1,8	0,0
Dettes financières brutes	190,3	92,4	98,0	152,5	88,7	63,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(594,8)	(594,8)		(531,3)	(531,3)	
Comptes courants de trésorerie	(2,2)	(2,2)		(2,6)	(2,6)	
Valeur de marché des instruments financiers (actif)	(9,5)	(1,7)	(7,8)	(8,7)		(8,7)
Autres actifs financiers	(11,8)	(4,0)	(7,8)	(11,3)	(2,6)	(8,7)
Dettes financières nettes - hors dettes locatives	(416,3)	(506,4)	90,2	(390,0)	(445,2)	55,1
Dettes locatives sur contrats de location simples	123,8	28,1	95,7	123,0	31,4	91,7
Dettes financières nettes - y compris dettes locatives	(292,5)	(478,3)	185,9	(267,0)	(413,8)	146,8

Gestion des risques de marché

La gestion des risques de marché est centralisée et assurée par une équipe de trésorerie spécialisée au sein de la direction financière du Groupe. Les stratégies de financement, de placement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par cette équipe et revues régulièrement par la Direction générale.

▪ Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de non-paiement des créances par les clients. Ce risque est suivi au niveau du Groupe mais également dans chaque filiale au moyen de procédures structurées qui sont appliquées pour éviter les impayés. Une partie des encours des sociétés françaises est sécurisée par un contrat d'assurance-crédit, par le recours au crédit documentaire export et par des garanties bancaires internationales. Ce programme d'assurance-crédit est également déployé au sein de certaines filiales internationales. Les risques majeurs auxquels est confronté le Groupe concernent la clientèle publique et les hôpitaux dans le sud de l'Europe et au Moyen-Orient ainsi que les distributeurs privés situés dans certains pays.

A chaque clôture, le Groupe évalue le risque de crédit sur ses créances clients non échues (voir note 6.3).

▪ Risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe PIERRE FABRE est centralisée. Les besoins de financement des filiales sont financés par PIERRE FABRE S.A. ou font l'objet de contrats de prêts consentis par PIERRE FABRE MEDICAMENT et/ou PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE pour les besoins de financement à moyen et long terme. L'essentiel des excédents de trésorerie de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de PIERRE FABRE S.A. Cette gestion intragroupe des excédents de trésorerie et des besoins de financement est effectuée à des conditions de marché.

L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et veille à la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de ressources financières disponibles compatible avec la taille et les échéances de sa dette.

- ***Risque de taux d'intérêt***

L'exposition au risque de taux du Groupe résulte des dettes externes à taux variable, dont les flux d'intérêts payés sont exposés principalement à la variation de l'EURIBOR 3 mois ainsi que de la dette interne entre la société LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL et PIERRE FABRE S.A. Afin de limiter son exposition, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt qui modifient la répartition taux fixe / taux variable de sa dette sur un horizon moyen terme.

- ***Risques de change***

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires provienne de pays où l'Euro est la monnaie fonctionnelle, celui-ci est partiellement impacté par les fluctuations des devises étrangères, notamment par le biais de la facturation dans ces monnaies par les entités opérationnelles françaises de prestations, principalement produits finis. Cette exposition brute n'étant que partiellement compensée par des dépenses que le Groupe peut être amené à engager, en devises étrangères, le résultat opérationnel peut ainsi être impacté par la fluctuation des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change au titre des expositions, en particulier sur le Dollar américain, le Renminbi chinois, le Zloty polonais et le Peso mexicain. La centralisation de trésorerie et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de dettes ou de créances financières libellées en devises, autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse).

L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative à la centralisation de trésorerie, qui concerne principalement la société PIERRE FABRE S.A., fait l'objet d'une politique de couverture. L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative aux besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro, qui concerne principalement les sociétés PIERRE FABRE MEDICAMENT et PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, ne fait pas l'objet d'une politique de couverture.

- ***Risques de contrepartie***

Les opérations de financement et de placement de trésorerie sont contractées auprès de contreparties bancaires de premier rang. Les instruments dérivés en portefeuille au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 ont été négociés avec des banques de premier rang.

6.6 Actifs et passifs d'impôts

Principes comptables

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions, en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs enregistrés au bilan se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Impôts Différés actifs	Impôts Différés passifs	Impôts Différés actifs ⁽¹⁾	Impôts Différés passifs
Différences temporaires	70,5	(9,4)	73,4	(4,4)
Reports fiscaux déficitaires	9,0		11,6	
Total Impôts différés nets	79,5	(9,4)	85,0	(4,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Les impôts différés sur différences temporaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Provision pour retraites et autres avantages à long terme	43,1	51,8
Elimination des marges internes	35,0	31,3
Elimination des provisions règlementées et amortissements dérogatoires	(49,3)	(52,3)
Provision pour plan de départs anticipés à la retraite et restructurations	7,1	16,8
Autres éléments	25,2	21,3
Total Impôts différés sur différences temporaires	61,1	68,9

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Les reports déficitaires dont dispose le Groupe s'élèvent à 122,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (144,2 millions d'euros au 31 décembre 2020). Le Groupe a reconnu des impôts différés actifs à hauteur de 7,9 millions d'euros sur des déficits aux Etats-Unis et au Brésil en 2021 (4,0 millions aux Etats-Unis en 2020), l'horizon d'utilisation de ces déficits dans ces pays étant respectivement de 5 et 2 ans. 91,1 millions d'euros de déficits restent non reconnus au 31 décembre 2021 (98,3 millions d'euros au 31 décembre 2020), notamment aux Etats-Unis et au Japon, dans la mesure où leur récupération est jugée peu probable à horizon de temps raisonnable.

7. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Cautions et garanties données	101,5	99,0
Engagements liés aux contrats de licence ⁽¹⁾	117,7	23,8
Total des engagements nets	219,2	122,8

⁽¹⁾ Les engagements liés aux contrats de licences incluent les engagements liés aux travaux de recherche et développement ainsi que les paiements d'étapes conditionnelles liés aux projets de développement en cours. Cela n'inclut pas les paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de vente une fois le produit commercialisé.

8. Parties liées

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des principaux dirigeants.

Rémunérations et autres avantages des principaux dirigeants

La rémunération (hors charges sociales) des membres du comité de direction du Groupe s'élève en 2021 à 4,5 millions d'euros (4,4 millions d'euros versés en 2020) composés de salaires fixes, primes d'objectifs et autres éléments de rémunérations diverses.

Par ailleurs, le coût des régimes de retraites à prestations définies envers les membres du comité de direction du Groupe s'élève à 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (1,7 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Transactions avec les parties liées

Les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale et concernant :

- Des dons auprès de fondations représentant à hauteur de 1,5 millions d'euros en 2021 (1,9 millions d'euros en 2020).
- Des locations auprès de diverses sociétés civiles immobilières à hauteur de 0,4 million d'euros en 2021 (0,4 million d'euros en 2020).

9. Évènements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine qui pourrait provoquer des difficultés à continuer à servir ces territoires. La situation du Groupe à la date d'arrêté des comptes est la suivante :

- Le groupe détient une filiale en Russie avec 190 employés dont le chiffre d'affaires prévisionnel 2022 est de l'ordre de 35 millions d'euros, et exporte des produits en Ukraine pour une valeur de l'ordre de 5 millions d'euros par an (soit un total de 1,4% du CA total du Groupe) ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement les produits pharmaceutiques et cosmétiques ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement un de nos partenaires (russe et biélorusse) ;
- Aucune sanction ne vise directement un partenaire bancaire du Groupe ou de nos partenaires ;
- Aucune livraison n'a été suspendue.

L'évolution de la situation est imprévisible à date.



Pierre Fabre

**Rapport d'activité de la société
PIERRE FABRE S.A. à destination du Conseil
d'administration**

31 décembre 2021

Sommaire

1.	BASES DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.1	DOCUMENTS ETABLIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.2	REFERENTIEL DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	4
2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	5
2.1	COVID-19	5
2.2	CYBERATTAQUE	5
2.3	PARTENARIAT AVEC ATARA BIOTHERAPEUTICS	5
2.4	FERMETURE TEMPORAIRE DU SITE DE MURET	6
2.5	FAITS MARQUANTS CONCERNANT LA MARCHÉ DES AFFAIRES	6
3.	COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE	9
3.1	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE	9
3.2	COMMENTAIRES SUR LE BILAN DE LA SOCIETE	10
3.3	OBLIGATION LEGALE EN MATIERE DE DELAI DE PAIEMENT PAR LA SOCIETE PFSA	11
4.	COMMENTAIRES DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE	12
4.1	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE	12
4.2	COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE L'EXERCICE ET LE BILAN CONSOLIDE DU GROUPE	13
4.3	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14
5.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	15
6.	RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	16
6.1	POLITIQUE RSE DU GROUPE	16
6.2	EVALUATION DE LA DEMARCHE RSE	16
6.3	CHANTIERS GREEN MISSION PRIORITAIRES.....	17
6.4	DECLARATION PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE	18
7.	PLAN DE VIGILANCE	19
7.1	CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET ENJEUX DU PLAN DE VIGILANCE.....	19
7.2	SUIVI, EVALUATION DES MESURES DE PREVENTION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	20
7.3	MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS.....	21
8.	ACTIONNARIAT, FILIALES ET PARTICIPATIONS	23
8.1	ACTIONNARIAT ET AUTOCONTROLE AU 31 DECEMBRE 2021	23
8.2	ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	23
8.3	PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE.....	23
8.4	RESULTAT ET AFFECTATION DU RESULTAT NET	24
9.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	27
9.1	CONVENTIONS REGLEMENTEES NOUVELLES	27
9.2	REEXAMEN DES CONVENTIONS POURSUIVIES EN 2021	27
10.	ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE.....	28
10.1	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CENSEUR	28
10.2	MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	29
10.3	JETONS DE PRESENCE	29
10.4	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS	29

11.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	30
11.1	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES EN 2021	30
11.2	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE	36
11.3	DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	36
11.4	PRETS DE MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRES ACCESSOIRE, A DES MICROENTREPRISES, DES PME OU A DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMEDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ECONOMIQUES	36

1. Bases de présentation des documents établis par le Conseil d'administration

1.1 Documents établis par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes annuels de la société PIERRE FABRE S.A. (la 'Société') ainsi que les comptes consolidés de la Société et de ses filiales (le 'Groupe') au 31 décembre 2021 lors de sa séance du 7 mars 2022 et a établi le présent rapport de gestion.

Les comptes annuels et consolidés ainsi que le présent rapport de gestion ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra le 11 mai 2022.

1.2 Référentiel de présentation des états financiers

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis. Les titres de participation des sociétés contrôlées sont présentés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2021. Le Groupe a modifié les modalités d'évaluation des engagements de retraite suite à la décision d'agenda de l'IFRIC d'avril 2021. L'impact du changement de méthode a été comptabilisé rétrospectivement en capitaux propres au 1^{er} janvier 2020.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures des gouvernements pour lutter contre celle-ci avaient fortement perturbé les opérations du Groupe en 2020 (baisse d'activité, réduction de la capacité de production et retards de certains essais cliniques). Le Groupe avait toutefois réussi à maintenir son résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies et à la réalisation d'opérations de cession. L'accès à la liquidité avait été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué ainsi qu'au programme de cession des créances.

Malgré la poursuite de la pandémie et ses impacts sur l'activité commerciale et industrielle, l'exercice 2021 marque un retour à la croissance pour le Groupe, une bonne performance opérationnelle et l'amélioration continue de l'endettement financier net.

2.2 Cyberattaque

Le 31 mars 2021, le Groupe a été victime d'une cyberattaque. Par précaution, et conformément au plan de gestion des risques, les systèmes d'information ont été immédiatement mis en veille pour empêcher toute propagation du virus. Cela a conduit à l'arrêt d'une partie des activités du Groupe pendant plusieurs semaines. L'activité des systèmes d'information a été rétablie grâce aux mesures de remédiation mises en œuvre.

Le Groupe, accompagné d'experts en cyber sécurité, poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions pour renforcer et améliorer la résilience de ses systèmes d'information. Ces actions concernent entre autres les systèmes comptables dont l'intégrité n'a pas été affectée.

Les coûts de la cyberattaque ont été comptabilisés en autres produits et charges non courants à hauteur de 10,1 millions d'euros. Les impacts sur le chiffre d'affaires du Groupe ont été limités. Les expertises diligentées par les assureurs du Groupe sont en cours. Un premier acompte de 0,8 millions d'euros net de franchise a été perçu fin 2021. Le Groupe pourrait percevoir des remboursements complémentaires en 2022 dont le montant reste incertain à ce jour. En conséquence, aucune indemnité d'assurance à recevoir n'a été reconnue dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.3 Partenariat avec Atara Biotherapeutics

Le 2 octobre 2021, Pierre Fabre et Atara Biotherapeutics ont signé un accord de commercialisation exclusif pour le tabelecleucel (tab-cel®) en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres marchés émergents pour les cancers associés au virus Epstein-Barr (EBV). Atara conservera tous les droits sur tab-cel® dans d'autres marchés majeurs, dont l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine. En vertu de l'accord, Pierre Fabre a versé un paiement initial de 45 millions de dollars (38,9 millions d'euros). Le Groupe versera jusqu'à environ 320 millions de dollars en paiements d'étape supplémentaires, qu'ils soient réglementaires ou commerciaux, ainsi que des royalties sur le chiffre d'affaires d'un niveau significatif.

2.4 Fermeture temporaire du site de Muret

Le site de distribution de Muret 2 dont le Groupe est locataire et qui est exploité par un prestataire externe a dû cesser son activité par précaution début décembre suite à l'apparition de fissures en divers endroits du bâtiment principal. Ce dernier a pu être consolidé et sécurisé en quelques jours, puis rouvert en toute sécurité. Des procédures et expertises sont en cours, sans impact financier significatif attendu pour le Groupe.

2.5 Faits marquants concernant la marche des affaires

Les revenus du Groupe s'établissent à 2 458,5 millions d'euros en 2021 en progression de 8,3% (10,7% à périmètre constant). L'année, encore marquée par la pandémie mondiale de Covid-19, a connu une forte progression de l'Oncologie Innovante (+101,2 millions d'euros). La plupart des marques et franchises sont en croissance par rapport à 2020, à l'exception de l'Oncologie Mature, Healthcare et Naturactive (respectivement -22,4 millions d'euros, -6,6 millions d'euros et -2,2 millions d'euros).

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 200,5 millions d'euros en 2021 contre 178,4 millions d'euros en 2020. La progression de ce résultat s'explique par l'augmentation de la marge brute de 166,5 millions d'euros résultant d'une meilleure performance opérationnelle, notamment à l'international, partiellement compensée par plusieurs événements défavorables (cyberattaque, problèmes qualité) ou non prévus (transfert des activités de Châteaurenard) ayant engendré des surcoûts.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 131,4 millions d'euros (contre 103,8 millions d'euros en 2020), en progression de 27,6 millions d'euros.

En 2021, le Groupe a continué d'améliorer son endettement financier net hors dettes locatives qui aboutit à un excédent de trésorerie de 416,3 millions d'euros au 31 décembre (+390,0 millions d'euros à fin 2020). Une grande partie de la capacité d'autofinancement a été utilisée pour des investissements et prises de participation d'avenir : extension des droits de commercialisation de Nerlynx en Chine, accord de commercialisation avec la société Atara Biotherapeutics et prise de participation dans la société Ladrôme. Le Groupe a poursuivi son programme de cession de créances commerciales, bénéficiant d'un financement de 149,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (132,9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

2.5.1 Faits marquants concernant les principales activités

Les commentaires ci-dessous, ainsi que l'analyse par franchise et zone géographique sont basés sur l'évolution des revenus en gestion. Ces données présentent des écarts de méthodes non significatifs avec les produits des activités ordinaires présentés en note 4.1.

Segment Dermo-Cosmétique et Personal Care (DCPC)

Les revenus du segment Dermo-Cosmétique et Personal Care s'élèvent en 2021 à 1 333,9 millions d'euros, en croissance de 11% par rapport à 2020, à périmètre constant

En 2021, le marché mondial dermo-cosmétique a progressé de 8,7% ; les revenus de nos marques de +11%. Comparé à 2020, les revenus des principaux pays européens retrouvent le chemin de la croissance (+4,7% en France, +5,3% en Espagne, +6,7% en Italie et +1,5% en Allemagne). Hors Europe, la Chine continue d'affirmer son leadership sur le marché asiatique. Nos activités ont connu en 2021 une croissance de 14,0% à taux courant à 178,3 millions d'euros.

Au global des marques dermo-cosmétiques et tous territoires confondus, le commerce digital poursuit sa progression pour atteindre 246,5 millions d’euros en 2021 (en hausse de 23,4% par rapport à 2020), correspondant à 18,5% des revenus totaux (contre 16,5% en 2020 et 8,4% en 2019).

Segment Medical Care (MC)

Le segment Medical Care réalise en 2021 et pour la première fois des revenus supérieurs au milliard d’euros à 1 087,3 millions en progression de 10,5% par rapport à 2020. Cette croissance est globalement tirée par le portefeuille d’Oncologie Innovante (+101,2 millions d’euros) et la Dermatologie Médicale (+24,1 millions d’euros).

La croissance de l’Oncologie Innovante est tirée par BRAFTOVI MEKTOVI utilisé pour le traitement du mélanome et du cancer colorectal depuis 2018, et NERLYNX adjuvant utilisé dans le traitement du cancer du sein depuis 2019. Le portefeuille Pharma Care qui intègre l’ensemble des produits matures (Primary Care, Healthcare, Oncologie Mature) montre un recul du fait principalement de baisses de prix obligatoires sur certains produits remboursés, d’arrêts de commercialisation (fins de contrats ou rationalisations) et de compétition en Oncologie Mature (génériques de NAVELBINE oral et compétiteurs dans le cancer de la vessie). Les revenus du portefeuille de Dermatologie Médicale sont en croissance après une première année pleine du produit TOLAK (kératose actinique) dans certains pays, confirmant les résultats encourageants envisagés.

La France, première filiale du segment Medical Care, ressort en progression par rapport à 2020. La croissance d’activité de la zone DACH (Allemagne, Autriche et Suisse) continue d’être soutenue, tirée par les produits BRAFTOVI MEKTOVI et NERLYNX. Les autres principaux pays européens (Espagne et Italie) sont eux aussi en croissance. Quant à la Chine, elle marque une croissance sur le portefeuille d’Oncologie Mature mais surtout les premiers revenus pour le produit NERLYNX.

Autres activités

Les revenus issus des activités de sous-traitance industrielle et des sociétés hors cœur de métier s’élèvent à 31,8 millions d’euros en retrait de -33,4 millions d’euros lié à la cession du site de Pau et de l’unité de fabrication de Saint Julien-en-Genevois fin 2020.

2.5.2 Faits marquants en termes de recherche et développement

Le Groupe a consacré 116,6 millions d’euros à la recherche et développement en 2021, soit une hausse de 7% par rapport à 2020 (109,1 millions d’euros après proforma de l’année de référence 2020). 61,7 millions d’euros ont été alloués à la recherche et au développement des activités pharmaceutiques (principalement en Oncologie Innovante) et 54,9 millions d’euros aux activités Dermo-cosmétiques.

2.5.3 Faits marquants en termes de financement

Crédit syndiqué

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit syndiqué de 500,0 millions d'euros dont 100,0 millions d'euros dédiés aux projets de croissance externe du Groupe. Ce crédit est assorti d'un mécanisme de verdissement de bonus/malus basé sur la réduction d'émission de CO² et l'indicateur Green Impact Index en adéquation avec les engagements de la GREEN MISSION PIERRE FABRE.

Le crédit syndiqué est utilisé à hauteur de 88,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (50,0 millions au 31 décembre 2020), dont 38,0 millions en lien avec l'acquisition d'une licence en Oncologie Innovante.

Les objectifs 2020 de réduction d'émission de CO² et l'indicateur Green Impact Index ont été validés par le pool bancaire lors de l'exercice 2021, permettant l'activation du mécanisme de bonus.

Cession des créances commerciales sans recours

Le Groupe bénéficie de programmes de cession des créances clients sans recours en France et à l'international. L'incidence de ces programmes sur la trésorerie du Groupe s'élève à 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (132,9 millions d'euros en 2020). Ces programmes ont représenté un coût de 2,0 millions d'euros en 2021 (1,5 millions d'euros en 2020).

Cession des créances de crédit impôt recherche

Le Groupe a procédé à des cessions de créances fiscales sans recours en France à hauteur de 26,4 millions d'euros en 2021 (31,9 millions d'euros en 2020). L'encours des créances cédées s'élève à 102,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (112,3 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'incidence de ces cessions sur la trésorerie de la société s'élève à 95,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (107,3 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Financement des régimes de retraite

Fin 2021, le Groupe a versé 28,4 millions sur des contrats d'assurance en vue de préfinancer une partie des engagements relatifs aux régimes d'indemnités de fin de carrière et de retraite supplémentaire en France.

3. Commentaires des comptes annuels de la société

La société PIERRE FABRE S.A. a pour objet la détention des participations du Groupe, la fourniture de prestations d'assistance générale et technique auprès de ses filiales, et la centralisation des activités de financement du Groupe.

3.1 Commentaires sur l'activité et les résultats de la Société

Le chiffre d'affaires s'établit à 273,8 millions d'euros en 2021 contre 209,9 millions d'euros, soit une hausse de 63,9 millions d'euros. Il est constitué de prestations d'assistance générale et technique à hauteur de 259,7 millions d'euros (195,2 millions d'euros en 2020) et de diverses refacturations englobant des loyers et des frais engagés pour le compte de filiales pour 14,1 millions d'euros (14,7 millions d'euros en 2020).

La production immobilisée s'établit à 19,8 millions d'euros en 2021 contre 21,1 millions d'euros en 2020. Elle résulte de l'activation de coûts de développement sur des projets informatiques.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 330,2 millions d'euros en 2021 (256,5 millions d'euros en 2020). Elles incluent notamment des achats et charges externes pour 147,2 millions d'euros (121,9 millions d'euros en 2020) et des charges de personnel pour 113,3 millions d'euros (86,1 millions d'euros en 2020). La hausse des effectifs entre 2020 et 2021 (+222 personnes) et des charges de personnel résultent de transferts de salariés opérés au sein du Groupe début 2021.

Le résultat d'exploitation s'établit à 14,8 millions d'euros en 2021 contre 5,6 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 9,2 millions d'euros. La gestion des opérations de couverture réalisées pour le compte des filiales dans le cadre de leurs opérations commerciales a généré une perte de change nette de -5,5 millions d'euros en 2021 (-4,3 millions d'euros en 2020).

Le résultat financier s'élève à 187,6 millions d'euros, en amélioration de 86,2 millions d'euros par rapport à 2020. Il inclut notamment 139,1 millions de dividendes (7,3 millions d'euros en 2020) dont 133,2 millions d'euros reçus de PIERRE FABRE DERMO COSMETIQUE. La variation des titres mis en équivalence a conduit à une reprise de provision de 53,5 millions d'euros en 2021 (98,4 millions d'euros en 2020).

En 2021, le résultat exceptionnel se traduit par une perte de -41,1 millions d'euros qui incluent le versement de primes sur des contrats d'assurance en couverture des régimes de retraite pour 28,3 millions d'euros ainsi que les coûts de la cyberattaque pour -10,1 millions d'euros. En 2020, le résultat exceptionnel représentait une perte de -11,1 millions d'euros imputable à la dotation aux amortissements dérogatoires pour -5,0 millions d'euros et à un complément de provision de -4,4 millions d'euros sur le plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019.

PIERRE FABRE S.A. a enregistré au cours de l'exercice, en tant que société mère de l'intégration fiscale, un produit d'impôt de 17,2 millions d'euros (18,6 millions d'euros en 2020).

Le résultat net ressort à 176,0 millions d'euros, en hausse de 63,3 millions d'euros par rapport à 2020.

3.2 Commentaires sur le bilan de la Société

Les immobilisations incorporelles et corporelles restent stables par rapport à l'exercice précédent à respectivement 99,9 et 17,1 millions d'euros (96,6 et 14,5 millions d'euros en 2020).

Les immobilisations financières s'établissent à 937,4 millions d'euros. La hausse de 112,8 millions d'euros par rapport à 2020 résulte de la reprise de provision de 53,5 millions d'euros sur les titres mis en équivalence, de l'entrée de PIERRE FABRE INVEST dans les titres mis en équivalence pour 18,0 millions d'euros et d'un prêt de 38,0 millions d'euros octroyé à PIERRE FABRE MEDICAMENT dans le cadre de l'acquisition d'une licence en Oncologie Innovante.

La hausse de l'actif circulant de 71,3 millions d'euros résulte principalement de l'augmentation des comptes clients pour 42,5 millions d'euros et des disponibilités pour 132,8 millions d'euros, partiellement compensée par la baisse des valeurs mobilières de placement pour -60,0 millions d'euros (non-renouvellement de comptes à terme arrivés à échéance) et des comptes courants avec les filiales pour -58,1 millions d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 262,4 millions d'euros au 31 décembre 2021, en hausse de 165,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le résultat net de l'exercice pour 176,0 millions d'euros et le versement des dividendes pour -11,8 millions d'euros.

Les provisions pour risques et charges, stables à 13,0 millions d'euros, incluent 6,6 millions d'euros provisions pour pertes latentes sur les instruments de couverture de change (3,4 millions d'euros au 31 décembre 2020) et 3,7 millions d'euros de provisions relatives au plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019 (7,9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 139,7 millions au 31 décembre 2021 contre 102,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ils incluent un emprunt obligataire Euro PP pour 45,0 millions d'euros et des NEU CP (*Negotiable European Commercial Paper*) pour 50,0 millions d'euros au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021. Ils incluent également au 31 décembre 2021 un tirage de 38,0 millions d'euros sur le crédit syndiqué réalisé en vue à financer l'acquisition d'une licence en Oncologie Innovante. Au 31 décembre 2021, la Société dispose d'une ligne de crédit syndiquée non utilisée de 412,0 millions et de lignes court terme bilatérales pour 64,2 millions d'euros.

Les dettes financières auprès des parties liées d'un montant de 393,9 millions d'euros (434,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) incluent des avances financières des filiales via la centrale de trésorerie pour 292,5 millions d'euros (333,5 millions d'euros au 31 décembre 2020) et un emprunt à échéance décembre 2022 de 101,4 millions d'euros auprès de Financière de la Michonne (sans changement par rapport à 2020).

Les autres dettes s'établissent à 177,5 millions d'euros, en hausse de 30,5 millions d'euros par rapport à 2020, dont 18,7 millions d'euros imputable aux comptes fournisseurs (hausse des dépenses sur la fin d'année).

3.3 Obligation légale en matière de délai de paiement par la société PFSA

Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous le solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs et le solde des créances de la Société à l'égard de ses clients.

Solde des dettes à l'égard des fournisseurs (données en milliers d'euros) :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1462	191	61	30	321	603
Montant total des factures concernées en TTC (k€)	19 842	1 891	531	-179	3 321	5 564
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	10,6%	1,0%	0,3%	-0,1%	1,8%	3,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels dans la limite des délais légaux.					

Solde des créances à l'égard de ses clients (données en milliers d'euros) :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	47	6	5	2	106	119
Montant total des factures concernées en TTC (k€)	117 975	315	1 660	-13	252	2 214
Pourcentage du chiffre d'affaire TTC de l'exercice	36,3%	0,1%	0,5%	0,0%	0,1%	0,7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels dans la limite des délais légaux.					

4. Commentaires des comptes consolidés du Groupe

4.1 Commentaires sur l'activité et les résultats consolidés du Groupe

Les produits des activités ordinaires du Groupe s'élèvent à 2 458,5 millions d'euros en 2021 contre 2 269,3 millions d'euros en 2020, soit une hausse de 8,3% (cf. note 2.4 pour plus de détails) et 10,7% à périmètre constant.

Les autres charges externes sont passés de 919,6 millions d'euros en 2020 à 1 050,1 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 130,5 millions d'euros. Cette dernière résulte notamment de l'augmentation post Covid-19 des dépenses marketing pour 67,3 millions d'euros et des études R&D pour 23,9 millions d'euros ainsi que de l'accroissement des redevances en Oncologie Innovante pour 37,0 millions d'euros.

Les charges de personnel ont baissé de -5,7 millions d'euros, passant de 764,0 millions d'euros en 2020 à 758,3 millions d'euros à fin 2021. Cette baisse est en ligne avec la baisse des effectifs de 10 291 salariés en 2020 à 9 781 salariés en 2021.

Les impôts et taxes ont baissé de -6,1 millions d'euros pour s'établir à 34,4 millions d'euros en 2021. Cette évolution s'explique par la réduction de 50% de certains impôts de production en France (taxe foncière et CFE) en 2021 ayant représenté une économie de 6,4 millions d'euros pour le Groupe.

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à 43,8 millions d'euros en 2021 (dont 27,7 millions d'euros de crédit impôt recherche) contre 50,1 millions d'euros en 2020 (dont 28,1 millions d'euros de crédit impôt recherche). La baisse de -6,3 millions d'euros entre les deux exercices résultent notamment des subventions d'exploitation qui incluaient l'année dernière 7,6 millions d'euros (1,3 million d'euros cette année) d'indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les variations des amortissements, provisions et dépréciations restent globalement stables à 132,6 millions d'euros en 2021 contre 136,0 millions d'euros en 2020. A noter toutefois une hausse des amortissements des immobilisations incorporelles de 7,3 millions d'euros liée aux licences compensée par une baisse de -13,5 millions d'euros des amortissements des immobilisations corporelles suite à la cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois ainsi qu'à la cession bail du site de Langlade.

Les autres produits et charges non courants représentent une perte nette de -26,4 millions d'euros en 2021 contre une perte nette de -2,0 millions d'euros en 2020. En 2021, ils incluent -10,8 millions d'euros de coûts de restructuration (plans de départs et de réorganisation en France et à l'international), -6,5 millions d'euros de pertes de valeur sur des actifs liées à la fermeture de sites ainsi que les coûts de la cyberattaque pour -10,1 millions d'euros. En 2020, ils incluaient -35,8 millions d'euros de coûts de restructuration (dont -19,8 millions d'euros de complément de provision sur le plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019), une plus-value nette de 25,8 millions d'euros sur les opérations de cession (marques GALENIC et ELANCYL, filiales en Argentine, site de Pau et unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois), -3,0 millions d'euros de pertes de valeur sur des actifs liées à la fermeture d'un site et une indemnité de 9,5 millions d'euros perçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux.

Le résultat opérationnel s'établit à 200,5 millions d'euros en 2021 (8,2% des produits des activités ordinaires) contre 178,4 millions d'euros en 2020 (contre 7,7% en 2020), soit une hausse de 22,1 millions d'euros.

Le résultat financier représente une charge de -20,8 millions d'euros en 2021 (-24,6 millions d'euros en 2020). Le coût de l'endettement financier net s'élève à -3,3 millions d'euros en 2021 (-10,2 millions d'euros en 2020). En 2021, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 103,8 millions d'euros (contre 153,6 millions d'euros en 2020) s'élève à 2,89% avant instruments dérivés (contre 2,50% en 2020) et à 2,89% après impact des instruments dérivés (contre 3,05% en 2020) ; le taux de rémunération moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève 0,07% en 2021 (0,13% en 2020). La hausse du cours de l'action PIERRE FABRE de 92,46 euros par action en 2020 à 102,03 euros par action en 2021 a conduit à constater une charge de -10,7 millions d'euros en 2021 (-3,6 millions d'euros en 2020). En 2020, le résultat financier incluait une perte de -3,1 millions d'euros relative à l'opération de cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade.

La charge d'impôts en 2021 s'élève à -46,6 millions d'euros (-48,7 millions d'euros en 2020). L'évolution par rapport à 2020 résulte de la hausse du résultat avant impôt (+25,8 millions d'euros) partiellement compensée par l'impact de la baisse du taux d'impôt en France ainsi que par la reconnaissance d'impôts différés sur déficits fiscaux aux Etats-Unis pour 6,8 millions d'euros et au Brésil pour 1,1 millions d'euros.

Le résultat net est en amélioration à 132,9 millions d'euros dont 131,4 millions d'euros pour la part revenant au Groupe en 2021 (105,0 millions d'euros dont 103,8 millions d'euros en 2020).

4.2 Commentaires sur les flux de l'exercice et le bilan consolidé du Groupe

En 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans LADROME (cf. note 8.3). Cette opération s'est traduite par la reconnaissance d'un écart d'acquisition de 9,7 millions d'euros, de la marque LADROME pour 5,7 millions d'euros et d'un actif relatif à la relation distributeurs pour 7,0 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a réalisé des investissements dans des licences pharmaceutiques pour 147,7 millions d'euros (25,0 millions d'euros en 2020) et 21,0 millions d'euros sur les projets informatiques (21,3 millions d'euros en 2020).

Les droits d'utilisation sur contrats de location restent stables, de 114,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 à 115,4 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les stocks sont passés de 373,2 millions d'euros en valeur nette à fin 2020 à 416,0 millions d'euros à fin 2021. La hausse porte essentiellement sur les matières premières (+40,7 millions d'euros). Le DIO est passé de 7,3 jours à 7,7 jours entre 2020 et 2021.

Les créances clients s'établissent à 299,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 (268,6 millions d'euros au 31 décembre 2020). Elles incluent une dépréciation de -12,7 millions d'euros (-10,3 millions d'euros à fin 2020). Le DSO moyen s'établit à 63 jours en 2021 contre 68 jours en 2020.

Les dettes fournisseurs ont augmenté de 344,9 millions d'euros à 450,4 millions d'euros entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021. La hausse résulte de l'augmentation des redevances en Oncologie Innovante entre les deux exercices, de la réalisation de projets informatiques importants sur la fin d'année et d'une hausse des dépenses opérationnelles fin 2021.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 000,1 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit une hausse de 139,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent essentiellement imputable au résultat de l'exercice pour 132,9 millions d'euros.

Les provisions pour risques et charges ont diminué de -69,9 millions d'euros pour s'établir à 237,9 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette diminution résulte de la consommation des provisions pour restructuration pour -34,7 millions d'euros (notamment plan de départ anticipé à la retraite) et d'une baisse des engagements de retraite de -36,4 millions d'euros (en particulier suite au versement de -28,4 millions d'euros sur des contrats d'assurance).

L'endettement financier net hors dettes locatives aboutit à un excédent de trésorerie de 416,3 millions d'euros à fin 2021 (390,0 millions d'euros à fin 2020). Après prise en compte des dettes locatives, il s'élève à 292,5 millions d'euros à fin 2021 (267,0 millions à fin 2020). La dette financière brute d'un montant de 190,3 millions d'euros à fin 2021 (152,5 millions à fin 2020), hors valeur de marché des instruments dérivés, est libellé en euros à hauteur de 185,4 millions d'euros, soit 99% (147,0 millions d'euros à fin 2020, soit 96%). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des avoirs essentiellement constitués dans la devise euro pour un montant de 532,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit 90% (464,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 87%). Les lignes de crédit s'élèvent à 641,7 millions d'euros dont 486,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2021 (645,5 millions d'euros dont 524,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020).

L'engagement de liquidité accordé au FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est valorisé à 114,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (101,4 millions d'euros au 31 décembre 2020) sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. établi à 102,03 euros (92,46 euros au 31 décembre 2020).

4.3 Événements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine qui pourrait provoquer des difficultés à continuer à servir ces territoires. La situation du Groupe à la date d'arrêté des comptes est la suivante :

- Le groupe détient une filiale en Russie avec 190 employés dont le chiffre d'affaires prévisionnel 2022 est de l'ordre de 35 millions d'euros, et exporte des produits en Ukraine pour une valeur de l'ordre de 5 millions d'euros par an (soit un total de 1,4% du CA total du Groupe) ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement les produits pharmaceutiques et cosmétiques ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement un de nos partenaires (russe et biélorusse) ;
- Aucune sanction ne vise directement un partenaire bancaire du Groupe ou de nos partenaires ;
- Aucune livraison n'a été suspendue.

L'évolution de la situation est imprévisible à date.

5. Perspectives d'avenir

L'année 2022 sera marquée par la poursuite du développement de la franchise Oncologie Innovante, l'accélération de la croissance pour les marques Dermo-Cosmétique & Personal Care en reconquête de parts de marché, et le renforcement des dépenses d'innovation en recherche et développement.

Le Groupe attend en 2022 une croissance du chiffre d'affaires de 266,0 millions d'euros (+10,9%) dont +97,0 millions d'euros dans le segment Medical Care et +158,0 millions d'euros pour le segment Dermo-Cosmétique & Personal Care.

Les dépenses de recherche et développement seront en croissance de plus de 30,0 millions d'euros, aussi bien dans le domaine Medical Care que dans le segment Dermo-Cosmétique.

Hors projets transformants non connus à date et après prise en compte d'investissements commerciaux et R&D significatifs en oncologie, le résultat opérationnel du Groupe est attendu en progression à 259,0 millions d'euros.

6. Responsabilité sociale, environnementale et sociétale

La mise en œuvre de la politique développement durable du groupe PIERRE FABRE est définie par le département RSE et Développement Durable rattaché à une direction appelée GREEN MISSION PIERRE FABRE. L'objectif de cette direction est de porter toujours plus haut l'engagement de PIERRE FABRE en faveur de la naturalité, de la préservation de l'environnement et du développement durable. Cette direction est rattachée à la Direction Générale du Groupe.

Fidèle à l'attachement de son fondateur aux médecines naturelles et au respect du patrimoine naturel, le groupe PIERRE FABRE a choisi d'amplifier ses engagements à partir d'une nouvelle raison d'être rédigée dans le cadre du plan de transformation de l'entreprise initié en 2019.

Nous sommes investis depuis l'origine dans une dynamique de recherche et d'innovation inspirée par la nature. Nous maîtrisons la chaîne végétale, préservons et respectons la biodiversité, à travers notre conservatoire botanique dans le Tarn, notre arboretum à Madagascar, nos propres terres cultivées en agriculture biologique, notre expertise végétale à toutes les étapes, de la sélection de la graine à l'extraction écologique de l'actif. C'est fort de cet héritage et avec la volonté d'aller encore plus loin dans notre démarche que GREEN MISSION PIERRE FABRE définit, anime la politique RSE du Groupe et s'assure de sa déclinaison dans les Business Units, métiers et filiales de l'entreprise.

Nous voulons innover « vert et responsable », c'est-à-dire éco-socio-concevoir encore mieux nos produits et réduire encore plus notre empreinte environnementale. Nous voulons continuer à enrichir notre connaissance de la nature en valorisant des plantes durablement, en protégeant la biodiversité et en soutenant les populations locales qui en vivent. Nous voulons approfondir chaque jour notre responsabilité sociale en faveur des hommes et des territoires.

GREEN MISSION PIERRE FABRE a pour ambition d'impulser et de soutenir en continu ces engagements, en travaillant à tous les niveaux du Groupe en France et à l'international et en synergie avec tous les départements.

GREEN MISSION PIERRE FABRE, « Cultivons le respect de la nature et des hommes ».

6.1 Politique RSE du Groupe

La politique RSE du Groupe s'articule autour des 5 axes stratégiques de GREEN MISSION PIERRE FABRE (naturalité et éco-socio-responsabilité), déclinés chacun en feuilles de route décrites ci-après.

- INNOVER durablement en s'inspirant de la nature grâce à notre expertise végétale,
- PROTÉGER notre patrimoine végétal et réduire notre empreinte environnementale,
- RESPECTER nos agriculteurs et fournisseurs partout dans le monde,
- GARANTIR la qualité de nos produits éco-conçus,
- ENGAGER les hommes par le biais d'actions sociales et environnementales.

6.2 Evaluation de la démarche RSE

Afin de structurer et mesurer la maturité de sa démarche RSE, le Groupe PIERRE FABRE a fait le choix de s'inscrire dans une démarche d'évaluation volontaire basée sur la norme ISO 26000, norme relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations. Ce processus d'évaluation permet de structurer la démarche selon la méthode du PDCA (*Plan Do Check Act*) et d'évaluer la performance sur l'ensemble

des thèmes couverts par la norme internationale ISO 26000. Les thèmes évalués comme les moins performants intègrent automatiquement les chantiers prioritaires de la politique RSE du Groupe PIERRE FABRE.

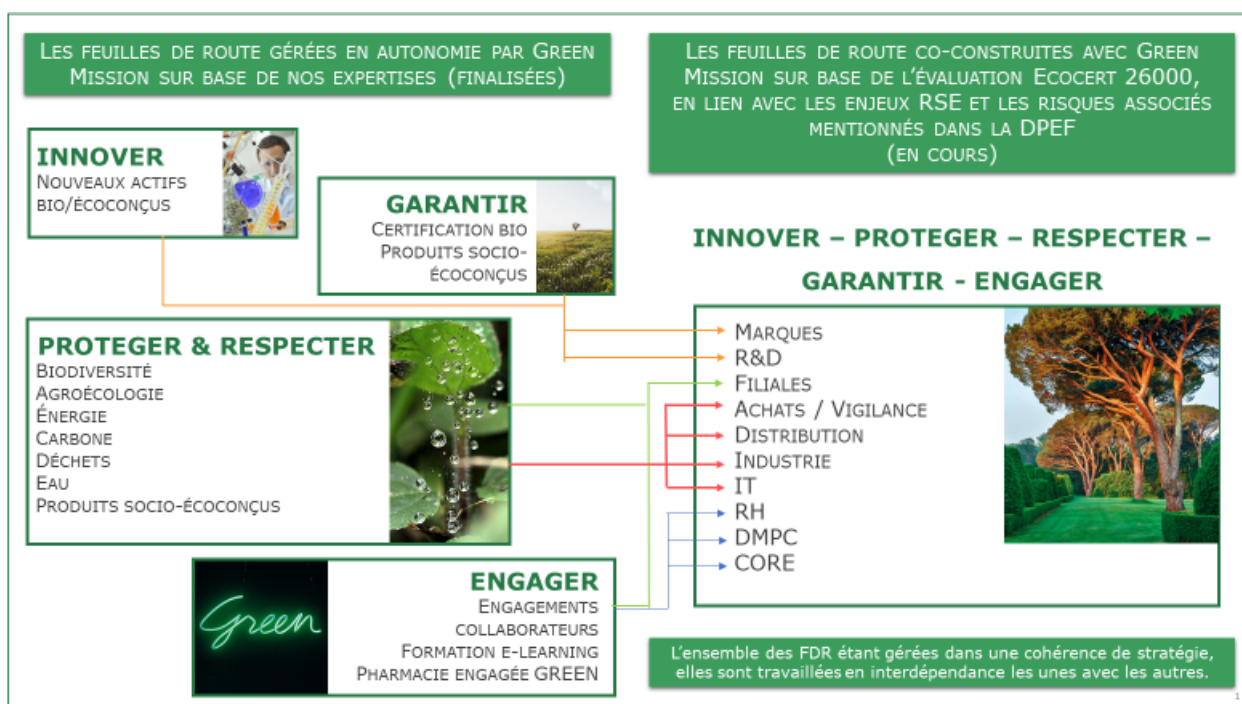
Par deux fois, en 2012 et en 2015, la démarche RSE du Groupe PIERRE FABRE a été évaluée par AFNOR Certification, organisme indépendant, selon la méthodologie AFAQ 26000 Responsabilité Sociétale. Le Groupe PIERRE FABRE s'était ainsi vu attribué en 2012 le niveau « Confirmé » avec un score de 624 points sur 1000. En 2015, une nouvelle évaluation a permis d'accéder au niveau « Exemplaire », soit le plus haut niveau de l'évaluation.

Au-delà d'une évaluation de la performance RSE du Groupe, ces évaluations ont permis d'identifier les opportunités d'amélioration.

En 2019, une nouvelle évaluation de notre politique RSE a été réalisée toujours selon la norme ISO 26000 mais sur le modèle ECOCERT 26000 porté par l'organisme indépendant Ecocert. Dès cette première évaluation, l'entreprise a obtenu le niveau Excellence, correspondant au niveau de maturité le plus élevé du référentiel ECOCERT 26000 avec une note de 77%. Aucune entreprise internationale de la taille de PIERRE FABRE n'avait jusqu'alors été évaluée par ECOCERT selon ce référentiel et a fortiori à ce niveau. En 2020 et 2021, les évaluations de suivi ont confirmé le fort niveau d'engagement RSE du Groupe PIERRE FABRE et constaté la mise en œuvre d'actions en réponse aux recommandations du rapport d'évaluation de l'audit réalisé en 2019.

6.3 Chantiers GREEN MISSION prioritaires

La matrice de matérialité, les conclusions des évaluations AFAQ 26000 en 2012 et 2015, ECOCERT 26000 en 2019 et enfin les observations de l'OTI (Organisme Tiers Indépendant) ont permis d'identifier les chantiers Green Mission prioritaires à mener et de les traduire en feuilles de route.



6.4 Déclaration Performance Extra Financière

Depuis l'année 2014, en application de la loi dite « Grenelle 2 » qui modifie les dispositions du Code de Commerce (articles L.225-102-1 et R.225-104 à R.225-105-2) relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale, le Groupe doit publier un rapport spécifique intitulé « Rapport extra-financier ».

Depuis l'exercice 2018, la transposition en droit français de la Directive européenne 2014/95/UE relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité renforce les obligations liées à cette loi dite « Grenelle 2 ». Cette Directive impose de publier les informations relatives aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption ; les entreprises étant libres d'étendre leur périmètre de reporting au-delà de ces 4 grands domaines.

Ce rapport, désormais intitulé « Déclaration de Performance Extra-Financière », doit cibler les enjeux extra-financiers les plus pertinents au vu des activités du Groupe, privilégiant ainsi le suivi et l'évaluation des principaux risques RSE du Groupe à leur exhaustivité. Il est demandé aux entreprises de présenter leur modèle d'affaire et sa pertinence, la méthode d'analyse des risques RSE et sa pertinence, une politique ou un plan d'action pour chaque risque RSE majeur identifié ainsi que les indicateurs de suivi et de performance des risques RSE majeurs identifiés et d'en justifier leur pertinence et leur robustesse.

En ce qui concerne la Déclaration de Performance Extra-Financière couvrant l'exercice 2021, un panorama détaillé et complet relatif aux données sociales, environnementales et sociétales pertinentes à aborder vis-à-vis des 11 risques RSE majeurs identifiés pour le Groupe PIERRE FABRE est décliné au travers des thèmes suivants :

- Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE du Groupe (modèle d'affaires, cartographie des risques et démarche RSE),
- Risque gouvernance et éthique (gouvernance responsable, éthique et conformité, achats responsables),
- Risque capital humain (diversité, inclusion et égalité des chances, santé et sécurité des collaborateurs),
- Risque environnemental (changement climatique et impact environnemental de la production),
- Risque sociétal (sécurité produit, accès aux soins, éco-innovation et communication transparente et responsable),
- Résultats RSE du Groupe (indicateurs RSE et méthodologie de reporting des indicateurs RSE),
- Rapport de l'organisme Tiers Indépendant.

7. Plan de vigilance

Conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, dite Loi Vigilance, le groupe PIERRE FABRE publie pour la 4ème année consécutive, son Plan de vigilance. Ce plan annuel est basé sur des mesures de vigilance dites raisonnables, d'application effective, reposant sur des règles s'adressant aux différentes composantes du Groupe (les « Filiales ») et à ses principaux Fournisseurs et sous-traitants (les « Fournisseurs »).

L'objectif du Plan de vigilance est d'identifier et de prévenir les risques d'atteintes aux droits humains, aux libertés fondamentales, à l'environnement et à la santé et la sécurité des personnes, au sein des Filiales et des Fournisseurs situés en France ou à l'étranger. Filiales et Fournisseurs doivent se conformer aux mêmes règles telles que figurant dans la Charte éthique du Groupe et développées, s'agissant des principaux Fournisseurs, dans le Code tierces parties (Code 3P) déployé en 2020 pour faire partie intégrante des accords liant le Groupe PIERRE FABRE à ceux-ci.

7.1 Cartographie des risques et enjeux du Plan de vigilance

Chaque année, la Direction des Risques établit, avec le Comité de direction et valide avec le Comité d'audit, la cartographie des risques du Groupe. Celle-ci est revue périodiquement et mise à jour afin de tenir compte de l'évolution du périmètre couvert.

En 2021, le Groupe a fait le choix de se concentrer sur 10 risques majeurs incluant les risques RSE, classés en 5 catégories : stratégique, financier, opérationnel, conformité et humain. Afin d'identifier les enjeux liés au Plan de vigilance, le Groupe s'est basé sur une analyse de sources documentaires internes et externes. La cotation des risques du Groupe et des risques relevant du devoir de vigilance sont établies selon une matrice de criticité basée sur la probabilité d'occurrence et d'impact.

Les enjeux du Plan de vigilance et les risques associés sont les suivants :

Enjeux	Risques	Cf. DPEF
DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES		
DH_1. GOVERNANCE RESPONSABLE - Fondation, actionnariat salarié	Risque de gestion des affaires et de prise de décision qui ne vont pas dans le sens d'une performance globale financière, sociale, environnementale et sociétale	\$2.1
DH_2. ETHIQUE ET CONFORMITE - Droit de l'Homme, RGPD	Risque de non-respect des lois, réglementations et codes d'auto-régulation professionnelle applicables, risque de manquement aux normes et aux principes d'éthique et risque de biopiraterie	\$2.2
DH_3. ACHATS RESPONSABLES - Approvisionnement et relations Fournisseurs, ECOVADIS	Absence ou non-respect de critères de responsabilité, d'environnement, d'éthique et de critères humains dans les achats	\$2.3
DH_4. ACCES AUX SOINS -Continuité d'approvisionnement	Risque que les produits ne soient pas accessibles pour les patients/consommateurs	\$5.2
DH_5. SECURITE PRODUIT - Qualité produit	Risque de non-respect des exigences réglementaires ou de manquement en matière de sécurité des produits	\$5.1
DH_6. COMMUNICATION TRANSPARENTE ET RESPONSABLE - Green Impact Index, Conscious Care	Manque de transparence sur la composition des produits, ou allégations marketing ou promotionnelles incorrectes (greenwashing)	\$5.4

SANTÉ SECURITE DES PERSONNES		
SST_1. SANTÉ ET SECURITE DES COLLABORATEURS - Accidents du travail, maladies professionnelles	Risque de ne pas fournir un environnement de travail sain et sûr et de causer un préjudice sur la santé et la sécurité des collaborateurs	§4.2
SST_2. DIVERSITE, INCLUSION ET EGALITE DES CHANCES - Egalité homme/femme, handicap - Diversité et inclusion	Risque de discrimination (genre, origine, handicap, etc.) ou d'inégalités femmes/hommes	§4.1
ENVIRONNEMENT		
ENV_1. CHANGEMENT CLIMATIQUE - Carbone, risque climatique	Risque de carence de mesures d'adaptation et de lutte contre les conséquences du réchauffement climatique	§3.1
ENV_2. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA PRODUCTION - Energie, Eau, déchets, Droit de l'environnement	Risque de pollution ou d'épuisement des ressources du fait de la non prise en compte des impacts environnementaux sur les ressources utilisées, sur les rejets et déchets	§3.2
ENV_3. ECO-INNOVATION - Dommages environnementaux liés à l'utilisation et la fin de vie des produits	Risque d'un manque d'innovation écologiquement responsable pour répondre aux évolutions sociétales de consommation (liées, par exemples, au changement climatique, crise sanitaire, etc.)	§5.3

Le risque Cyber est venu compléter la cartographie des risques du Groupe en 2021, consécutivement à la cyberattaque dont le Groupe a été victime en mars 2021 (*cf. supra Faits Marquants de l'exercice 2021*). Le risque Cyber, qualifié de critique, a été défini comme résultant d'une attaque Cyber (acte de malveillance) pouvant entraîner une indisponibilité partielle ou totale d'une partie des services IT et une divulgation d'informations sensibles.

Afin de prévenir et de gérer le risque Cyber, la stratégie du Groupe en matière de sécurité SI repose sur 5 processus clés à savoir :

- La mise en place d'un pilotage stratégique et opérationnel
- L'identification du risque et des vulnérabilités avec des indicateurs clés permettant de mesurer l'évolution de la sécurité des SI
- La protection des assets (serveurs et device) et du SI notamment par le recours à la segmentation applicative afin d'assurer l'étanchéité des différentes composantes du SI,
- La détection des Cyber Threat par la mise en place d'une solution collectant les événements de sécurité,
- La réaction en cas d'attaque par la contractualisation d'un CSIRT (Computer Security Incident Response Team), l'activation d'un Disaster Recovery Plan sur les applications critiques et la sécurisation des sauvegardes pour tous les serveurs du Groupe.

7.2 Suivi, évaluation des mesures de prévention et mise en œuvre du Plan

7.2.1 Gouvernance

Le Plan de vigilance fait l'objet d'un suivi constant et d'une évaluation régulière sous l'autorité de la Direction Générale et du Comité de direction s'appuyant sur plusieurs comités opérationnels animant les différentes composantes de ce Plan.

Le Comité de direction veille à la mise en œuvre des principales actions et à l'allocation des ressources appropriées afin de garantir la mise en œuvre et le déploiement de mesures de prévention efficaces et adéquates au titre du Plan de vigilance.

La communication et le rappel régulier auprès des collaborateurs des engagements du Groupe au titre de son devoir de vigilance, prennent diverses formes :

- La communication sous l'autorité des différents membres du Comité de direction auprès des collaborateurs des codes, politiques, procédures et processus se rapportant à la mise en œuvre effective du Plan de vigilance,
- Le déploiement de formations générales et spécifiques à certaines thématiques du plan de vigilance telles que, à titre d'illustration, la santé et la sécurité au travail,
- L'encouragement des collaborateurs à signaler d'éventuels comportements ou activités contraires aux engagements du Groupe,
- L'amélioration constante de l'environnement de contrôle interne

Ces mesures de prévention sont également requises des Fournisseurs comme figurant dans le Code 3P les liant au Groupe.

7.2.2 Dispositif d'audit

Afin de structurer et mesurer la maturité de sa démarche RSE, le Groupe a fait le choix, depuis plusieurs années, de s'inscrire dans une démarche d'évaluation volontaire basée sur la norme ISO 26000, norme relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations. Ainsi, en 2019, une nouvelle évaluation a été réalisée sur le modèle ECOCERT 26000. La démarche RSE du Groupe a été évaluée au niveau « Excellence », avec un score de 77%.

Le Groupe a achevé en janvier 2022 l'évaluation de suivi de sa démarche de développement durable pour l'année 2021. Cette évaluation de suivi, a été conduite au travers d'audits et d'entretiens menés par l'organisme avec 5 sites PIERRE FABRE et 4 parties prenantes externes. Les points forts qui ont été soulevés sont les suivants :

- L'appropriation de GREEN MISSION PIERRE FABRE par les collaborateurs,
- La gestion de la crise COVID par le Groupe,
- La nouvelle méthode d'évaluation RSE des Fournisseurs, jugée pragmatique et efficace,
- Des retours positifs sur la qualité de vie au travail, l'organisation du travail et les entretiens annuels.

Un audit documentaire des tiers est réalisé par ECOVADIS.

7.3 Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Un dispositif d'alerte a été mis à la disposition des collaborateurs du Groupe dès 2015, afin de leur permettre de signaler directement à la Direction Ethique & Conformité toute suspicion de violation des dispositions de la Charte Ethique et de ses codes associés ou d'obtenir aide et conseil relativement à leur contenu et leur application. Ce dispositif d'alerte a été étendu afin d'en faire bénéficier les parties prenantes externes dont notamment les Fournisseurs

Au titre de l'année 2021, le dispositif d'alerte a permis de recueillir et de traiter 10 signalements de diverses natures et provenant de plusieurs pays d'implantation du Groupe. Il est précisé qu'aucune ne portait sur une atteinte à l'environnement ou à la santé et la sécurité des personnes. Trois signalements portaient sur des allégations de harcèlement moral. Tous ont été clôturés, la qualification de harcèlement moral n'ayant pas été retenue après enquête et analyse opérée conjointement par la Direction Ethique & Conformité et la Direction des Ressources Humaines.

8. Actionnariat, filiales et participations

8.1 Actionnariat et autocontrôle au 31 décembre 2021

La FONDATION PIERRE FABRE, reconnue d'utilité publique, et PIERRE FABRE PARTICIPATIONS (holding contrôlée à 100% par la FONDATION PIERRE FABRE) détiennent respectivement 8,16% et 78,15% capital de la Société (sans changement par rapport à 2020).

Les salariés détiennent indirectement 8,59 % (8,25% en 2020) du capital dont 7,81% (7,50% en 2020) pour les salariés en FRANCE (via le FCPE 'ACTIONNARIAT PIERRE FABRE') et 0,78% (0,75% en 2020) pour les salariés à l'INTERNATIONAL (via le FCPE 'ACTIONNARIAT PIERRE FABRE') au 31 décembre 2021.

La société FINANCIERE DE LA MICHONNE détient en auto-contrôle 5,09% du capital de la Société au 31 décembre 2021 (contre 5,44% au 31 décembre 2020).

8.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez en annexe des comptes annuels de la Société des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Vous trouverez en outre des informations plus détaillées concernant les segments d'activités en note 2.5 du présent document.

8.3 Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice 2021, la société KARITE, détenue à 100% par la société PIERRE FABRE S.A., a été modifiée pour devenir la société PIERRE FABRE INVEST dont l'objet est d'investir dans les domaines pouvant servir la stratégie et les métiers du Groupe au travers d'investissements à un stade préliminaire de développement, d'innovations technologiques ou de participations dans des fonds d'investissement. Le 13 octobre 2021, la Société a procédé à une augmentation de la société PIERRE FABRE INVEST, d'un montant de 17,7 millions euros pour le porter à 18,0 millions d'euros.

En juillet 2021, la Société a acquis des parts dans le fonds AFB FUND II (Advent) en juillet 2021 avant de les céder à PIERRE FABRE INVEST en décembre.

Le 18 novembre 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans le capital de la société LADROME, spécialisée dans les produits bio de santé naturelle pour un montant de 14,0 millions d'euros. Les accords entre PIERRE FABRE et LADROME prévoient des compléments de prix éventuels à horizon 2022 et 2023 ainsi qu'un engagement de rachat de minoritaires à horizon 2026.

En décembre 2021, il a été créé deux nouvelles sociétés dont PIERRE FABRE S.A. détient 100% du capital : AVOINE et MELISSE.

8.4 Résultat et affectation du résultat net

8.4.1 Examen des comptes et résultat de la Société

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis. Ils sont commentés en note 3 du présent rapport. Les règles et méthodes comptables n'ont pas été modifiées par rapport aux celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne en vigueur 31 décembre 2021. Ils sont commentés en note 4 du présent rapport. Nous attirons votre attention sur le fait que le Groupe a modifié les modalités d'évaluation des engagements de retraites ayant conduit à une réduction des engagements de 42,4 millions d'euros comptabilisée en contrepartie en capitaux propres au 1^{er} janvier 2020 (cf. note 4.1 des comptes consolidés). Les autres règles et méthodes comptables sont restées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

8.4.2 Proposition d'affectation du résultat – Proposition de distribution

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat positif de 176 027 186,37€.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante du résultat :

- Distribution de dividendes : 15 160 579,20 €
Soit un dividende de 0,64 € par action
- Imputation du solde au poste « Autres Réserves » : 160 866 607,17 €

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, éligibles à la réfaction de 40%, prévu par l'article 158 du CGI, s'élèverait ainsi à 15 160 579,20 € trouvant à s'appliquer ou non selon le régime fiscal du bénéficiaire de la distribution.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, éligibles à la réfaction de 40% pour les dividendes, ont été les suivants :

Exercice	Année de distribution	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction*	Revenus non éligibles à la réfaction*
31 décembre 2018	2019	0,28 €	6 631 545,20 €	0,00 €
31 décembre 2019	2020	0,28 €	6 632 753,40 €	0,00 €
31 décembre 2020	2021	0,50 €	11 844 202,50 €	0,00 €

* réfaction de 40%, prévue par l'article 158 du CGI trouvant à s'appliquer ou non selon le régime fiscal du bénéficiaire de la distribution

Il est par ailleurs rappelé que conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 15 décembre 2020, il avait été procédé à une distribution de réserves à hauteur de 5.211.449,10 €.

8.4.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 121 273 euros et qui ont donné lieu pour le Groupe à un impôt au taux de 28,41% de 34.454 euros.

8.4.4 Intégration fiscale

PIERRE FABRE SA a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (articles 223 A à Q du Code Général des Impôts).

Les règles de comptabilisation de l'impôt sur les sociétés retenues sont les suivantes :

- Les filiales enregistrent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration,
- La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble,
- Les crédits d'impôts restituables même lorsque la société est déficitaire sont enregistrés dans chaque filiale.

Le produit d'impôt enregistré au compte de résultat est donc de 16 689 945 euros. Il intègre notamment une économie d'impôt de 17 240 581 euros, des crédits d'impôts pour 367 217 euros et une charge de -917 853 euros lié à des impacts antérieurs.

8.4.5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau ci-après détaille les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

(en millions d'euros, sauf mention expresse)	2021	2020	2019	2018	2017
Capital en fin d'exercice :					
Capital Social en euros	272 416 658 €	272 416 658 €	272 416 658 €	272 367 035 €	272 367 035 €
Nombre des actions ordinaires existantes	23 688 405	23 688 405	23 688 405	23 684 090	23 684 090
Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	273,8	209,9	186,8	189,3	175,7
Résultat avant impôt, participation des salariés, et amortissements et provisions	285,9	28,3	60,6	80,6	71,6
Produits d'impôts sur les bénéfices	(16,7)	(18,6)	(24,0)	(16,3)	(35,2)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	2,0	1,9	1,3	0,5	1,0
Dotations/(reprises) aux amortissements et provisions	124,6	(67,7)	34,2	116,0	67,7
Résultat après impôt, participation des salariés, et amortissements et provisions	176,0	112,7	49,1	(20,0)	38,3
Résultat distribué		11,8	6,6	6,6	6,6
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, avant amortissements et provisions	12,69 €	1,72 €	3,51 €	4,05 €	4,48 €
Résultat après impôt, participation des salariés, après amortissements et provisions	7,4 €	4,76 €	2,07 €	-0,84 €	1,62 €
Dividende attribué à chaque action		0,50 €	0,50 €	0,28 €	0,28 €
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	925	703	727	733	742
Montant de la masse salariale de l'exercice	73,9	59,1	55,2	52,4	50,1
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales,...)	39,4	27,0	24,8	26,2	23,3

9. Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Les Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

9.1 Conventions réglementées nouvelles

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été signée au cours de l'exercice.

Deux conventions ont fait l'objet d'avenants :

- **Avenant signé le 05.05.2021 à la convention de parrainage sportif conclue entre PIERRE FABRE S.A. et la SASP CASTRES OLYMPIQUE du 3 février 2009** - modifié par 7 avenants en date du 20 juin 2011, 27 juin 2011, 11 décembre 2012, 16 mai 2013, 28 mai 2014, du 17 novembre 2016 et du 15 novembre 2018 : une convention de parrainage est intervenue entre la société PIERRE FABRE SA et la SASP CASTRES OLYMPIQUE définissant les conditions dans lesquelles le Parrainé assure au profit du Sponsor des prestations à caractère publicitaire et/ou promotionnel en contrepartie du concours financier de ce dernier. Les sommes comptabilisées à ce titre pour l'exercice 2021 se sont élevées à 3 375 000 € HT. L'avenant porte sur : (i) un avoir d'un montant de 187 500 euros HT au profit de PIERRE FABRE SA correspondant à l'évaluation du préjudice lié aux prestations non réalisées au titre de la saison 2020-2021 du fait de la crise sanitaire, (ii) fixer la durée de la convention à trois ans (3 ans) à compter du 1er Juillet 2021 ; (iii) rappeler les obligations du sponsor et plus particulièrement porter le montant de la convention à une somme annuelle de 3 375 000 euros HT en contrepartie des actions publicitaires, promotionnelles et relations publiques contractualisées ; un versement complémentaire d'un maximum de 375 000 euros en cas de résultats sportifs très probants générant une large exposition visuelle et télévisuelle du sponsor. Pour cela, a minima, le club devra participer aux phases finales du championnat de France Top 14, sous réserve de l'accord express du Parrain notifié par écrit.
- **Avenant signé le 01.06.2021 relatif à la mise à disposition au profit de la SASP CASTRES OLYMPIQUE d'une partie des installations sportives du LEVEZOU du 31.01.2000** concernant les locaux et installations sportives situés sur la commune de SAIX (TARN), au lieu-dit « Le Lévezou », pour une durée initiale de dix-sept mois, puis reconduit par tacite reconduction pour des durées successives d'un an, moyennant un loyer annuel d'un montant de 27.441 € HT. La rémunération comptabilisée pour 2021 s'est élevée à 51.720 € HT. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 20 septembre 2013 et d'un avenant n°2 en date du 2 janvier 2017 portant la redevance forfaitaire annuelle à la somme de 51.719,86 € à l'issue de travaux de réfection réalisés. Les parties ont convenu de porter la durée du contrat à 6 ans renouvelable par tacite reconduction, étant précisé que chacune des parties pourrait y mettre terme moyennant un préavis de deux mois.

Personne concernée sur ces 2 avenants : Monsieur Pierre-Yves REVOL.

9.2 Réexamen des conventions poursuivies en 2021

Les conventions conclues au cours des exercices antérieures et poursuivies en 2021 font l'objet d'une liste ad hoc en annexe qui pourrait être consultée sur demande.

10. Administration et contrôle de la Société

10.1 Renouvellement des membres du Conseil d'administration et du Censeur

Nous vous informons que les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, à l'exception du mandat des administrateurs représentant les salariés, viennent à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 11 mai 2022, soit les mandats de :

- Monsieur Dominique BAZY
- Monsieur Jean- Luc BELINGARD
- Monsieur Jean-Jacques BERTRAND
- Monsieur Jean-Laurent BONNAFE
- Madame Nathalie DELAPALME
- Monsieur Roch DOLIVEUX
- Monsieur Jacques FABRE
- Monsieur Philippe FAURE
- Madame Isabelle GIROLAMI
- Madame Marie-Anne HELFI AYMERICH
- Madame Marie France MARCHAND BAYLET
- Madame Rachel MAROUANI
- Madame Claire PIRONNET MEUNIER (représentante du FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE)
- PIERRE FABRE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Pierre-Yves REVOL
- Monsieur Eduardo SANCHIZ

Il est rappelé dans ce cadre que :

La société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS (PFP) détient à ce jour (de manière directe et indirecte) 78,15% du capital de la Société, que compte tenu de cette situation le Conseil d'administration et le Président de la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS, sont notamment en charge, conformément aux statuts de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS, de la nomination des membres des organes d'administration et de surveillance et/ou mandataires sociaux chargés d'assurer la gestion opérationnelle des filiales et sous filiales de la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS jusqu'au 2^{ème} degré.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS doit prochainement se réunir afin d'examiner cette question et à l'issue de cette réunion arrêter la composition du Conseil d'administration et du Collège des censeurs de la Société.

En conséquence, et conformément aux règles de fonctionnement susvisées du Groupe et aux dispositions L 225-105 et R 225-71 à R 225-74, R 225-81, PIERRE FABRE PARTICIPATIONS déposera des projets de résolutions auprès de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de la Société qui se tiendra le 11 mai 2022, relatifs à la composition du Conseil d'administration et du Collège des censeurs.

10.2 Mandats des commissaires aux comptes

Le mandat du cabinet Mazars a été renouvelé le 12 mai 2020 pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le mandat du cabinet Ernst & Young a été renouvelé le 12 mai 2021 pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

10.3 Jetons de présence

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à 505 000 euros.

10.4 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

11. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

11.1 Liste des mandats et fonctions exercés en 2021

Monsieur Roch DOLIVEUX

- Administrateur, Président du Conseil d'administration et du Comité stratégique depuis le 11 mai 2017 (membre avant cette date), et membre du Comité des nominations et rémunérations
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur depuis le 19 juin 2019 et Vice-Président du Conseil d'administration depuis le 23 juin 2020	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Chairman depuis 2015	GLG HEALTHCARE INSTITUTE (ETATS - UNIS)
Non-executive Chairman depuis 24 juin 2020	OXFORD BIOMEDICA (Angleterre)

Madame Agathe AMARA COLOMBIE

- Administrateur représentant les salariés, nommée par le Comité d'entreprise du 24 juin 2015 et renouvelée par le Comité d'établissement du 18 juin 2019
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Gérante	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VERAGOLI

Monsieur Dominique BAZY

- Administrateur, membre du Comité stratégique et du Comité d'audit (Président jusqu'au 12 mai 2021).
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Président et membre du Comité exécutif	BARBER HAULER CAPITAL ADVISERS (SAS)
Administrateur et membre du Comité des rémunérations, membre du Comité stratégique et d'éthique	SIPAREX (S.A)

Monsieur Jean-Luc BELINGARD

- Administrateur, membre du Comité stratégique
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur	BIOMERIEUX * (SOCIETE COTEE)
Administrateur	INSTITUT MERIEUX *
Administrateur	TRANSGENE * (SOCIETE COTEE)
Administrateur	LABORATORY CORPORATION OF AMERICA (SOCIÉTÉ COTÉE - ETATS-UNIS)
Administrateur depuis le 27 octobre 2015	LUPIN LTD (SOCIETE COTEE - INDE)

** société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Jean-Jacques BERTRAND

- Administrateur (Président du Conseil d'administration jusqu'au 11 mai 2017), membre du Comité stratégique (Président jusqu'au 11 mai 2017) et membre du Comité des nominations et rémunérations (Président jusqu'au 12 mai 2020)
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur	CLUB ATHLETIQUE BRIVISTE CORREZE LIMOUSIN
Président	BRIVE RUGBY
Président du Conseil d'administration	NEOVACS
Membre du Conseil des Sages	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Administrateur	ABIVAX

Monsieur Jean Laurent BONNAFE

- Administrateur, membre du Comité stratégique
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur depuis le 1er décembre 2011	BNP PARIBAS
Président depuis le 19 décembre 2017	ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DE L'OPERA DE PARIS – AROP
Président depuis le 27 mai 2019	ENTREPRISE POUR L'ENVIRONNEMENT EPE
Administrateur	FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE

Madame Nathalie DELAPALME

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Directeur exécutif et membre du Conseil d'Administration	FONDATION MO IBRAHIM
Administrateur - Présidente du Comité de gouvernance, membre du Comité des risques	ECOBANK INTERNATIONAL
Administrateur, Présidente du Comité des nominations, rémunérations et gouvernance environnementale et sociale, membre du Comité des investissements et des risques	MAUREL ET PROM
Administrateur	COMMENTAIRE
Administrateur, membre du Comité des risques et présidente du Comité RSE	SEPLAT ENERGY (NIGERIA)
Membre du Conseil d'administration	INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES

Monsieur Eric DUCOURNAU

- Directeur Général
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Président	PIERRE FABRE DERMO COSMETIQUE *
Gérant	SNC DES EAUX D'AVENE *
Gérant	SNC EAU THERMALE AVENE L'HÔTEL *
Administrateur représentant permanent de PIERRE FABRE DERMO COSMETIQUE	SAS MEME COSMETICS
Membre du comité stratégique	SA LADROME PROVENCALE

** société contrôlée par la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Jacques FABRE

- Administrateur
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Gérant	SCI PERE COLIN
Gérant depuis le 28 juin 2016	SCI JAPIPO
Administrateur et Secrétaire général depuis le 15 juillet 2015	FONDATION PIERRE FABRE

Monsieur Philippe FAURE

- Administrateur, membre du Comité stratégique
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Président d'honneur et administrateur	ATOUT FRANCE (GIE)
Président	PH FAURE CONSEIL
Administrateur	DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA (MAROC)
Membre du Conseil de Surveillance	BANQUE TRANSATLANTIQUE
Président	SOCIETE DE LA TOURNELLE DE BETHUNE
Co Président depuis juin 2020	PARIS FOOD FORUM

Monsieur Alexandre GIRAUDON

- Représentant les salariés, nommé par le Comité d'établissement du 18 juin 2019
- Autres mandats sociaux et fonctions : Néant

Madame Isabelle GIROLAMI

- Administrateur, membre du Comité stratégique et Présidente du Comité d'audit
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
CEO	CEO LCH LIMITED

Madame Marie-Anne HELFI AYMERICH

- Administrateur depuis le 12 mai 2020 et membre du Comité stratégique depuis le 16 mai 2019 de PIERRE FABRE S.A.
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administratrice	THE ACADEMY OF ST MARTIN IN THE FIELDS

Madame Marie France MARCHAND BAYLET

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Vice-Présidente	SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
Vice-Présidente, Directeur général administrateur, Présidente du comité financier	GROUPE DEPECHE DU MIDI
Administrateur	SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
Administrateur	DEPECHE HEBDOS
Gérante	SCI VIOLETTES
Gérante	SC PAÏDEÏA
Gérante	SCI DOLCE VILLA
Gérante	SCI KAIROS
Gérante	IMMOCCITANIE
Présidente Fondatrice	FONDATION GROUPE DEPECHE

Madame Rachel MAROUANI

- Administrateur depuis le 16 mai 2019, membre du Comité stratégique depuis le 21 décembre 2018
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Gérante	SCI JOROMA
Gérante	SCI DAVIA 144
Gérante	SCI DES FENNECS
Présidente	MARELLE PARTNERS
Présidente	TALISMAN BY SAS
Présidente	SCI MARELLE IMMO

Madame Claire PIRONNET MEUNIER

- Administrateur depuis le 11 mai 2017
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Membre du Conseil de surveillance	FCPE ACTIONNARIAT PIERRE FABRE
Présidente	RUSCUBE (ASSOCIATION)
Conseiller Fédéral	FAS

PIERRE FABRE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Pierre-Yves REVOL

- Administrateur, Vice-Président du Conseil d'administration, Président du Comité des nominations et rémunérations, membre du Comité stratégique et membre du Comité d'audit
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur et Président du Conseil d'Administration	PIERRE FABRE PARTICIPATIONS
Administrateur - PDG	CASTRES OLYMPIQUE *
Président	SUD HEBDO PRESSE
Administrateur	GROUPE LA DEPECHE DU MIDI *
Président	PIERRE FABRE FINANCE *
Administrateur – Président	FONDATION PIERRE FABRE

** société contrôlée par la société PIERRE FABRE PARTICIPATIONS au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce*

Monsieur Eduardo SANCHIZ

- Administrateur, membre du Comité stratégique et du Comité d'audit
- Autres mandats sociaux et fonctions :

Fonctions	Sociétés
Administrateur, membre du Comité d'audit, membre du Comité des nominations, Président du Comité des risques	CAIXABANK
Membre du Comité d'investissements	ASABYS (SOCIETE DE CAPITAL-RISQUE)

11.2 Conventions visées à l'article L 225-102-1 du Code de commerce

Aucune convention n'est intervenue directement ou indirectement ou par personnes interposées entre :

- D'une part, l'un des administrateurs, le directeur général, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ;
- D'autre part, une autre société dont PIERRE FABRE S.A. possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

11.3 Délégations accordées par le Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Néant

11.4 Prêts de moins de deux ans consentis par la Société à titres accessoire, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques

Néant

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
S.A.S. au capital de € 2 400 000
780 138 715 R.C.S. Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Pierre Fabre S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Pierre Fabre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.1 de l'annexe des comptes consolidés qui expose le changement de méthode d'évaluation de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière intervenu sur l'exercice, en lien avec la décision de l'IFRS IC.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ▶ Votre groupe comptabilise un produit constaté d'avance correspondant à l'estimation de la valeur des retours des produits dermo-cosmétiques et des produits santé selon les modalités décrites dans les notes 5.1 « Produits des activités ordinaires » et 6.3 « Actifs et passifs d'exploitation » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données chiffrées utilisées, apprécier les hypothèses sous-tendant le calcul, et examiner l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.
- ▶ Votre groupe comptabilise en immobilisations incorporelles les travaux de recherche et développement acquis séparément ainsi que les coûts de production des logiciels et systèmes d'information selon les modalités décrites dans la note 6.1 « Actifs Immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le traitement comptable retenu au regard de la norme IAS 38 et examiné l'information donnée à ce titre dans la note de l'annexe.
- ▶ Votre groupe constitue des provisions couvrant ses engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans la note 6.4 « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues, notamment au regard du changement de méthode lié à la décision de l'IFRIC, et l'information donnée à ce titre dans la note de l'annexe.
- ▶ Votre groupe procède à des tests de dépréciation sur les actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans la note 6.1 « Actifs Immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié l'information donnée à ce titre dans la note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Toulouse et Paris-La Défense, le 25 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Eric Gonzalez

Delphine Gardinal

Pauline Piquet

Jacques Pierres

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Produits des activités ordinaires	5.1	2 458,5	2 269,3
Production stockée et immobilisée		(13,5)	0,5
Achats consommés		(286,6)	(279,4)
Autres charges externes		(1 050,1)	(919,6)
Charges du personnel		(758,3)	(764,0)
Impôts et taxes		(34,4)	(40,5)
Autres produits d'exploitation et charges d'exploitation		43,8	50,1
Variation des amortissements, dépréciations et provisions		(132,6)	(136,0)
Résultat opérationnel courant	5.2	226,9	180,4
Autres produits et charges opérationnels		(26,4)	(2,0)
Résultat opérationnel	5.2	200,5	178,4
Coût de l'endettement financier net		(3,3)	(10,2)
Autres produits et charges financiers		(17,5)	(14,4)
Résultat financier	5.4	(20,8)	(24,6)
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence		179,6	153,8
Impôts sur les résultats	5.5	(46,6)	(48,7)
Quote-part résultat net des sociétés mises en équivalence		(0,1)	(0,1)
Résultat net de l'ensemble consolidé		132,9	105,0
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>		<i>131,4</i>	<i>103,8</i>
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>1,5</i>	<i>1,2</i>

Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	132,9	105,0
Gains et (pertes) actuariels	8,5	(13,1)
Effets d'impôt	0,8	3,4
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global	9,3	(9,7)
Variation de juste valeur des instruments de couverture	1,1	0,7
Ecart de conversion	4,8	(10,1)
Effets d'impôt sur les produits et charges constaté(e)s directement en capitaux propres	(0,3)	(0,1)
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global	5,6	(9,6)
Total de l'état du résultat global	147,8	85,7
<i>dont participations attribuables au Groupe</i>	146,4	84,5
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,5	0,8

Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Ecarts d'acquisition	6.1	22,6	12,9
Immobilisations incorporelles	6.1	405,9	262,8
Immobilisations corporelles	6.1	356,2	380,2
Droits d'utilisation sur contrats de location	6.1	115,4	114,8
Participations dans des sociétés mises en équivalence	6.5	2,9	3,0
Actifs financiers non courants	6.5	30,9	17,7
Autres actifs non courants	6.3	5,4	6,9
Impôts différés actifs	6.6	79,5	84,9
ACTIFS NON COURANTS		1 018,9	883,2
Stocks	6.3	416,0	373,2
Clients et comptes rattachés	6.3	299,9	268,6
Impôts sur les bénéfices	6.6	63,7	61,4
Actifs financiers courants	6.5	11,0	4,1
Autres actifs courants	6.3	180,6	154,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	594,8	531,3
ACTIFS COURANTS		1 566,0	1 393,3
TOTAL DE L'ACTIF		2 584,9	2 276,5
Capital		272,4	272,4
Primes		17,5	17,5
Autres réserves consolidées et résultat		704,1	564,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe		994,0	854,5
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		6,1	5,9
CAPITAUX PROPRES	6.2	1 000,1	860,4
Emprunts et dettes financières non courants	6.5	97,5	63,9
Dettes locatives non courantes	6.5	95,7	91,7
Autres passifs financiers non courants	6.5	30,9	16,0
Provisions pour risques et charges non courants	6.4	205,6	260,8
Autres passifs non courants	6.3	17,2	15,7
Impôts différés passifs	6.6	9,4	4,4
PASSIFS NON COURANTS		456,2	452,3
Emprunts et dettes financières courants	6.5	88,5	86,9
Dettes locatives courantes	6.5	28,1	31,4
Autres passifs financiers courants	6.5	118,3	103,2
Provisions pour risques et charges courants	6.4	32,3	47,0
Fournisseurs et comptes rattachés		450,4	344,9
Impôts sur les bénéfices		45,5	33,9
Autres passifs courants	6.3	365,5	316,5
PASSIFS COURANTS		1 128,6	963,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		2 584,9	2 276,5

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Autres réserves consolidées et résultats	Eléments constatés directement en capitaux propres	Part attribuable		Total des Capitaux Propres
						aux actionnaires du Groupe	aux participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 décembre 2019	272,4	17,5	(81,5)	670,0	(133,2)	745,1	9,1	754,3
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} Janvier 2020 ⁽¹⁾				31,2		31,2		31,2
Au 1^{er} janvier 2020	272,4	17,5	(81,5)	701,2	(133,2)	776,3	9,1	785,4
Résultat de l'exercice				103,8		103,8	1,2	105,0
Autres éléments du résultat global					(19,4)	(19,4)	(0,4)	(19,8)
Dividendes versés				(11,2)		(11,2)	(1,2)	(12,4)
Variation des actions propres			(6,1)			(6,1)		(6,1)
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(6,9)		(6,9)		(6,9)
Autres variations ⁽³⁾				(9,3)	27,3	18,0	(2,8)	15,1
Au 31 décembre 2020	272,4	17,5	(87,6)	777,5	(125,3)	854,5	5,9	860,4
Résultat de l'exercice				131,4		131,4	1,5	132,9
Etat du résultat global					14,8	14,8	(0,1)	14,8
Dividendes mis en paiement				(11,2)		(11,2)	(1,3)	(12,5)
Variation des actions propres			7,3			7,3		7,3
Variation des engagements d'achats d'actions ⁽²⁾				(2,6)		(2,6)		(2,6)
Au 31 décembre 2021	272,4	17,5	(80,3)	894,9	(110,5)	994,0	6,1	1 000,1

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

⁽²⁾ Les engagements d'achats d'actions incluent les engagements de rachats d'actions dans le cadre du programme d'actionnariat salariés (-2,3 millions d'euros en 2021 et -8,4 millions d'euros en 2020) ainsi que les promesses d'achats faites aux actionnaires minoritaires (-0,3 millions d'euros en 2021 et +1,5 millions d'euros en 2020).

⁽³⁾ Les autres variations au 31 décembre 2020 comprenaient notamment l'effet du recyclage en résultat des pertes de change accumulées en réserves de conversion pour 17,4 millions d'euros suite à la cession des filiales en Argentine et au Vietnam ainsi que le reclassement de l'hyperinflation en Argentine de réserves à réserves de conversion pour +8,9 millions d'euros.

Tableaux de flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat net consolidé	132,9	105,0
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	0,1	0,1
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	133,0	136,1
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôt	(0,4)	(23,4)
Variation des impôts différés	8,7	7,9
Variation des provisions	(53,7)	(4,0)
Autres éléments	18,3	9,5
Marge brute d'autofinancement	238,9	231,2
Variation des stocks	(30,7)	(10,5)
Variation des clients et comptes rattachés	(27,8)	(19,0)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	73,2	33,6
Variation des autres actifs et passifs non courants et courants	(3,0)	(31,7)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽¹⁾	250,7	203,6
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(161,1)	(73,7)
Acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente	(8,3)	(0,0)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	1,6	74,3
Variation des autres immobilisations financières	(0,5)	0,0
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	(13,0)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(181,4)	0,6
Dividendes versés aux actionnaires		
- aux actionnaires du Groupe	(10,9)	(11,2)
- aux actionnaires minoritaires	(1,3)	(1,2)
Nouveaux emprunts non courants et courants	38,3	11,2
Remboursements d'emprunts non courants et courants	(42,8)	(49,5)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers non courants et courants	0,1	(3,0)
Variation des actions propres	8,4	(6,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8,2)	(59,8)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	1,4	12,4
Variation nette de la trésorerie	62,5	156,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	531,3	373,1
Découverts bancaires	(31,0)	(29,7)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	500,3	343,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	594,8	531,3
Découverts bancaires	(32,1)	(31,0)
TRESORERIE A LA CLOTURE	562,7	500,3

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles 2021 incluent 26,2 millions d'euros d'impôts payés (59,9 millions d'euros en 2020), 2,1 millions d'euros de frais financiers versés (15,0 millions d'euros en 2020) et 0,1 millions d'euros de produits financiers reçus des placements de trésorerie et des instruments de couverture (0,2 millions d'euros en 2020).

⁽²⁾ Le 18 novembre 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans le capital de la société LADROME (cf. note 3.2).

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ.....	8
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
2.1 COVID-19.....	8
2.2 CYBERATTAQUE	8
2.3 PARTENARIAT AVEC ATARA BIOTHERAPEUTICS	9
2.4 FERMETURE TEMPORAIRE DU SITE DE MURET.....	9
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	10
3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	12
4.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	12
4.2 REGLES DE PRESENTATION	13
4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES	13
5. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	14
5.2 RESULTAT OPERATIONNEL	15
5.3 INFORMATION SECTORIELLE	18
5.4 RESULTAT FINANCIER	19
5.5 IMPOT SUR LES SOCIETES.....	19
6. NOTES ANNEXES DU BILAN	20
6.1 ACTIFS IMMOBILISES	20
6.2 CAPITAUX PROPRES.....	27
6.3 ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	28
6.4 PROVISIONS	30
6.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	33
6.6 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS.....	40
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	41
8. PARTIES LIEES.....	41
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	42

1. Informations sur la Société

La société Pierre Fabre S.A. est une entreprise du secteur pharmaceutique et cosmétique dont le siège social est 12 avenue Hoche 75008 Paris et dont le numéro SIREN est 662 006 170 (immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris).

L'exercice fiscal a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 7 mars 2022. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 11 mai 2022.

Les états financiers consolidés sont intégrés dans les comptes consolidés de PIERRE FABRE PARTICIPATIONS SAS, qui détient 78,15 % du capital de PIERRE FABRE S.A. au 31 décembre 2021.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures des gouvernements pour lutter contre celle-ci avaient fortement perturbé les opérations du Groupe en 2020 (baisse d'activité, réduction de la capacité de production et retards de certains essais cliniques). Le Groupe avait toutefois réussi à maintenir son résultat opérationnel grâce à la mise en place d'un plan massif d'économies et à la réalisation d'opérations de cession. L'accès à la liquidité avait été préservé grâce au renouvellement et à l'extension du crédit syndiqué, et au programme de cession des créances.

Malgré la poursuite de la pandémie et ses impacts sur l'activité commerciale et industrielle, l'exercice 2021 marque un retour à la croissance pour le Groupe, une bonne performance opérationnelle et l'amélioration continue de l'endettement financier net.

2.2 Cyberattaque

Le 31 mars 2021, le Groupe a été victime d'une cyberattaque. Par précaution, et conformément au plan de gestion des risques, les systèmes d'information ont été immédiatement mis en veille pour empêcher toute propagation du virus. Cela a conduit à l'arrêt d'une partie des activités du Groupe pendant plusieurs semaines. L'activité des systèmes d'information a été rétablie grâce aux mesures de remédiation mises en œuvre.

Le Groupe, accompagné d'experts en cyber sécurité, poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions pour renforcer et améliorer la résilience de ses systèmes d'information. Ces actions concernent entre autres les systèmes comptables dont l'intégrité n'a pas été affectée.

Les coûts de la cyberattaque ont été comptabilisés en autres produits et charges non courants à hauteur de 10,1 millions d'euros. Les impacts sur le chiffre d'affaires du Groupe ont été limités. Les expertises diligentées par les assureurs du Groupe sont en cours. Un premier acompte de 0,8 millions d'euros net de franchise a été perçu fin 2021. Le Groupe pourrait percevoir des remboursements complémentaires en 2022 dont le montant reste incertain à ce jour. En conséquence, aucune indemnité d'assurance à recevoir n'a été reconnue dans les comptes au 31 décembre 2021.

2.3 Partenariat avec Atara Biotherapeutics

Le 2 octobre 2021, PIERRE FABRE a signé avec ATARA BIOTHERAPEUTICS un accord de commercialisation exclusif pour le tabelecleucel (tab-cel®) en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres marchés émergents pour les cancers associés au virus Epstein-Barr. ATARA conservera tous les droits sur tab-cel® dans d'autres marchés majeurs, dont l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine. En vertu de l'accord, PIERRE FABRE a versé un paiement initial de 45,0 millions de dollars US (38,9 millions d'euros). Le Groupe versera jusqu'à environ 320 millions de dollars US en paiements d'étape supplémentaires, qu'ils soient réglementaires ou commerciaux, ainsi que des royalties sur le chiffre d'affaires.

2.4 Fermeture temporaire du site de Muret

Le site de distribution de Muret 2 dont le Groupe est locataire et qui est exploité par un prestataire externe a dû cesser son activité par précaution début décembre suite à l'apparition de fissures en divers endroits du bâtiment principal. Ce dernier a pu être consolidé et sécurisé en quelques jours, puis rouvert en toute sécurité. Des procédures et expertises sont en cours, sans impact financier significatif attendu pour le Groupe.

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la société PIERRE FABRE S.A. (la « Société »), ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Principes comptables

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 se synthétise comme suit :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2021	% d'intérêt 2020
PIERRE FABRE SOUTH AFRICA	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA GMBH	Allemagne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOSMETIK GMBH	Allemagne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE AUSTRALIA	Australie	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE AUTRICHE	Autriche	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE SANTE BENELUX	Belgique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE BENELUX	Belgique	IG	99,98	99,98
LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL	Brésil	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE BULGARIE	Bulgarie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CANADA	Canada	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE CHILE	Chili	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGAI) DERMO-COSMETIQUE CONSULTING CO.	Chine	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE KOREA	Corée	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE NORDIC	Danemark	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE IBERICA	Espagne	IG	100,00	100,00
GENESIS PHARMACEUTICAL	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PF @-COM	Etats Unis	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMACEUTICALS	Etats-Unis	IG	99,98	99,98
ART & CARACTERE	France	IG	95,01	95,01
BATIGNOLLES SANTE BEAUTE	France	IG	99,98	99,98
CASTRES OLYMPIQUE	France	IG	100,00	100,00
EAU THERMALE AVENE L'HOTEL	France	IG	99,98	99,98
EDITIONS PRIVAT	France	IG	100,00	100,00
FINANCIERE DE LA MICHONNE	France	IG	99,99	99,99
GFA EN DOYSE	France	IG	100,00	100,00
INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE	France	IG	100,00	100,00
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES A-DERMA	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES AVENE	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES DERMATOLOGIQUES DUCRAY	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES GALENIC	France	NC	0,00	99,98
LABORATOIRES KLORANE	France	NC	0,00	99,98
LES THERMES D'AVENE	France	IG	99,98	99,98
MEME COSMETICS	France	MEE	13,69	13,69
ORFAGEN	France	IG	95,00	95,00
PIERRE FABRE SA	France	IG	Mère	Mère
PIERRE FABRE AGRONOMIE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMATOLOGIE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE	France	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE FINANCE	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAL DEVICES	France	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT	France	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

PERIMETRE DE CONSOLIDATION	Pays	Méthode de consolidation	% d'intérêt 2021	% d'intérêt 2020
PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION	France	IG	99,99	99,99
PIERRE FABRE ORAL CARE INFORMATION	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE	France	NC	0,00	100,00
PIERRE FABRE SANTE INFORMATION	France	IG	100,00	100,00
RENE FURTERER	France	NC	0,00	99,98
SCA DU PRERENARD	France	IG	100,00	100,00
SCEA EN GOURAU EN SEGUR	France	IG	100,00	100,00
SCI DU 46 AVENUE ALBERT 1ER	France	IG	100,00	100,00
SCI L'ECHAUGUETTE	France	IG	99,94	99,94
SNC DES EAUX D'AVENE	France	IG	100,00	100,00
TARN MEDIAS	France	IG	100,00	100,00
LADRÔME	France	IG	100,00	0,00
AVOINE	France	IG	100,00	0,00
MELISSE	France	IG	100,00	0,00
MELILOT	France	IG	100,00	0,00
PIERRE FABRE INVEST	France	IG	100,00	0,00
PIERRE FABRE FARMAKA	Grèce	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE HELLAS	Grèce	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE HONG-KONG	Hong Kong	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA SRL	Italie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE ITALIA	Italie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE JAPON CO.	Japon	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE JAPON CO.	Japon	IG	49,99	49,99
PIERRE FABRE MOYEN ORIENT	Liban	IG	99,93	99,93
SIDOBRE Ré	Luxembourg	IG	100,00	100,00
SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE RANOPISO - SEAR	Madagascar	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MAROC	Maroc	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE FARMA DE MEXICO	Mexique	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEXICO	Mexique	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT POLSKA	Pologne	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE POLSKA	Pologne	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT PORTUGAL	Portugal	IG	100,00	100,00
REPREFAR PRODUTOS FARMACEUTICOS	Portugal	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE PORTUGAL	Portugal	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE LTD	Royaume Uni	IG	99,99	99,99
LLC PIERRE FABRE	Russie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE (SHANGHAI) MEDICAL CO.	Shanghai	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE SINGAPORE	Singapour	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE PHARMA NORDEN	Suède	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE PHARMA	Suisse	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE (SUISSE)	Suisse	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT SRO	Tchéquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE TCHEQUIE	Tchéquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE MEDICAMENT TUNISIE	Tunisie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION TUNISIE	Tunisie	IG	64,93	64,93
PIERRE FABRE ILAC	Turquie	IG	100,00	100,00
PIERRE FABRE DERMO-KOZMETIK	Turquie	IG	99,98	99,98
PIERRE FABRE VIETNAM CO. LTD	Vietnam	IG	100,00	0,00
AWT	France	NC	0,00	24,00
CGX AERO	France	NC	0,00	23,75
CGX SYSTEM	France	NC	0,00	24,00

IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Principales évolutions de l'exercice 2021

Le 18 novembre 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire de 68,5% dans le capital de la société LADROME spécialisée dans les produits bio de santé naturelle pour un montant de 14,0 millions d'euros. Les accords entre PIERRE FABRE et LADROME prévoient des compléments de prix éventuels à horizon 2022 et 2023 ainsi qu'un engagement de rachat de minoritaires à horizon 2026. Après prise en compte de ces éléments, l'écart d'acquisition préliminaire a été estimé selon la méthode du goodwill complet à 9,7 millions d'euros, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois post-acquisition pour ajuster cette valeur.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a créé la société d'investissement PIERRE FABRE INVEST dont l'objet est d'investir dans les domaines pouvant servir la stratégie et les métiers du Groupe au travers d'investissements à un stade préliminaire de développement, d'innovations technologiques ou de participations dans des fonds d'investissement.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a créé la société PIERRE FABRE VIETNAM dont l'objet est la commercialisation de produits pharmaceutiques sur le territoire Vietnamien. Son activité commerciale débutera en 2022.

Principales évolutions de l'exercice 2020

Le 31 juillet 2020, le Groupe avait procédé à la cession de ses filiales en Argentine, PIERRE FABRE ARGENTINA et ROVAFARM, au laboratoire pharmaceutique argentin SIDUS. Cette opération s'était traduite par une perte de -14,8 millions d'euros dans les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe avait également cédé sa filiale PIERRE FABRE VIETNAM et liquidé PIERRE FABRE MEDICAMENTS ALGERIE, sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

4.1 Bases de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2021 les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, en particulier la phase 2 des amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 relatives aux instruments financiers en lien avec la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021.

Le Groupe a tenu compte de la décision d'agenda de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) intervenue en avril 2021 qui modifie les modalités d'évaluation des régimes de retraite dont l'acquisition des droits est conditionnée à la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, dont le montant des avantages dépend de l'ancienneté et est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives. Cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence du bénéficiaire dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition. L'application rétrospective de ce changement de méthode

s'est traduite par une réduction des engagements de 42,4 millions d'euros, comptabilisée en contrepartie en capitaux propres au 1^{er} janvier 2020 (impact de 32,1 millions d'euros après effet impôt). L'impact sur le résultat 2020 n'étant pas significatif, les comptes 2020 n'ont pas été retraités.

4.2 Règles de présentation

Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro. Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciels sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres en écart de conversion. Ils sont recyclés en résultat lors de la cession de la filiale.

Les états financiers des filiales dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste sont retraités à l'aide d'un indice général des prix de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation pour refléter leur valeur réelle à la date de clôture. De même, l'état du résultat global est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires ne sont pas retraités puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture.

Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 Jugements comptables et estimations significatives

La préparation des états financiers consolidés requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de l'appréciation des passifs éventuels ainsi que de la reconnaissance et l'évaluation des impôts différés.

5. Notes annexes du compte de résultat

5.1 Produits des activités ordinaires

Principes comptables

Les revenus résultant des ventes de produits sont présentés en chiffre d'affaires net dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires du Groupe comprend les revenus des ventes de spécialités pharmaceutiques (médicaments et OTC), de produits dermo-cosmétiques, de produits finis ou principes actifs dans le cadre d'accord de sous-traitance industrielle, et enfin d'activités diversifiées.

Ces ventes sont enregistrées nettes des retours produits et des contreparties variables accordées aux clients. Les retours produits sont estimés sur la base de l'expérience passée en matière de retours, du cycle de vie des produits et des campagnes de retour attendues. Les contreparties variables incluent notamment les remises, les coopérations commerciales, les escomptes, les programmes de fidélisation et les montants versés ou dus aux organismes de santé dont le calcul est assis sur le chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable, en se basant sur l'expérience passée et les conditions contractuelles.

La reconnaissance des produits des contrats de licences dépend de la nature de ces dernières. Lorsqu'une licence confère le droit d'utiliser la propriété intellectuelle telle qu'elle existe à la date de la transaction (licence statique), les paiements fixes (*upfront*) sont reconnus en revenus à la date de la transaction. Lorsqu'une licence constitue un droit d'accès à la propriété intellectuelle telle qu'elle va évoluer dans le temps (licence dynamique), les paiements fixes (*upfront*) sont reconnus en revenus de façon étalée sur la durée de la licence. Les paiements d'étapes (*milestones*) sont reconnus en revenus dès lors que qu'ils sont hautement probables au même rythme que les paiements fixes. Les redevances sont reconnues lorsqu'elles sont dues.

Les produits des activités ordinaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Chiffres d'affaires net	2 393,1	2 210,4
Produits des contrats de licences	37,5	28,9
Commissions perçues	22,1	24,8
Allocations promotionnelles	5,9	5,2
Produits des activités ordinaires	2 458,5	2 269,3

En 2021, les produits des contrats de licence intègrent la facturation d'un paiement fixe de 14,1 millions d'euros et la facturation d'un jalon de 12,3 millions d'euros (9,0 millions d'euros en 2020) sur des contrats de licences pharmaceutiques.

Les allocations promotionnelles correspondent aux revenus perçus sur la promotion médicale effectuée pour le compte des distributeurs par les équipes de visiteurs médicaux de PIERRE FABRE MAROC et de PIERRE FABRE TUNISIE.

Les produits des activités ordinaires par zone géographique se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
France	826,5	791,3
Europe hors France	890,0	778,6
Asie et Océanie	352,4	315,7
Afrique et Moyen-Orient	142,1	137,3
Amérique Centrale et du Sud	113,8	97,5
Amérique du Nord	106,3	99,9
Reste du monde et façonnage	27,4	48,9
Groupe	2 458,5	2 269,3

5.2 Résultat opérationnel

Autres charges externes

Les autres charges externes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Sous traitance, Interimaires, Prestataires	(380,7)	(372,7)
Publicité, Sponsoring et Evènements	(237,0)	(169,7)
Honoraires	(67,3)	(86,9)
Transport	(59,1)	(54,9)
Redevances et commissions versées	(88,1)	(50,7)
Frais de déplacements et de missions	(43,0)	(36,6)
Documentations et études	(59,1)	(31,5)
Entretiens et maintenance	(23,5)	(25,6)
Autres	(92,3)	(91,0)
Autres charges externes	(1 050,1)	(919,6)

Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Salaires	(540,1)	(546,2)
Charges sociales	(178,5)	(178,3)
Participation, intéressement et abondement	(30,3)	(30,5)
Indemnités de fin de carrière et assimilés	(9,4)	(9,0)
Charges de personnel	(758,3)	(764,0)

Le Groupe propose à ses salariés un plan d'actionnariat salariés, au travers d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) dénommé Actionnariat PIERRE FABRE, des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan épargne entreprise et plan épargne retraite collectif) ainsi qu'un compte épargne temps.

Les effectifs moyens du Groupe se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
France	5 409	5 772
International	4 372	4 519
Effectif moyen	9 781	10 291

Impôts et taxes

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Enregistrements AMM, dépôts de brevets, licences et marques	(8,9)	(8,1)
Contribution foncière des entreprises	(3,8)	(7,5)
Taxes foncières	(3,2)	(6,6)
Impôts et taxes sur rémunérations	(6,4)	(4,8)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(4,2)	(3,5)
Autres	(7,8)	(9,9)
Impôts et taxes	(34,4)	(40,5)

La baisse des impôts et taxes entre 2020 et 2021 résulte de la réduction de certains impôts de production en France (notamment taxe foncière et cotisation foncière des entreprises).

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Crédit d'impôt recherche	27,7	28,1
Subventions d'exploitation	1,3	7,6
Gains/(pertes) de change opérationnels	(1,7)	0,3
Autres	16,5	14,1
Autres produits et charges d'exploitation	43,8	50,1

Les subventions d'exploitation correspondent essentiellement aux indemnités reçues ou à recevoir de la part d'Etats ou d'organismes publics liées aux mesures de protection des économies et de soutien de l'emploi dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les gains et pertes de change opérationnels comprennent des gains de change réalisés pour 0,9 millions d'euros en 2021 (pertes de -2,6 millions d'euros en 2020) et des pertes de change latents pour -2,6 millions d'euros en 2021 (gains de +2,9 millions d'euros en 2020).

Variation des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Les variations des amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	(39,0)	(31,7)
Immobilisations corporelles	(54,2)	(67,7)
Droits d'utilisation	(33,2)	(34,8)
Provisions pour dépréciation des stocks	(1,6)	(1,3)
Provisions pour dépréciation des créances	(2,5)	(0,7)
Provisions pour risques et charges	0,1	0,3
Autres provisions d'exploitation	(2,2)	(0,0)
Amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	(132,6)	(136,0)

Autres produits et charges opérationnels non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus et moins-values de cessions sur actifs (y compris frais de cession), les pertes de valeur significatives sur les actifs, les coûts de restructuration liés à des plans de départ collectifs ou des réorganisations, les coûts liés à des arrêts d'activité et tout autre élément significatif inhabituel, anormal et peu fréquent.

Les autres produits et les charges opérationnels non courants se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Coûts des plans de restructuration et de transformation	(10,8)	(35,8)
Plus ou moins-values de cessions sur actifs	1,0	25,8
Pertes de valeurs sur les actifs	(6,9)	(4,1)
Autres	(9,7)	12,1
Autres produits et charges non courant	(26,4)	(2,0)

Le Groupe a mis en place un plan de départ anticipé à la retraite en France en 2019. Une provision de 23,3 millions d'euros avait été comptabilisée en coûts de restructuration en 2019 puis complétée à hauteur de 19,8 millions d'euros en 2020 afin de couvrir un nombre de départs plus importants que prévu. Les autres coûts de restructuration concernent des plans de départs et de réorganisation en France et à l'international.

Les plus ou moins-values de cession sur actifs intégraient en 2020 la plus-value de cession de 25,6 millions d'euros sur la cession des marques GALENIC et ELANCYL, la plus-value de 18,3 millions d'euros sur la cession du site de Pau et de l'unité de fabrication de Saint-Julien-en-Genevois ainsi que la moins-value de -14,8 millions d'euros sur la cession des filiales en Argentine.

Des pertes de valeurs sur les actifs ont été constatées pour -6,5 millions d'euros en 2021 et -3,0 millions d'euros en 2020 suite aux décisions prises par le Groupe de fermer deux de ses sites.

En 2021, les autres éléments incluent les coûts de la cyberattaque pour 10,1 millions d'euros (cf. note 2.2). En 2020, ils incluaient une indemnité de 9,5 millions d'euros perçue dans le cadre de la résolution d'un contentieux.

5.3 Information sectorielle

L'activité du Groupe est organisée autour des *business units* suivantes :

- Dermo Cosmetic & Personal Care (DCPC) qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de produits cosmétiques AVENE, DUCRAY, A-DERMA, PIERRE FABRE DERMATOLOGIE, KLORANE, RENE FURTERER et ORAL CARE en France, Allemagne, Chine, Espagne, et Italie.
- Medical Care (MC) qui regroupe les activités de recherche, développement et commercialisation de médicaments de prescription et de produits de santé (médication familiale, spécialités remboursées ou OTC) en France, Allemagne, Autriche, Chine, Espagne, Italie et Suisse.
- International export & e-business qui regroupe les activités de commercialisation de produits cosmétiques et de médicaments sur les territoires autres que couverts par DCPC et MC, que cela soit par le biais des filiales du groupe ou par le biais de l'export direct.
- Direction Médicale et Relations Patients & Consommateurs (DPMC) qui regroupe les fonctions régaliennes d'une direction médicale de laboratoire pharmaceutique (Pharmacovigilance, Information médicale, Medical affairs et Medical Science Liaison) ainsi que certaines activités R&D.
- Operations qui regroupe les activités de production et de distribution de médicaments de prescription, de produits de santé et de produits cosmétiques commercialisés par le Groupe. Il inclut aussi les activités de façonnage industriel de médicaments ou de principes actifs pour des laboratoires tiers.

La mesure de la performance de chaque branche est basée sur le résultat opérationnel.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel par *business unit* se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021						
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	DIRECTION MEDICALE & REL PAT ET CONSO	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES(1)
Produits des activités ordinaires	2 458,5	689,4	791,2	940,4		11,6	25,9
Résultat Opérationnel Courant	226,9	163,5	144,3	266,7	-71,2	-38,1	-238,3
Résultat Opérationnel	200,5	162,3	142,8	267,0	-72,3	-44,7	-254,6

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020						
	TOTAL	MEDICAL CARE	DERMO COSMETICS & PERSONAL CARE	INTERNATIONAL	DIRECTION MEDICALE & REL PAT ET CONSO	OPERATIONS	AUTRES ET NON ALLOUES (1)
Produits des activités ordinaires	2 269,3	604,6	741,5	854,1	0,0	48,6	20,5
Résultat Opérationnel Courant	180,4	108,6	145,8	235,7	-37,3	-35,7	-236,7
Résultat Opérationnel	178,4	113,1	141,2	224,8	-37,3	-26,9	-236,6

(1) Les autres éléments et les éléments non alloués comprennent les activités de la holding, les fonctions support et les sociétés périphériques.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(3,4)	(5,3)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	0,5
Résultat des instruments financiers	(0,4)	(5,4)
Coût de l'endettement financier net	(3,3)	(10,2)
Variation de marché des instruments financier	0,2	1,9
Gains/Pertes de change sur flux financiers	(2,6)	(7,3)
Commissions financières	(3,5)	(2,9)
Variation de valeur des engagements sur titres Pierre Fabre SA	(10,7)	(3,6)
Autres résultats financiers	(0,8)	(2,5)
Autres produits et charges financiers	(17,5)	(14,4)
Résultat Financier total	(20,8)	(24,6)

En 2021, le taux de financement moyen de la dette brute d'un montant moyen de 103,8 millions d'euros (contre 153,6 millions d'euros en 2020) s'élève à 2,89% avant instruments dérivés (contre 2,50% en 2020) et à 2,89% après impact des instruments dérivés (contre 3,05% en 2020). Le taux de rémunération moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève 0,07% en 2021 (0,13% en 2020).

Le résultat de change comprend des pertes de change réalisées pour -4,7 millions d'euros (pertes de -4,0 millions d'euros en 2020) et des gains de change latents pour 2,1 millions d'euros (pertes latentes de -3,3 millions d'euros en 2020).

Les commissions financières comprennent les commissions d'affacturage et primes d'assurance-crédit du programme de factoring pour -1,4 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020), l'amortissement de frais de mise en place de crédits pour -0,6 million d'euros (-1,1 million d'euros en 2020), les commissions d'engagement du crédit syndiqué pour -0,9 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020), ainsi que le coût de la garantie de liquidité du FCPE d'actionnariat salarié pour -0,6 million d'euros (-0,6 million d'euros en 2020).

La variation de l'engagement de liquidité du FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est liée à la revalorisation du titre dans le cadre de l'actionnariat salarié (voir note 6.5).

Les autres éléments du résultat financier comprennent notamment l'effet d'actualisation des engagements de retraite pour -0,8 millions d'euros en 2021 (-1,5 millions d'euros en 2020).

5.5 Impôt sur les sociétés

Principes comptables

L'impôt sur les sociétés comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Les impôts exigibles correspondent aux impôts dus aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées. Les retenues à la source sur revenus de sources étrangères et la CVAE sont comptabilisées en impôt exigible. Les crédits d'impôts sont comptabilisés en diminution de l'impôt exigible à l'exception des crédits impôt recherche en France et en Espagne qui sont comptabilisées en autres produits d'exploitation (voir note 5.2).

La charge d'impôt du Groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Impôts exigibles	(37,9)	(40,8)
Impôts différés	(8,7)	(7,9)
Impôts sur les résultats	(46,6)	(48,7)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence, et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Résultat avant impôt	179,6	153,8
Taux d'impôt de droit commun en France	28,4%	32,0%
Charge d'impôt théorique	(51,0)	(49,2)
Crédit d'impôt recherche	7,1	8,7
Cotisation Valeur Ajoutée (CVAE)	(3,6)	(7,0)
Différence de taux d'imposition	(6,8)	7,3
Activation de pertes fiscales	4,5	4,0
Autres différences permanentes	3,3	(12,4)
Charge d'impôt réelle	(46,6)	(48,7)
Taux d'impôt effectif	25,9%	31,6%

En 2021, les différences de taux d'imposition intègrent l'effet de la baisse de l'impôt en France sur les différences temporaires. Les autres différences permanentes 2020 portaient sur des cessions d'actifs à hauteur de -5,2 millions d'euros.

6. Notes annexes du bilan

6.1 Actifs immobilisés

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Principes comptables

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques réalisés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement internes sont capitalisées dès lors que les critères suivants sont satisfaits : (i) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (ii) intention du Groupe d'achever le projet, (iii) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (iv) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (v) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et (vi) évaluation fiable des dépenses de développement.

En matière de développement pharmaceutique, le Groupe considère que ces critères ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des médicaments en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement. Par conséquent, les frais de développement internes intervenant avant l'obtention de l'AMM (principalement études cliniques) sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

En matière de développement dermo-cosmétique, le Groupe considère que certains critères d'activation ne sont pas remplis compte tenu du nombre important de projets et des aléas liés au lancement des produits concernés par ces projets.

Recherche et développement pharmaceutiques et dermo-cosmétiques acquis séparément

Les paiements effectués pour l'acquisition d'actifs (licences, brevets, molécules, ...) sont capitalisés dès lors qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe, et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces deux derniers critères sont présumés atteints pour les travaux de recherche et développement lorsqu'ils sont acquis séparément.

Les paiements fixes (upfront) et les paiements d'étapes (milestones) des contrats de licence sont activés dès lors que les produits des licences répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Ils sont amortis sur la période de commercialisation de la licence, à partir de l'obtention de l'AMM pour les upfront et les développement milestones ou des paiements pour les sales milestones jusqu'à la fin de la période de commercialisation. Les redevances de licences et le co-financement de travaux de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition dès lors qu'ils répondent à la définition d'une immobilisation. Ils sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les accords de sous-traitance, les dépenses au titre de contrats de services de R&D et les paiements relatifs à des collaborations en matière de R&D indépendantes du résultat de ces dernières sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels acquis sont immobilisés sur la base de leur coût d'acquisition, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, et amortis linéairement sur leur durée d'utilité, généralement de 3 à 5 ans.

Les coûts de développement des logiciels développés en interne sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations précédemment mentionnés sont satisfaits. Les coûts des mises à jour importantes et d'améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également immobilisées. Ces logiciels sont amortis à compter de leur mise à disposition, sur la durée de vie probable d'utilisation pouvant aller jusqu'à 8 ans.

La variation des écarts d'acquisition entre 2020 (12,9 millions d'euros) et 2021 (22,6 millions d'euros) résulte essentiellement de l'écart d'acquisition sur la société LADROME pour 9,7 millions d'euros (voir note 3.2).

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit entre 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Brevets, Marques, Concessions et autres droits	Logiciels et progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	342,5	178,0	52,2	572,9
Acquisitions	30,3	10,0	11,6	51,9
Cessions et mises au rebut	(18,0)	(5,5)		(23,5)
Différences de conversion	0,1	(0,3)	(0,1)	(0,3)
Transferts	(0,3)	29,2	(31,0)	(2,1)
Autres variations	0,1	0,0	0,0	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	354,7	211,5	32,7	599,0
Acquisitions	154,1	3,9	23,5	181,5
Cessions et mises au rebut	(0,2)	(0,6)		(0,7)
Différences de conversion	2,8	0,2	0,1	3,1
Transferts	(6,2)	2,9	(2,9)	(6,2)
Autres variations	0,0	0,1	(0,1)	0,0
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	505,2	218,0	53,4	776,7
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(176,3)	(135,3)	(0,4)	(312,1)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(14,1)	(16,9)	(0,2)	(31,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,7	3,8		4,5
Différences de conversion	(0,1)	0,3	0,0	0,2
Transferts	(0,0)	2,4		2,4
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(189,8)	(145,6)	(0,6)	(336,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,9)	(18,2)	(0,2)	(39,3)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,0	0,5		0,5
Différences de conversion	(1,7)	(0,2)	(0,0)	(1,9)
Transferts	6,2			6,2
Autres variations	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(206,1)	(163,5)	(0,9)	(370,7)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	164,9	65,8	32,1	262,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	299,1	54,5	52,5	406,0

Les marques, licences et autres droits d'un montant net de 299,1 millions d'euros (164,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) sont principalement constitués des licences pharmaceutiques pour 254,6 millions d'euros (106,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) ainsi que des marques pour 53,5 millions d'euros (48,1 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a poursuivi ses investissements en Oncologie Innovante ou dans le traitement des maladies rares pour 147,7 millions d'euros (29,6 millions d'euros en 2020) et 21,0 millions d'euros sur les projets informatiques (21,3 millions d'euros en 2020).

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2021 s'élèvent à 116,6 millions d'euros (127,2 millions d'euros en 2020).

Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation (ou leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises) diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeurs. La comptabilisation est faite en utilisant l'approche par composant.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

Les subventions sont constatées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations correspondantes.

Les coûts encourus ultérieurement à la mise en service ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe au-delà du niveau de performance défini à l'origine et à condition que ces coûts puissent être évalués de façon fiable.

Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes : 15 à 40 ans pour les constructions, 10 à 20 ans pour les agencements, 5 à 15 ans pour le matériel et outillage, et 3 à 15 ans pour les autres immobilisations corporelles.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue annuelle. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	29,5	538,1	531,7	152,9	22,6	1 274,8
Acquisitions	0,4	4,3	11,8	3,7	10,1	30,3
Cessions et mises au rebut	(0,0)	(138,9)	(10,5)	(6,5)	(2,3)	(158,2)
Différences de conversion	(0,0)	(2,0)	(3,0)	(2,0)	(0,5)	(7,6)
Transferts	0,1	5,3	4,6	0,7	(11,4)	(0,6)
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,1)	0,0	(0,1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	30,0	406,8	534,6	148,7	18,5	1 138,6
Acquisitions	0,4	4,7	12,4	5,4	10,1	32,9
Cessions et mises au rebut	(0,1)	(4,1)	(7,9)	(7,2)	(0,1)	(19,4)
Différences de conversion	0,0	0,1	0,3	1,1	0,0	1,4
Transferts	0,0	5,3	11,5	0,6	(17,4)	(0,0)
Autres variations	0,6	5,4	2,0	(0,3)	(0,0)	7,7
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	30,8	418,2	552,9	148,2	11,1	1 161,2
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(9,3)	(310,2)	(367,7)	(108,0)	(0,0)	(795,2)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(28,6)	(31,8)	(10,6)	(0,0)	(71,7)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,1	83,9	13,9	6,1		104,0
Différences de conversion		1,2	1,9	1,2	(0,0)	4,3
Transferts		(2,7)	2,9	(0,0)		0,1
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	0,1	(0,0)	0,1
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(10,0)	(256,4)	(380,9)	(111,2)	(0,0)	(758,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(0,8)	(20,0)	(29,8)	(10,7)	(0,0)	(61,4)
Reprises sur amortissements et dépréciations	0,2	3,7	7,7	6,6		18,3
Différences de conversion		(0,1)	(0,2)	(0,7)	0,0	(1,0)
Transferts		(0,1)	(0,2)	0,3		0,0
Autres variations	(0,4)	(1,4)	(0,2)	(0,4)	(0,0)	(2,5)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(11,0)	(274,3)	(403,6)	(116,0)	(0,0)	(805,0)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	20,0	150,4	153,8	37,5	18,4	380,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	19,8	143,8	149,3	32,2	11,1	356,3

Les investissements s'élèvent 32,9 millions d'euros en 2021 (30,3 millions d'euros en 2020) et concernent principalement le renouvellement et la maintenance des équipements industriels pour 19,3 millions d'euros (19,4 millions d'euros en 2020) ainsi que les investissements dans les activités commerciales à l'international pour 4,3 millions d'euros (4,3 millions d'euros en 2020).

En 2020, les cessions d'une valeur nette de -54,2 millions d'euros résultaient essentiellement de la cession bail de l'ensemble immobilier de Langlade. Depuis cette opération, l'ensemble immobiliser est présenté en droits d'utilisation sur contrats de location.

Droits d'utilisation sur contrats de location

Principes comptables

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le droit d'utilisation.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation sur contrats de location ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2019	86,7	29,2	7,9	123,8
Acquisitions	53,2	7,7	0,8	61,6
Cessions et mises au rebut	(2,3)	(7,0)	(1,0)	(10,3)
Différences de conversion	(1,8)	(1,1)	(0,0)	(2,9)
Transferts et autres variations	(2,8)	(0,0)	0,0	(2,8)
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	133,1	28,8	7,6	169,5
Acquisitions	32,0	8,4	0,0	40,4
Cessions et mises au rebut	(12,0)	(13,1)	(3,7)	(28,9)
Différences de conversion	0,6	(0,2)	0,0	0,4
Transfert et autres variations	0,1	0,0	(0,2)	0,1
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	153,8	23,9	3,7	181,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019	(17,4)	(10,0)	(3,0)	(30,4)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(20,8)	(11,2)	(3,1)	(35,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	1,9	5,7	1,2	8,9
Différences de conversion	0,6	0,5	0,0	1,1
Transfert et autres variations	0,9	0,0	0,0	0,9
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2020	(34,7)	(15,0)	(4,9)	(54,7)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(22,4)	(9,3)	(1,5)	(33,2)
Reprises sur amortissements et dépréciations	9,3	10,3	3,9	23,5
Différences de conversion	(0,4)	0,0	(0,0)	(0,4)
Transfert et autres variations	(1,7)	0,3	(0,0)	(1,4)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021	(49,8)	(13,7)	(2,6)	(66,0)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	98,3	13,8	2,7	114,8
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	104,0	10,3	1,1	115,4

La principale acquisition de l'exercice 2021 concerne un droit d'utilisation de bureaux à Boulogne Billancourt. La principale acquisition de l'exercice 2020 portait sur le droit d'utilisation de l'ensemble immobilier de Langlade (cf. immobilisations corporelles).

Tests de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, ajusté le cas échéant d'une prime de risque. Des taux d'actualisation après impôts distincts sont utilisés pour chaque actif ou UGT, afin de prendre en compte les conditions économiques spécifiques de chaque activité du Groupe. Les flux de trésorerie tiennent compte des prévisions de ventes et de la rentabilité opérationnelle ainsi que de l'évolution des plans d'affaires à long terme. Pour les brevets, la durée d'utilité correspond à la durée de protection ou à la durée de vie économique si elle est inférieure. Pour les licences, elle correspond à la durée la commercialisation.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en autres produits et charges non courants.

Les tests de dépréciation mis en œuvre par le Groupe en 2020 et en 2021 n'ont conduit à aucune dépréciation significative d'actifs. Aucune dépréciation ne serait à constater en cas d'évolution raisonnablement possible des hypothèses utilisées.

6.2 Capitaux propres

Principes comptables

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leur montant net d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Regroupements d'entreprises, transactions avec les intérêts non contrôlants et perte de contrôle

Lors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de PIERRE FABRE. Les frais attachés à l'opération sont enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste valeur de la part conservée.

Capital social

Le capital social s'élève à 272,4 millions d'euros et est constitué de 23 688 405 actions d'une valeur nominal de 11,50 euros.

Dividendes distribués

L'Assemblée générale du 12 mai 2021 a approuvé la distribution d'un dividende de 0,50 euros par action, soit un montant total de 11,8 millions d'euros (11,2 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2020.

En 2020, les actionnaires avaient décidé la distribution :

- d'un dividende de 0,28 euros par action, soit un montant total de 6,6 millions d'euros (6,3 millions d'euros hors actions d'autocontrôle), par prélèvement sur le résultat 2019, lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2020 ;
- de réserves de 0,22 euros par action, soit un montant total de 5,2 millions d'euros (4,9 millions d'euros hors actions d'autocontrôle) lors de l'Assemblée générale du 15 décembre 2020.

Actions propres

Le 9 juillet 2021, FINANCIERE DE LA MICHONNE a cédé 82 053 actions de la société PIERRE FABRE S.A. pour 8,3 millions d'euros dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. Une plus-value nette d'impôt de 3,1 millions d'euros a été inscrite en réserve.

En juillet et août 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE avait acheté 73 215 actions PIERRE FABRE S.A. au prix de 92,46 euros par actions pour un montant de 6,8 millions d'euros. Ces actions ont été enregistrées en diminution des capitaux propres. En septembre 2020, FINANCIERE DE LA MICHONNE avait cédé 8 556 actions PIERRE FABRE S.A. du capital de la société dans le cadre du plan d'actionnariat salarié. La plus-value nette d'impôt non significative a été inscrite en réserve.

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient 1 206 160 actions propres d'un montant de 83,7 millions d'euros, représentant 5,09% du capital. Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait 1 288 213 actions propres d'un montant de 87,8 millions d'euros, représentant 5,44% du capital.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- 1,5 million d'euros de résultat net en 2021 et 1,2 million d'euros en 2020,
- -0,1 millions d'euros d'autres éléments du résultat global en 2021 et -0,4 millions d'euros en 2020,
- -1,3 millions d'euros de dividendes versés en 2021 et -1,2 millions en 2020,
- -2,4 millions d'euros d'effet de liquidation des intérêts non contrôlants en Algérie en 2020.

6.3 Actifs et passifs d'exploitation

Principes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, d'articles de conditionnement et de produits achetés sont évalués à leur coût d'achat selon la méthode du 'premier entré premier sorti'. Les produits finis et semi-finis sont évalués à leur coût de revient qui comprend les coûts d'achat des matières, les coûts de production et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation sur des bases de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Elles font l'objet de dépréciations pour tenir compte des pertes attendues sur le portefeuille client. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique de pertes de crédit attendues, après prise en compte du programme de cession de créances et des couvertures d'assurance, et sont complétées, le cas échéant par une dépréciation spécifique pour les clients en difficultés financières.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	98,7	(1,7)	97,0	58,0	(1,7)	56,3
Articles de conditionnement	42,7	(6,1)	36,6	37,4	(5,6)	31,8
Produits finis et semi-finis	308,7	(26,3)	282,4	307,4	(22,3)	285,0
Stocks	450,0	(34,0)	416,0	402,7	(29,6)	373,2

Une dépréciation de stocks de 8,3 millions d'euros a été constatée en 2021 suite à un problème qualité.

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif en 2021 et 2020.

Créances clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Créances non échues	262,6	232,6
Créances échues entre 0 et 90 jours	30,1	19,3
Créances échues depuis plus de 90 jours	19,8	27,0
Dépréciation	(12,7)	(10,3)
Créances clients	299,9	268,6

Le Groupe bénéficie de programmes de cession des créances clients sans recours en France et à l'international. Le montant des créances cédées s'élève 177,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (159,1 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'incidence de ces programmes sur la trésorerie du Groupe s'élève à 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (132,9 millions d'euros en 2020). Ces programmes ont représenté un coût de 2,0 millions d'euros en 2021 (1,5 millions d'euros en 2020).

Autres actifs

Les autres actifs se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Créances Etat et collectivités	69,6	2,5	67,1	46,7	2,7	44,0
Charges constatées d'avance	28,5		28,5	14,4		14,4
Avances et acomptes versés sur commandes	37,0		37,0	41,0		41,0
Fonds de garantie - Factoring	27,3		27,3	25,7		25,7
Autres éléments	23,5	2,9	20,6	33,7	4,1	29,6
Autres actifs	186,0	5,4	180,6	161,5	6,9	154,7

Le Groupe a procédé à des cessions de créances fiscales sans recours en France à hauteur de 26,4 millions d'euros en 2021 (31,9 millions d'euros en 2020). L'encours des créances cédées s'élève à 102,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (112,3 millions d'euros au 31 décembre 2020). L'incidence de ces cessions sur la trésorerie de la société s'élève à 95,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (107,3 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Dettes sociales	191,3	0,0	191,3	172,9	0,0	172,9
Dettes fiscales	33,8	0,0	33,8	21,7	0,1	21,7
Produits constatés d'avance	75,4	16,4	59,0	67,3	14,5	52,8
Dettes sur immobilisations	47,8	0,1	47,7	33,7	0,6	33,1
Clients créditeurs	26,9		26,9	27,0		27,0
Autres éléments	7,5	0,8	6,7	9,5	0,5	9,0
Autres passifs	382,7	17,2	365,5	332,1	15,7	316,4

Les dettes sociales intègrent notamment les provisions congés payés, les provisions bonus, les dettes d'intéressement et de participation ainsi que les dettes auprès des organismes sociaux.

Les dettes fiscales sont principalement constituées de la TVA à payer.

Les produits constatés d'avance incluent 50,0 millions d'euros de provisions pour retour de produits au 31 décembre 2021 (47,2 millions d'euros au 31 décembre 2020).

6.4 Provisions

Principes comptables

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe établit un plan formalisé et que l'annonce a été réalisée.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en charges de personnel sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue selon la méthode des unités de crédit projetées consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). Les actifs de couverture des régimes sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et présentés en réduction des engagements. Le coût des services rendus est constaté en charges de personnel. La charge d'intérêt nette, calculée en appliquant le taux d'actualisation aux montant des engagements nets des actifs de couverture des régimes, est comptabilisée en résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Litiges et passifs éventuels

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges. La direction exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus et constitue une provision dès lors qu'elle s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou peu étayés, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2021
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	221,9	20,8	(46,0)	(7,6)	(3,7)	185,5
Part courante	10,0	(0,1)	(0,1)	0,0	(5,6)	4,1
Part non courante	212,0	21,0	(45,9)	(7,6)	1,9	181,4
Provisions pour restructurations	66,7	0,3	(32,7)	0,0	(2,3)	32,0
Part courante	28,7	0,1	(1,8)	0,0	(10,0)	17,0
Part non courante	38,0	0,1	(30,9)	0,0	7,8	15,0
Autres provisions pour risques et charges	19,2	16,7	(15,7)	0,0	0,2	20,4
Part courante	8,3	9,0	(6,6)	0,0	0,5	11,1
Part non courante	10,9	7,7	(9,1)	0,0	(0,2)	9,3
Total provision pour risques & charges	307,8	37,8	(94,4)	(7,6)	(5,7)	237,9
Part courante	47,0	9,0	(8,6)	0,0	(15,1)	32,3
Part non courante	260,8	28,8	(85,9)	(7,6)	9,4	205,6

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Dotations	Reprises	Ecart Actuariels	Autres Variations	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	253,3	18,4	(22,3)	13,1	(40,6)	221,9
Part courante	7,7	0,2	0,0	0,0	2,1	10,0
Part non courante	245,6	18,2	(22,3)	13,1	(42,6)	212,0
Provisions pour restructurations	65,7	33,2	(32,6)	0,0	0,4	66,7
Part courante	32,0	4,6	(15,7)		7,8	28,7
Part non courante	33,7	28,6	(16,9)		(7,4)	38,0
Provisions pour litiges commerciaux, fiscaux et sociaux	20,6	14,2	(14,5)	0,0	(1,0)	19,2
Part courante	4,2	11,2	(7,5)		0,4	8,3
Part non courante	16,4	2,9	(7,0)		(1,5)	10,9
Total provision pour risques & charges	339,6	65,8	(69,5)	13,1	(41,2)	307,8
Part courante	43,9	16,1	(23,2)	0,0	10,3	47,0
Part non courante	295,8	49,7	(46,2)	13,1	(51,5)	260,8

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

En France, l'ensemble des salariés bénéficient d'un régime d'indemnités de fin de carrière et d'un régime de gratifications d'ancienneté. Par ailleurs, les membres de la direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire qui a été fermé aux nouveaux entrants en juillet 2019 et dont les droits conditionnés à l'achèvement de la carrière au sein du Groupe ont été gelés en décembre 2019 conformément aux dispositions de la loi PACTE. Ils bénéficient en remplacement d'un nouveau régime de retraite supplémentaire dont les droits sont acquis et plafonnés. Les régimes d'indemnité de fin de carrière et de retraite supplémentaire sont partiellement financés par des contrats d'assurance.

Les salariés de certaines filiales internationales bénéficient de régimes de retraite à prestations définies. 78% des engagements à l'international concernent les filiales suisses qui offrent à leurs salariés un régime de retraite versé sous la forme d'un capital lors du départ à la retraite ou d'une rente viagère, avec réversion aux conjoints en cas de décès du bénéficiaire. Ce régime est couvert par un fonds de pension privé dont les modalités de placement sont soumises à des obligations légales.

Les engagements et les actifs de couverture ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(225,4)	(52,0)	(277,4)
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} janvier 2020 ⁽¹⁾				42,4		42,4
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture retraitée	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(183,0)	(52,0)	(235,0)
Coût des services	(18,1)	(2,3)	(20,4)	(15,5)	(2,5)	(17,9)
Modifications et réductions de régimes	1,5	0,5	2,0	11,1		11,1
Charge d'intérêt	(0,7)	(0,2)	(0,9)	(1,5)	(0,2)	(1,7)
Prestations payées	42,9	(1,5)	41,4	8,2	3,0	11,2
Ecart actuariels	2,4	2,3	4,7	(13,3)	0,1	(13,1)
Ecart de change et autres variations		(0,6)	(0,6)	0,2	(1,1)	(0,9)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(165,7)	(54,5)	(220,2)	(193,8)	(52,6)	(246,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs de régime à l'ouverture	0,1	37,5	37,6	0,1	37,3	37,3
Rendement attendu		0,0	0,0		0,0	0,0
Ecart actuariels	0,0	4,0	4,0	0,0	0,1	0,1
Contributions	7,4	1,9	9,3	3,6	1,2	4,8
Prestations payées	(6,0)	1,8	(4,2)	(3,6)	(2,1)	(5,8)
Ecart de change et autres variations		0,6	0,6		1,1	1,1
Actifs de régime à la clôture	1,5	45,9	47,4	0,1	37,5	37,6

La durée moyenne pondérée des engagements est de 13 ans pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et de gratifications d'ancienneté en France, 5 ans pour le régime de retraite supplémentaire en France et 16 ans pour les régimes de retraite en Suisse.

Les actifs de régimes en France sont exclusivement des contrats d'assurance. Un versement exceptionnel de 28,4 millions d'euros a été réalisé sur ces contrats en décembre 2021. Les actifs de régime en Suisse se répartissent en 34% d'actions, 41% d'obligations, 19% d'immobilier et 5% de contrats d'assurance.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Zone Euro	Suisse	Zone Euro	Suisse
Taux actualisation	0,95%	0,35%	0,40%	0,15%
Taux augmentation des salaires	1,90%	1,00%	1,80%	1,00%

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 13,6 millions d'euros.

Les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont évolué comme suit en 2020 et 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾		
	France	International	Total	France	International	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(225,4)	(52,0)	(277,4)
Changement de méthode comptable au 1 ^{er} janvier 2020 ⁽²⁾				42,4		42,4
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture retraitée	(193,8)	(52,6)	(246,4)	(183,0)	(52,0)	(235,0)
Coût des services	(18,1)	(2,3)	(20,4)	(15,5)	(2,5)	(17,9)
Modifications et réductions de régimes	1,5	0,5	2,0	11,1		11,1
Charge d'intérêt	(0,7)	(0,2)	(0,9)	(1,5)	(0,2)	(1,7)
Prestations payées	42,9	(1,5)	41,4	8,2	3,0	11,2
Ecart actuariels	2,4	2,3	4,7	(13,3)	0,1	(13,1)
Ecart de change et autres variations		(0,6)	(0,6)	0,2	(1,1)	(0,9)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	(165,7)	(54,5)	(220,2)	(193,8)	(52,6)	(246,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration au 31 décembre 2021 intègrent notamment :

- Les provisions liées au plan de départ anticipé à la retraite mis en place en 2019 pour 25,1 millions d'euros (51,1 millions d'euros au 31 décembre 2020).
- Les provisions liées aux plans de restructuration en France mis en place au cours des exercices antérieurs pour un montant de 6,4 millions d'euros (11,5 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Litiges et passifs éventuels

Il n'y a pas de litiges ni de passifs éventuels significatifs à date.

6.5 Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts de SICAV et d'OPCVM ainsi que des placements à court terme liquides présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois. Les placements en actions et les liquidités bloqués à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés en autres actifs. Les découverts bancaires sont présentés en dettes financières. Les parts de SICAV et d'OPCVM, qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat, sont valorisés au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains et pertes latents sont enregistrés dans le coût de l'endettement financier net en résultat financier.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont constatés en autres charges financières et étalées sur la durée de vie des emprunts. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentées en passifs financiers non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes à moyen et long terme, sont présentés en passifs financiers courants.

Dettes locatives sur contrat de location

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent des titres mis en équivalence, des titres de participation, des prêts et des créances financières.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont valorisées à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés directement en capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de la participation. Ils sont alors transférés en réserves de consolidation, sans incidence sur le résultat. Les dividendes reçus sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, le coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et les autres créances financières sont évalués au coût amorti et actualisé le cas échéant. Ils font l'objet d'une dépréciation dès qu'il existe indication de perte de valeur.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent les dettes locatives sur contrats de location, les promesses d'achats à des actionnaires minoritaires ainsi que la garantie de liquidité octroyée au FCPE d'actionnariat salarié.

Le Groupe accorde, via une garantie émise par des banques de premier rang, un engagement de liquidité à hauteur des 50% des actifs détenus par le FCPE Actionnariat PIERRE FABRE conformément aux dispositions applicables en France aux FCPE investis en actions non cotées. L'engagement est valorisé à la clôture sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. déterminé par un expert indépendant. Les variations de l'engagement liées à la variation du prix de l'action sont comptabilisées en résultat financier. Celles liées à la variation du nombre d'actions sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque le Groupe consent des promesses d'achats fermes ou conditionnelles à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe est amené à contracter de instruments dérivés de change et de taux afin de couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures, les dettes et prêts financiers intragroupe et les investissements dans des entreprises étrangères. Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et le taux sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture.

Les instruments destinés à couvrir les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures sont évalués à leur juste valeur au bilan en contrepartie des autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la part efficace et en contrepartie du résultat financier pour la part inefficace. Lors de la réalisation des éléments couverts, les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés en autres produits et charges d'exploitation.

Les instruments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales ainsi que les comptes courants intragroupe sont évalués à leur juste valeur au bilan par contrepartie du résultat. Les éléments destinés à couvrir les créances et les dettes commerciales sont réévalués jacent pour la part couverte en autres produits et charges d'exploitation pour la part efficace (comme le sous-jacent) et en résultat financier pour la part inefficace. Les éléments destinés à couvrir les comptes courants intragroupes sont intégralement comptabilisés en résultat financier (comme le sous-jacent).

Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture de l'investissement net dans une entreprise étrangère, la part change de l'instrument est comptabilisée en réserve conversion dans les capitaux propres.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture sont directement enregistrées en résultat financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Trésorerie	410,9	281,3
Equivalents de trésorerie	186,1	249,9
Dépréciation	(2,1)	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	594,8	531,3

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des avoirs essentiellement constitués dans la devise euro pour un montant de 532,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit 90% (464,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit 87%).

Le Groupe a déprécié les comptes bancaires au Liban à hauteur de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2021 compte tenu des faibles perspectives de recouvrabilité ou d'utilisation de ces fonds à moyen terme.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	36,3	(0,5)	36,8	
Euro PP	44,9	(0,0)	45,0	
Neu CP	50,0	50,0		
Crédit-bail et location-financements	20,6	5,7	12,2	2,7
Autres Emprunts	2,6	1,2	1,2	0,1
Découverts bancaires	32,1	32,1		
Emprunts & dettes financières	186,5	88,5	95,2	2,8
Emprunts & dettes à taux fixe	50,1	1,7	48,2	0,2
Emprunts & dettes à taux variable	137,5	86,7	48,1	2,7
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,1)	0,2	(1,2)	(0,0)

⁽¹⁾ Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020			
	Total	Échéance à moins d'1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance + 5 ans
Revolving Credit Facility	(2,2)	(0,5)	(1,7)	
Euro PP	44,9	(0,0)	44,9	
Neu CP	50,0	50,0		
Crédit-bail et location-financements	26,0	5,5	16,5	4,1
Autres Emprunts	0,9	0,9	0,0	
Découverts bancaires	31,0	31,0		
Emprunts & dettes financières	150,7	86,9	59,8	4,1
Emprunts & dettes à taux fixe	49,5	1,3	48,1	0,1
Emprunts & dettes à taux variable	102,9	85,2	13,5	4,1
Eléments non alloués ⁽¹⁾	(1,6)	0,3	(1,9)	(0,1)

⁽¹⁾ Dont quote-part non amortie des frais d'émission d'emprunt.

La dette financière brute, hors valeur de marché des instruments dérivés, est libellée en euros à hauteur de 185,4 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit 99% (147,0 millions d'euros en 2020, soit 96%).

Les lignes de crédit s'élèvent à 641,7 millions d'euros dont 486,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2021 (645,5 millions d'euros dont 524,2 millions d'euros non utilisées au 31 décembre 2020).

Les échéances des lignes de crédit confirmées non utilisées au 31 décembre 2021 sont toutes à plus d'un an.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter le covenant de dette financière nette sur EBITDA tels que définis dans les conventions bancaires. Le niveau actuel de ce covenant respecte le seuil maximum contractuel.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Titres mis en équivalence	2,9	2,9	0,0	3,0	3,0	0,0
Titres ne donnant pas le contrôle	14,7	14,7	0,0	3,0	3,0	0,0
Prêts & comptes courant de trésorerie	2,3	0,0	2,2	2,7	0,1	2,6
Dépôts et cautionnements versés	8,0	8,0	0,0	7,1	7,1	0,0
Instruments financiers	9,5	7,8	1,7	8,7	7,2	1,5
Autres éléments	7,4	0,4	7,1	0,4	0,4	(0,0)
Autres actifs financiers	44,9	33,8	11,0	24,9	20,8	4,1

En 2021, la variation des titres ne donnant pas le contrôle résulte de différentes prises de participation minoritaires dans des sociétés ou des fonds par PIERRE FABRE INVEST, dont 7,8 millions d'euros de participation dans une biotech américaine. En 2020, lors de la cession de la marque GALENIC à YATSEN, le Groupe avait reçu 10% des titres YALENIC, filiale singapourienne de YATSEN en charge de la commercialisation et de la distribution des produits GALENIC à travers le monde, valorisés à 2 millions d'euros.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	dont		Au 31 décembre 2020	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Engagement de liquidité FCPE	114,5	0,0	114,5	101,4	0,0	101,4
Promesse d'achats aux actionnaires minoritaires	30,9	30,9	0,0	16,0	16,0	0,0
Instruments financiers	3,8	0,0	3,8	1,8	0,0	1,8
Avances remboursables	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres passifs financiers	149,2	30,9	118,3	119,2	16,0	103,2

L'engagement de liquidité accordé au FCPE Actionnariat PIERRE FABRE est valorisé à 114,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 (101,4 millions d'euros au 31 décembre 2020) sur la base d'un prix de l'action PIERRE FABRE S.A. établi à 102,03 euros (92,46 euros en 2020).

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés s'établit ainsi au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021						Au 31 décembre 2020					
	Actif	dont		Passif	dont		Actif	dont		Passif	dont	
		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante		Part non courante	Part courante
Instruments de couverture des risques de change	8,6	7,1	1,5	3,4	0,0	3,4	8,7	7,2	1,5	1,4	0,0	1,4
Instruments dérivés non qualifiés	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3
Instruments dérivés de change	8,8	7,1	1,7	3,7	0,0	3,7	8,7	7,2	1,5	1,7	0,0	1,7
Instruments dérivés de taux	0,7	0,7	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Instruments dérivés courants et non courants	9,5	7,8	1,7	3,8	0,0	3,8	8,7	7,2	1,5	1,8	0,0	1,8

Les valorisations des instruments dérivés ont été établies par un expert indépendant et rapprochées des justes valeurs fournies par les contreparties, sans que des écarts significatifs n'aient été identifiés.

La part inefficace des couvertures de change a représenté une charge financière de -1,6 millions d'euros en 2021 (-1,9 millions d'euros en 2020).

Endettement financier net

L'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Crédit syndiqué	36,3	(0,5)	36,8	(2,2)	(0,5)	(1,7)
Euro PP	44,9	(0,0)	45,0	44,9	(0,0)	44,9
Neu CP	50,0	50,0		50,0	50,0	
Crédit-bail et location-financements	20,6	5,7	14,9	26,0	5,5	20,6
Autres Emprunts	2,6	1,2	1,3	0,9	0,9	0,0
Découverts bancaires	32,1	32,1		31,0	31,0	
Valeur de marché des instruments financiers (passif)	3,8	3,8		1,8	1,8	0,0
Dettes financières brutes	190,3	92,4	98,0	152,5	88,7	63,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(594,8)	(594,8)		(531,3)	(531,3)	
Comptes courants de trésorerie	(2,2)	(2,2)		(2,6)	(2,6)	
Valeur de marché des instruments financiers (actif)	(9,5)	(1,7)	(7,8)	(8,7)		(8,7)
Autres actifs financiers	(11,8)	(4,0)	(7,8)	(11,3)	(2,6)	(8,7)
Dettes financières nettes - hors dettes locatives	(416,3)	(506,4)	90,2	(390,0)	(445,2)	55,1
Dettes locatives sur contrats de location simples	123,8	28,1	95,7	123,0	31,4	91,7
Dettes financières nettes - y compris dettes locatives	(292,5)	(478,3)	185,9	(267,0)	(413,8)	146,8

Gestion des risques de marché

La gestion des risques de marché est centralisée et assurée par une équipe de trésorerie spécialisée au sein de la direction financière du Groupe. Les stratégies de financement, de placement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par cette équipe et revues régulièrement par la Direction générale.

▪ Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de non-paiement des créances par les clients. Ce risque est suivi au niveau du Groupe mais également dans chaque filiale au moyen de procédures structurées qui sont appliquées pour éviter les impayés. Une partie des encours des sociétés françaises est sécurisée par un contrat d'assurance-crédit, par le recours au crédit documentaire export et par des garanties bancaires internationales. Ce programme d'assurance-crédit est également déployé au sein de certaines filiales internationales. Les risques majeurs auxquels est confronté le Groupe concernent la clientèle publique et les hôpitaux dans le sud de l'Europe et au Moyen-Orient ainsi que les distributeurs privés situés dans certains pays.

A chaque clôture, le Groupe évalue le risque de crédit sur ses créances clients non échues (voir note 6.3).

▪ Risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe PIERRE FABRE est centralisée. Les besoins de financement des filiales sont financés par PIERRE FABRE S.A. ou font l'objet de contrats de prêts consentis par PIERRE FABRE MEDICAMENT et/ou PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE pour les besoins de financement à moyen et long terme. L'essentiel des excédents de trésorerie de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de PIERRE FABRE S.A. Cette gestion intragroupe des excédents de trésorerie et des besoins de financement est effectuée à des conditions de marché.

L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et veille à la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de ressources financières disponibles compatible avec la taille et les échéances de sa dette.

- **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux du Groupe résulte des dettes externes à taux variable, dont les flux d'intérêts payés sont exposés principalement à la variation de l'EURIBOR 3 mois ainsi que de la dette interne entre la société LABORATORIOS PIERRE FABRE DO BRASIL et PIERRE FABRE S.A. Afin de limiter son exposition, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt qui modifient la répartition taux fixe / taux variable de sa dette sur un horizon moyen terme.

- **Risques de change**

Bien qu'une part significative du chiffre d'affaires provienne de pays où l'Euro est la monnaie fonctionnelle, celui-ci est partiellement impacté par les fluctuations des devises étrangères, notamment par le biais de la facturation dans ces monnaies par les entités opérationnelles françaises de prestations, principalement produits finis. Cette exposition brute n'étant que partiellement compensée par des dépenses que le Groupe peut être amené à engager, en devises étrangères, le résultat opérationnel peut ainsi être impacté par la fluctuation des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change au titre des expositions, en particulier sur le Dollar américain, le Renminbi chinois, le Zloty polonais et le Peso mexicain. La centralisation de trésorerie et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de dettes ou de créances financières libellées en devises, autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse).

L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative à la centralisation de trésorerie, qui concerne principalement la société PIERRE FABRE S.A., fait l'objet d'une politique de couverture. L'exposition financière à la fluctuation des cours de change et relative aux besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro, qui concerne principalement les sociétés PIERRE FABRE MEDICAMENT et PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, ne fait pas l'objet d'une politique de couverture.

- **Risques de contrepartie**

Les opérations de financement et de placement de trésorerie sont contractées auprès de contreparties bancaires de premier rang. Les instruments dérivés en portefeuille au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 ont été négociés avec des banques de premier rang.

6.6 Actifs et passifs d'impôts

Principes comptables

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions, en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs enregistrés au bilan se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Impôts Différés actifs	Impôts Différés passifs	Impôts Différés actifs ⁽¹⁾	Impôts Différés passifs
Différences temporaires	70,5	(9,4)	73,4	(4,4)
Reports fiscaux déficitaires	9,0		11,6	
Total Impôts différés nets	79,5	(9,4)	85,0	(4,4)

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Les impôts différés sur différences temporaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾
Provision pour retraites et autres avantages à long terme	43,1	51,8
Elimination des marges internes	35,0	31,3
Elimination des provisions règlementées et amortissements dérogatoires	(49,3)	(52,3)
Provision pour plan de départs anticipés à la retraite et restructurations	7,1	16,8
Autres éléments	25,2	21,3
Total Impôts différés sur différences temporaires	61,1	68,9

⁽¹⁾ Les données 2020 ont été retraitées suite à la modification des modalités d'évaluation des engagements de retraite (cf. note 4.1).

Les reports déficitaires dont dispose le Groupe s'élèvent à 122,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (144,2 millions d'euros au 31 décembre 2020). Le Groupe a reconnu des impôts différés actifs à hauteur de 7,9 millions d'euros sur des déficits aux Etats-Unis et au Brésil en 2021 (4,0 millions aux Etats-Unis en 2020), l'horizon d'utilisation de ces déficits dans ces pays étant respectivement de 5 et 2 ans. 91,1 millions d'euros de déficits restent non reconnus au 31 décembre 2021 (98,3 millions d'euros au 31 décembre 2020), notamment aux Etats-Unis et au Japon, dans la mesure où leur récupération est jugée peu probable à horizon de temps raisonnable.

7. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Cautions et garanties données	101,5	99,0
Engagements liés aux contrats de licence ⁽¹⁾	117,7	23,8
Total des engagements nets	219,2	122,8

⁽¹⁾ Les engagements liés aux contrats de licences incluent les engagements liés aux travaux de recherche et développement ainsi que les paiements d'étapes conditionnelles liés aux projets de développement en cours. Cela n'inclut pas les paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de vente une fois le produit commercialisé.

8. Parties liées

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des principaux dirigeants.

Rémunérations et autres avantages des principaux dirigeants

La rémunération (hors charges sociales) des membres du comité de direction du Groupe s'élève en 2021 à 4,5 millions d'euros (4,4 millions d'euros versés en 2020) composés de salaires fixes, primes d'objectifs et autres éléments de rémunérations diverses.

Par ailleurs, le coût des régimes de retraites à prestations définies envers les membres du comité de direction du Groupe s'élève à 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2021 (1,7 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Transactions avec les parties liées

Les transactions conclues avec les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale et concernant :

- Des dons auprès de fondations représentant à hauteur de 1,5 millions d'euros en 2021 (1,9 millions d'euros en 2020).
- Des locations auprès de diverses sociétés civiles immobilières à hauteur de 0,4 million d'euros en 2021 (0,4 million d'euros en 2020).

9. Évènements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine qui pourrait provoquer des difficultés à continuer à servir ces territoires. La situation du Groupe à la date d'arrêté des comptes est la suivante :

- Le groupe détient une filiale en Russie avec 190 employés dont le chiffre d'affaires prévisionnel 2022 est de l'ordre de 35 millions d'euros, et exporte des produits en Ukraine pour une valeur de l'ordre de 5 millions d'euros par an (soit un total de 1,4% du CA total du Groupe) ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement les produits pharmaceutiques et cosmétiques ;
- Aucune sanction ne vise directement ou indirectement un de nos partenaires (russe et biélorusse) ;
- Aucune sanction ne vise directement un partenaire bancaire du Groupe ou de nos partenaires ;
- Aucune livraison n'a été suspendue.

L'évolution de la situation est imprévisible à date.